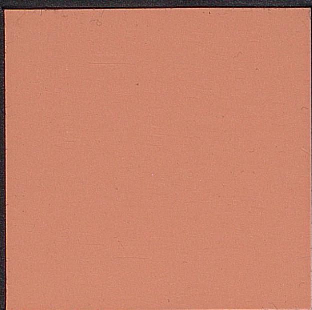
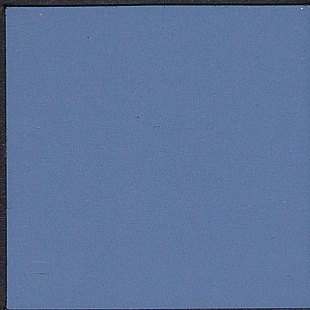
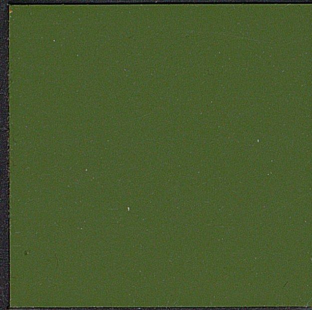
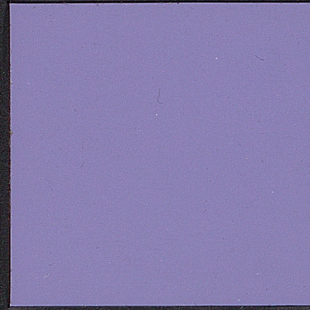
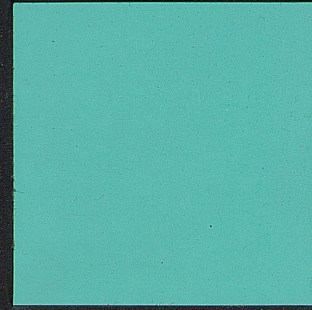
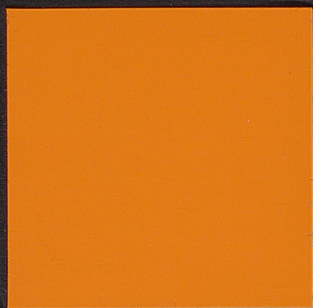
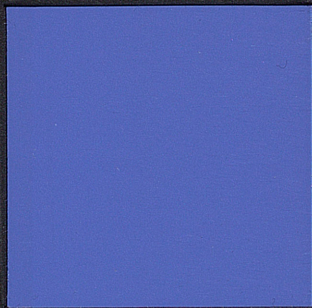
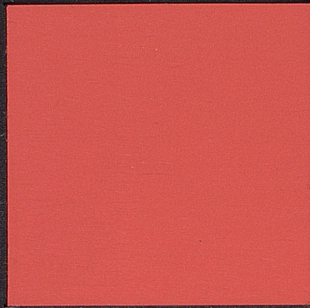
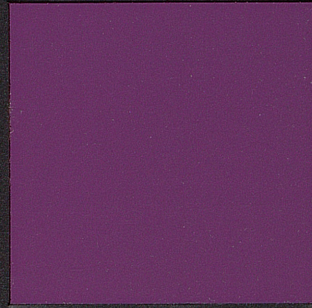
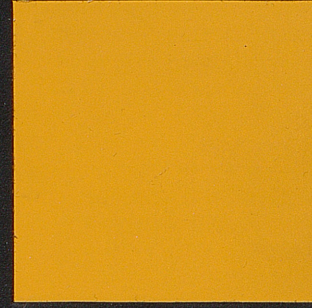
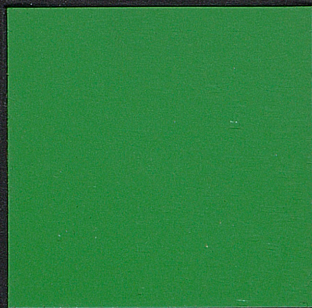
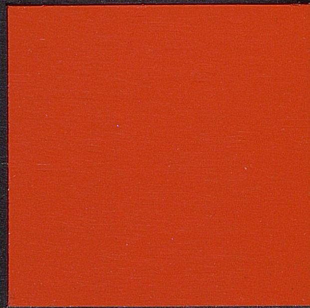
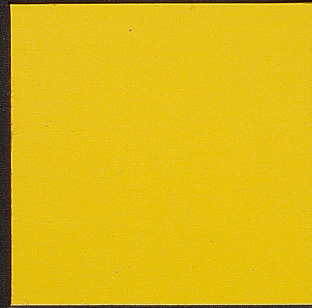
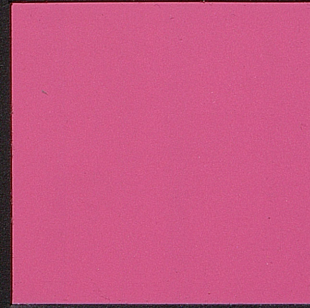
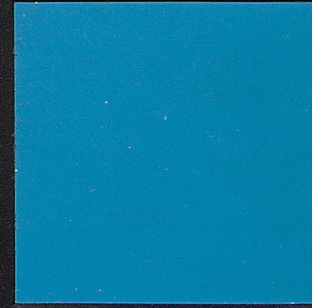
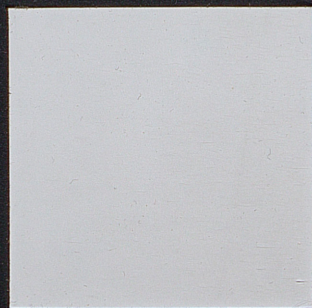
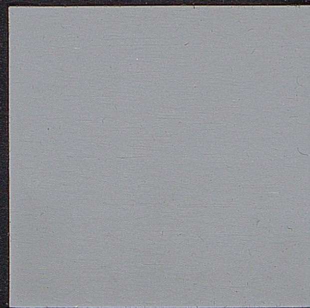
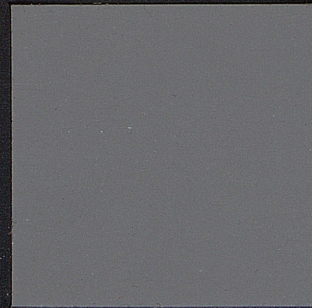
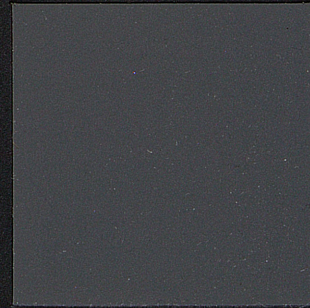
colorchecker CLASSIC








x·rite



Papiers de M. Thurot.

XII

Phonétique - Orthographe.

De la phonétique et de l'écriture grecques et latines.



Les sons articulés de la langue indo-européenne primitive dont on peut suivre la transformation dans les différents rameaux de la famille sont les suivants.

consonnes explosives

	Gutturales	Dentales	Labiales
muettes (fortes)	k	t	p
vibrantes (douces)	g	d	b (?)
aspirées (vibr.)	gh	dh	bh

consonnes soutenues

		Gutturales	palatales	linguales	dentales	labiales
spirantes	muettes	"	"	"	s	"
	vibrantes	"	i consonne	"	"	v
liquides	orales	"	"	r	"	"
	nasales	"	"	"	n	m

voyelles: a, i, ou et peut être les diphthongues ai, aou.

Il n'est pas sûr que la langue I.E. primitive ait eu le b; on n'en a aucune preuve directe tirée de la comparaison des langues de la famille, son existence est connue de celle de l'aspirée bh.



Grec

voyelles φωνήεντα

α ἄλφα, ε, autrefois εἶ Platon Cratyle 393 d

plus tard ἒ ψιλόν par oppo- ~~φωνήεντα~~
sition à αι, η ἦτα, ι, ἰῶτα,
ο, autrefois οὖ, plus tard ὂ μικρόν,
ω, simplement ὦ, plus tard ὦ μέγα
υ, ὖ plus tard ὖ ψιλόν par
opposition à οι.



Grec

diphthongues δίφθογγοι (αἰ)

διφθ. ~~κακόφωνοι~~ εὔ-
φωνοι αι, ει, οι, υι, ευ, ου —
κακόφωνοι ηυ, ωυ, υι — ἄφωνοι
ᾳ ῃ ῳ

Schol. d. Denys le Thrace
803, 9–11

démontre (sic) que υι est une
diphthongue. Cf. Buttmann p. 23



Grec

Consonnes explosives

	Gutturales	dentales	labiales
muettes	κ	τ	π
vibrantes	γ	δ	β
aspirées (muettes)	χ	θ	φ

Consonnes soutenues

		Gutturales	palatales	linguales	dentales	labiales
Spirantes	muettes	ʽ (esprit rude)	"	"	σ	"
	vibrantes	"	"	"	"	F (digamma)
liquides	orales	"	"	ρ, λ	"	"
	nasales	γ (devant une gutturale)	"	"	ν	μ

ζ était équivalent à dz, ψ, ξ à ps, ks. — γ représente la nasale gutturale (comme n dans l'Allemand Dinge) devant κ, γ, χ: ἄγκυρα, ἄγγελος, ἀγχόνη. — le digamma F se prononçait [illegible]. — Les χ, θ, φ étaient distincts du ch allemand, du th anglais, et de notre f qui sont tous des consonnes soutenues, tandis que les aspirés grecques étaient des muettes explosives k, t, p suivies d'une aspiration.

γράμματα ἢ στοιχεῖα φωνήεντα λέγεται, διότι φωνὴν ἀφ' ἑαυτῶν ἀποτελεῖ. σύμφωνα ὅτι αὐτὰ μὲν καθ' ἑαυτὰ φωνὴν οὐκ ἔχει, συντασσόμενα δὲ μετὰ τῶν φωνηέντων ἀποτελεῖ. Τούτων ἡμίφωνα μὲν ὀκτὼ ζ, ξ, ψ, λ, μ, ν, ρ, σ. ἡμίφωνα ὅτι παρ' ὅσον ἧττον τῶν φωνηέντων εὔφωνα καθέστηκεν ἔν τε τοῖς μυγμοῖς καὶ σιγμοῖς. ἄφωνα ὅτι μᾶλλον τῶν ἄλλων ἐστὶ κακόφωνα (Den. Thrax. §631)

ψιλὰ δασέα μέσα — ὑγρὰ λ, μ, ν, ρ.
(id.) (632)

πνεύματα δὲ δύο, δασὺ καὶ ψιλόν (Schol. 674)

Description de la prononciation des muettes par les lèvres, le palais les dents (Schol. 810)



voyelles ~~[illegible]~~ ᾰ, ῐ, ε, ο, ῠ, ᾱ, ῑ, η, ω, ῡ.

– η est l'ε long = ê (Français) voir Denys d'Halicarnasse de ~~[illegible]~~ compositione verborum ch. 14. – Sextus Empiricus adversus Grammaticos I, 5 : τῷ συσταλὲν μὲν τὸ η γίνεται ε. ἐκταθὲν δὲ τὸ ε γίνεται η. La prononciation de l'η comme i ~~[illegible]~~ était déjà populaire à la fin de l'empire Romain. στρατηγοῦ, ~~αὐτῆς~~ dans les inscriptions. – υ se prononçait comme l'u français. – ils n'avaient l'u Latin (= ou) que comme dérivé de la diphthongue oou, et comme long : ου.

quant à l'espèce
Elles sont fortes a, e, o ou douces i, u. – quant à la qualité du ~~son~~ long
elles sont sourdes o, u, ou claires e, i, ou intermédiaire a.

(ἡ) δίφθογγος (féminin) — ἀλαίνω εὔνοια

Diphthongues : αι, ει, οι, αυ, ευ, ου (primitivement = oou, devenu ou à l'époque classique), ηυ, ωυ, ᾳ, ῃ, ῳ (primitivement on faisait entendre l'ι souscrit). – on le prononçait plus du temps de Strabon XIV p. 648.

– La prononciation des Grecs modernes n'est pas celle de l'époque classique. Elle commençait à prévaloir à la fin de l'empire. κεῖτε (= κεῖται) dans ~~οὐδείς~~ des inscriptions. – l'ε ~~dit~~ ψιλόν par opposition à la diphthongue αι, et l'υ ψιλόν par opposition à la diphthongue οι qui se prononçait υ déjà au IVe siècle. erotemata de ~~l'[illegible]~~ Basilius magnus (St Basile ?) (IVe s.) (p. 94) πᾶσαι λέξεις ἀπὸ τῆς αυ [illegible] συλλαβῆς ἀρχομένη διὰ τοῦ υ ψιλοῦ γράφεται πλὴν τοῦ κοίλου. (κοινός ?)

Βοιωτικοί : ὀφείλετη, ἔχη, τῦς (~~[illegible]~~ τοῖς) Ahr. aeol. 191.

Hérodien περὶ ὀρθογραφίας (Lentz I) ει χαίτη pour αι – ει et ι – η ει ι ἡλήτης, ἤκω, ἐάω mais surtout ~~au~~ depuis le Ve siècle παρὰ τὸ ἀλιτεῖν
(CIII) – η, ει les Eoliens πέννης pour πένεις, les Doriens ἤχῆνος pour ἐκεῖνος.
– οι, υ

προσῳδία.

accent. τόνος. tenor. accentus.

c'est l'intonation qui relevait chaque syllabe dans un mot. — accentus certa est lex et regula ad elevandam et deprimendam syllabam uniuscuiusque particulae orationis. Diom. de accentu

ὀξύς, βαρύς, περισπώμενος.

acutus, gravis, circumflexus.

rapprochement avec les intonations du son musical Aristoxene Elementa harm. I, p. 18 φωνοῦ γὰρ τὸ ἐπιτείνειν καὶ ἀνιέναι ἐν τῷ διαλέγεσθαι.

En grec l'intervalle du grave à l'aigu évalué à une quinte (de ut à sol) par D. d'Halic. de comp. verborum c. 11.



Latin. jamais l'accent ne est sur la dernière d'un polysyllabe. — Dans les mots de trois syllabes et plus l'accent est sur la pénultième si elle est longue, sur l'antépénultième si la pénultième est brève. Románus, metéllus, móribus, carmínibus.

Toute voyelle longue par nature dans un monosyllabe, ou dans un dissyllabe dont la dernière syllabe est brève reçoit l'accent circonflexe ; sôl, môns, Românus.

13

Herodote 5,58 οἱ δὲ Φοίνικες οὗτοι οἱ σὺν Κάδμῳ ἀπικόμενοι^{x}... ἐσήγαγον... ἐς τοὺς Ἕλληνας... γράμματα οὐκ ἐόντα πρὶν Ἕλλησι, ὡς ἐμοὶ δοκέειν, πρῶτα μὲν τοῖσι καὶ ἅπαντες χρέωνται Φοίνικες· μετὰ δὲ χρόνου προβαίνοντος ἅμα τῇ φωνῇ μετέβαλον καὶ τὸν ῥυθμὸν (= τὸ σχῆμα) τῶν γραμμάτων. περιοίκεον δέ σφεας τὰ πολλὰ τῶν χωρέων τοῦτον τὸν χρόνον Ἑλλήνων Ἴωνες· οἱ παραλαβόντες διδαχῇ παρὰ τῶν Φοινίκων τὰ γράμματα, μεταρρυθμίσαντές σφεων ὀλίγα ἐχρέωντο, χρεώμενοι δὲ ἐφάτισαν^{x}, ὥσπερ καὶ τὸ δίκαιον ἔφερε, ἐσαγαγόντων Φοινίκων ἐς τὴν Ἑλλάδα, Φοινικήια κεκλῆσθαι

x (ἐς γῆν τὴν νῦν Βοιωτίην καλουμένην 57)



x διεσπάρησαν cf. 68 ἐπωνυμίην ποιεύμενοι κεκλῆσθαι. ~~H.~~ Pind. Ol. VI,56 κατεφάμιξεν καλεῖσθαί μιν... μάτηρ τοῦτ' ὄνομ' ἀθάνατον

14

πάλαι
Schol. 780, 7 οὐκ ἦν τὰ εἴκοσι τέσσαρα γράμματα ἀλλὰ ἑκκαίδεκα ˣ... (782, 25) εὕρηνται (lies εὕρεται) δὲ τῶν λοιπῶν στοιχείων χαρακτήρων ... Σιμωνίδης μὲν ὁ Κεῖος (✱ um 556 + 467) τῶν δύο μακρῶν (η, ω) καὶ τοῦ ξ καὶ τοῦ ψ, Παλαμήδης δὲ τῶν δασέων καὶ τοῦ ζ ἤ, ὥς φασί τινες, Ἐπίχαρμος ὁ Συρακούσιος (um 480).

ˣ α β γ Γ ε ι κ λ μ ν ο π ρ σ τ υ

22 lettres phéniciennes dont les noms appartiennent à la langue araméenne parlée autrefois en Syrie et en Mésopotamie

aleph (ἄλφα) [esprit doux] = bœuf, beth (βῆτα) = maison
Gimel (γάμμα) [joug] Daleth (δέλτα) = porte ~~xxxx~~ [Δ battant de porte]
He (ἒ) [esprit rude] Vau (F digamma)
Saïn (ζῆτα) Chet (ἦτα) ?,
Tet (θῆτα) [serpent] Iod (ἰῶτα) [i consonne] Kaph
(κάππα) Lamed (λάμβδα) [aiguillon],
Mem (μῦ), Nun (νῦ), Samech (ξῖ), aïn (ὄ) ?, Phe
(πῖ) Zade (σὰν) σαμπῖ
ϡ 900), Koph (κόππα
ϙ) Resch (ῥῶ), Schin
(σίγμα), Tau (ταῦ)

~~Δ~~ Samech ξ

ϙ conservé pour 90

le F, le Zade, ϡ et le ϙ ont été supprimés

Les signes d'aspiration ont été changés en voyelle
aleph ἄλφα [esprit doux], He ἒ [esprit rude], Chet
η (H ἑκατόν ΠΗΙΛΙΠΠΟΣ)
iod ἰῶτα, aïn ὄ

υ autrefois signe d'aspiration

υ, φ, χ, ψ, ω [d'abord inventés] inventés par les Grecs — φ d'abord ΠΗ, Χ, ΚΗ
Ψ ΠΣ — on employait ε pour η
et souvent pour ει, ο pour ω et souvent pour ου

~~υ est~~

~~l'υ et~~ υ est la plus ancienne inscription de Théra et inscription de Mélos vers l'olymp. 50 (576)
~~d'abord chez les Ioniens~~
~~l'on trouve dans l'alphabet grec le plus ancien inscription de Théra et de Mélos vers la 50e olymp.~~

16

L'alphabet ~~avec~~ des 24 lettres dit Ionien, introduit à Athènes dans les actes publics sous l'archontat d'Euclide (403) — τὰ Ἰωνικὰ γράμματα

on employait ~~H~~ E pour H, O pour ω et souvent pour ου, E souvent pour EI

Les Grecs écrivaient d'abord de droite à gauche, ensuite βουστροφηδόν la première ligne de droite à gauche (Ↄ, ~~[illegible]~~) ~~ensuite~~ la seconde de gauche à droite (Γ K) et ainsi de suite. Dès le temps d'Hérodote (2, 36) on n'écrivait plus que de gauche à droite

Adverbes.

Négations.

Sous l'archonte Euclide (403) les Athéniens décidèrent qu'on emploierait dans les actes officiels l'alphabet des Ioniens qui avait ajouté aux 16 lettres primitives ~~[illegible] Attiques~~ (α β γ δ ε ι κ λ μ ν ο π ρ σ τ υ) les huit lettres ξ θ φ χ (Palamède) ζ η ψ ω (Simonide) ~~ξ θ φ χ ζ ψ η ω~~. Auparavant les Athéniens écrivaient ΠΗ = Φ, ΚΗ = Χ, ΧΣ = Ξ, ΦΣ = Ψ, E servait pour H, EI pour HI, O pour Ω et OI pour ΩI. Cet alphabet était appelé Attique — cf. Clinton, Fasti Hellenici à l'année 403.

Pline 7, 56 Schol. D. Thr. 781, 27 sqq.



Grec
orthographe

περὶ μὲν τὰς ἀκριβεῖς
καὶ αὐτάρκεις τῶν ἐπιστημῶν
οὐκ ἔστι βουλή, οἷον περὶ
γραμμάτων· οὐ γὰρ διστάζομεν
πῶς γραπτέον. (Aristote
Eth. Nicom. III, 5. 1112 a 34).

× voir Bekk. an. III 1127 et suiv.

Grec. ×Latin 1° une consonne entre deux voyelles se joint à la seconde: ἔ-χει. ἱ-κα-νόν. pa-ter

2° deux ou trois consonnes appartiennent à la seconde voyelle, si elles peuvent commencer un mot: ἄ-μνος, ἄ-κμή, δε-σμός, ὀ-σφραίνομαι. pa-tris. fa-scia. et-fluo. perfec-tus. emp-tus.

une muette ~~consonne explosive~~ devant μ ou ν appartient à la voyelle suivante:× ῥά-χνη, δη-γμός, Δά-φνις.

× si une muette ~~explosive~~ de même espèce peut commencer un mot avec μ ou ν.

Trois consonnes se joignent à la seconde voyelle, si les deux premières ou les deux dernières peuvent commencer un mot; ἐ-σθλός, ἔ-χθρός. — de même ἄ-σθμα.

En Latin x peut se joindre à la voyelle précédente ou suivante; mieux à la suivante Ale-xander

3° Dans les mots composés, on sépare suivant les parties intégrantes: συν-έχω ὡσ-περ. ab-eo – red-eo.

quand il y a élision, la consonne précédente est jointe à la ~~consonne~~ voyelle suivante: πα-ρ' αὐτοῦ. ἀ-π' ἄγειν.

4° Dans ~~εἰς~~ ἐξ, εἰς, πρός, δυς, ~~la finale~~ en composition la finale consonne se sépare du mot suivant, s'il commence par une consonne, et lui est unie s'il commence



~~Latin~~

par une voyelle : ἐκ-σώ-προς
-φέρω, δύσ-μορφος,
ἐξ-στεῖ-σ προ-σάγω δυ-σά-
ρεστος

5° aucune syllabe ne peut
se terminer par une aspirée
Βακ-χοι Σαπ-φω ἐ-χθρός.

orthographe

anecd. Oxon. IV, 331

(cf. Bkk anecd. 1127) apud Lentz

I, c) ὀρθογραφία ἐστὶν ἡ ~~λέξις~~ κατὰ λέξιν ἠκριβωμένη γραφή. πόσα εἴδη τῆς ὀρθογραφίας; τρία· σύνταξις, ποιότης, ποσότης. καὶ σύνταξις μέν ἐστι ζήτησις στοιχείων περὶ κατάληξιν ἢ ἐπιφορὰν συλλαβῶν οἷον ἐν τῷ ἀσθενὴς τὸ σ πότερον ληκτικόν ἐστι τῆς πρώτης συλλαβῆς ἢ τῆς δευτέρας ἀρκτικόν. ποιότης δὲ ζήτησις περὶ σύμφωνα καὶ τὴν τούτων μεταβολὴν ὡς ἐν τῷ ἔμπορος ποῖόν ἐστι στοιχεῖον τὸ ν ἢ τὸ μ. ποσότης δέ ἐστι ζήτησις περὶ πλείονα ἢ ἐλάττονα φωνήεντα κατὰ τὴν λέξιν, τουτέστι περὶ διφθόγγου ἢ μονοφθόγγου.

Ἡρωδιανοῦ περὶ ὀρθογραφίας



αι ου ε, ει ου ι, οι ου υ

α ι ᾳ νυν αιν (ι ἀνεκφώνητον)

Lentz CIV, CV

πόσοι κανόνες ὀρθογρα-
φίας; δ΄· ἀναλογία, *διά-
λεκτος, ἐτυμολογία. καὶ
ἀναλογία μὲν ἐστι κανὼν
ἀποδεικτικὸς ὡς ἐν τῷ ἡμε-
ρινὸς ἢ νυκτερινὸς τὸ ρι ἰῶτα
ἐπεὶ τὰ διὰ τοῦ ρινος και-
ροῦ παραστατικὰ διὰ τοῦ
ι γράφεται. ἱστορία δὲ
ἐστιν ἡ τῶν παλαιῶν παρά-
δοσις ὡς ὅτε χίλια διὰ
τοῦ ι γράφεται, ὅτι οὕτως
αὐτὸ παρέδωκεν ἡ συνήθεια.
διάλεκτος δέ ἐστιν ἰδίωμα
γλώττης· ὡς ὅταν μείλιχος
διὰ τῆς ει διφθόγγου γρά-
φωμεν ἐπεὶ οἱ Αἰολεῖς
μέλλιχος λέγουσι τὸ ἐν
τῇ διφθόγγῳ ε ἐκφωνοῦντες·
ἐτυμολογία δὲ σύντομος
ἡ ἀληθὴς ἀπόδειξις

* ἱστορία

πρωεῖρα a προσεῖναι
ne l'ont pas et à cause de l'analogie
des mots en ειρα

ἦμεν, ἴτε, ἴασι
εἶμι l'ont pas et à
cause de l'usage

Ἀργειφόντης et non
Ἀργιφόντης parce que
les Doriens disent ἀργεφόντης

τοῦ ζητουμένου ὡς ὅταν εἴπω εἰλικρινής; τὸ εὔφθογγον παρὰ τὴν ἔλλειψιν τῆς τοῦ ἰδίου αὐγήν.

Tous les mots commençant par χε s'écrivent par ~~χε~~ χαι excepté χαίτη parce qu'il n'est de κρατῶ.

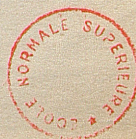


orthographe

Quintilien I, 7, 1 nunc quoniam diximus quae sit loquendi regula, dicendum quae scribentibus custodia quod Graeci ὀρθογραφίαν vocant: hoc nos recte scribendi scientiam nominemus. (7) quaeri solet in scribendo praepositiones sonum quem iunctae efficiunt an quem separatae observare conveniat, ut cum dico <u>optinuit</u>; secundam enim (ἀναλογία) <u>b</u> litteram ratio poscit, aures magis audiunt p, et <u>immunis</u>; (8) illud enim quod veritas (ἐτυμολογία) exigit, sequentis syllabae sono victum <u>m</u> gemina commutatur. (9) Est et in



dividendis verbis observa-
tio, mediam litteram conso-
nantem priori an sequenti
syllabae adiungas. haruspex
enim quia pars eius a posterior
~~post~~ spectando est, s litteram
tertiae dabit... (11) Verum or-
thographia quoque consue-
tudini (custodita) servit ideoque
saepe mutata est... [28]
quid?.. quae scribuntur aliter
quam enuntiantur? nam
et Gaius c littera notatur,
... ego, nisi quod consuetudo
optinuerit, sic scribendum
quidque iudico, quomodo
sonat. hic enim est usus
litterarum, ut custodiant
voces et velut depositum
reddant legentibus, itaque
id exprimere debent quod
dicturi sumus.


ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Latin

explosives

	Gutturales	dentales	labiales
fortes ~~muettes~~	c, k, q	t	p
douces ~~vibrantes~~	g	d	b
aspirées	ch	th	ph

continues

		Gutturales ~~palatales~~	~~linguales~~	dentales	labiales
			"	s	f
spirantes	muettes	h	"	"	v
	vibrantes	i consonne	~~j (consonne)~~	"	
liquides	orales	"	"	r, l	"
	nasales	n (devant une gutturale explosive)	"	n	m

voyelles ă, ĭ, oŭ, ĕ, ŏ, ā, ī, oū, ē, ō.
— Diphthongues : aou, ai, ae, oi, oe, eou.

vocales... per se prolatae nomen suum ostendunt, semivocales vero ab e incipientes et in se terminantes (ef, el, em, en, er, es), absque x quae ab i incipit per antastrophen Graeci nominis ξῖ, quia nusquam fuit, cum sit semivocalis, a vocali incipere et in se terminare... mutae autem a se incipientes et in e vocalem desinentes, exceptis q et k, quarum altera in u, altera in a finitur. (Prisc. I, 7)

litterae, an elementa
elementa proprie dicuntur
ipsae pronuntiationes
notae autem earum litterae
(Priscien I, 4) abusive tamen
consonantes et elementa pro litteris
et litterae pro elementis vocantur

b c d g h k p q t
tenues, mediae, aspiratae



Latin

Les Grecs ont toutes les voyelles simples sauf l'ou bref; ils n'ont que l'ou long. — voyelle mixte υ se rapprochait de l'i (u français) — prononçait η sans confusion avec l'i (Denys d'Halicarnasse, de compositione verborum c. 14), à peu près comme è. — diphthongues au, eu et, ευ et ηυ, οι, ει. nous n'en prononçons probablement aucune comme les Grecs — consonnes avaient toutes les muttes, impossibilité de se représenter le son des aspirées. — n'avaient ni F ni ch, ni z, ni son mouillé (ainsi Z-ov), ni ch français ni j. — avaient le son ng ἄγγελος. — avaient eu le v digamma F. a été employé pour expliquer l'hiatus dans Homère. ~~Ἀπόλλωνος Fέκατο Cεῖδαο Fάνακτος (Il. I 75)~~

lois de permutation.

	explosives gutturales	dentales	labiales
muettes ~~fortes~~	c, k, q	t	p
vibrantes ~~douces~~	g	d	b

	continues gutturales	palatales	linguales	dentales	labiodentales
spirantes {fortes	"	"	"	s	f
spirantes {douces	h	j	"	"	v
liquides {gutturales	"	"	l r	"	"
liquides {nasales	n (c, g)	"	"	n	m

~~[illegible]~~ déjà celle du peuple dans les derniers temps de l'empire Romain (ὀκτατξοῦ, ...ῖς, ΗΕΚΤΕ inscript.)

Latin. — a prononcé patulo maxime ore (Quint. IX, 4, 34). — e ~~[illegible]~~ long (camena, frenum) = è; rapproché de l'i à la fin de here (Quint. I, 4, 18) (variation de l'ablatif are, ari). — i long deux sons l'un exile, l'autre pingue (Lucilius). fluctuation entre l'i et l'ei dans les inscriptions.ˣ — son moyen entre i et ou (Q. I, 4, 7) maxumus, maximus, lubido, libido, aucupium aurufex; dans Cicéron prononciant i (Gr. Lat. p. 2284. 2216); a un probablement analogue à l'υ Grec. — u toujours ou da βοςουσε, τουομ inscriptions. Gr. Lat. p. 2454. — diphthongues au = aou fluctuation entre plaustra et plostra Suet. Vesp. c. 22.

Corssen, de la prononciation du vocalisme (emploi des voyelles) et de l'accentuation du Latin. 1858.

~~comparaison entre la prononciation oratoire et la musique~~ ~~Quintilien I, 10, 22-28. 34~~ comparaison avec le grec 1, 12, 10, 27-34 hoc illi factum est uni tenue hoc facies; haec illi fecere adde e ut pinguius fiat. (Vel. Long. 2220

ˣ son intermédiaire entre i et é pour les nominatifs et accusatifs pluriels fontes, montes.

ˣ neque e plane neque i auditur (Quint. I, 4, 8) (voir au verso)

o probablement tantôt ô, tantôt o

les gens cultivés prononçaient aou, le peuple ao ou o — öou (ou) dans l'ancienne langue latine. joubeatis. abdouat. jous. poublicom. devient de bonne heure ou ou o. — ëu (éou) rare en latin neuter, neutiquam — äi. fluctuation entre äi et äe sur la même pierre. aiption aidilis quaestor. fortune, victorie dans les provinces. äi, est successivement devenu äe, enfin e dans la bouche des provinciaux et du peuple. au troisième siècle de l'ère chrét. ai, ae, et e désignent le même son e. — ~~[illegible]~~ öi s'est changé tantôt d'abord en oe = eu puis en ou (oino, oenus, unus) — tantôt ~~[illegible]~~ en ei (oinvon sei) qui désignait le son moyen entre l'é et l'i, ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~. Les transformations à peu près complètes du temps de Cicéron^x — dans le peuple oe (eu) en devenu é (foedus) — ei ~~[illegible]~~ était le signe du son moyen entre l'é et l'i. ce son ressemblait plus à un é à l'époque ancienne et du temps d'Auguste dans la bouche du peuple; ce son ressemblait plus à un i à l'époque classique dans la bouche des gens cultivés. donc ei n'était pas une diphthongue. — la seule vraie diphthongue qui se fût conservée = äou (äoutoum)

loedunt et coiravit (Gracques) loidos. moiros. moeros

l'ancienne forme était Romanoi

x à la fin de l'empire ei = i

huic, cui

Latin consonnes. — 1° Gutturales. — c = K même dans Kikero — ~~c, t = tk, et devant~~ i + a, e, o, u; plus tard = tK, ds enfin = tz — ci = ī

q = K. — qv = qu devant ae, e, i (quae); = qou (quam) devant a, o; = qv devant ou (u) (quum)

~~g vui~~ création du g — g = gu (fr.) devant (magis, genus) i, e plus tard = dj (fr.)

consonnes explosives

~~P~~ ~~le~~ ci + voy. se distinguait de ti + plus (marcius, justitia) respecté au moins jusqu'au ~~IV~~ VIe siècle de l'ère chrétienne. c restait guttural et t dental. plus tard dz

h = aspiration rude. a disparu de bonne heure en grande partie, plus tard tout à fait

3° Labiales

P invariable

B voisin du P comme en Allemand et en Alsacien; plus tard voisin du V.

F distinct de φ, on ne sait pas en quoi (Quint. I, 4, 14. XII, 10, 29); plus tard confondu.

2° ~~[illegible]~~ Dentales

T toujours fort; modifié devant ius etc. ~~[illegible]~~ – faiblement articulé à la fin des mots (apud, apud)

D semblable au T à la fin des mots – avait disparu à la fin d'un certain nombre de mots (molticatod, gnaivod) – plus tard = dz devant l'i (zaconus, diaconus, zabolus)

consonnes continues

Liquides

L son plein à la fin des mots (consul); après une muette initiale (clarus); à la fin de la syllabe devant une consonne (pulmo); dans periclum, vinclum, était accompagné d'un ou sourd. – son léger au commencement des mots (lotus); voisin de l'r entre deux voyelles dans talis, faciles etc. – son très faible à la seconde place quand il était géminé Anullius voisin d'Anullius; voisin de l'i consonne ~~dans~~ et fondu avec l'i dans millia (milya)



R est venu de l's dans beaucoup de mots (quaeso, quaero); souvent substitué au d dans l'ancienne langue (advenas, arvenas; medidies, meridies)

N son clair quand il est initial (narro), médial entre deux voyelles (Vinius), devant les muettes dentales (eorundem) — son sourd, médial devant un s (censor); devant y (conjungo) et v (convenire) et f (confero) dans les mots composés; après l'm (amnis); final (carmen) — voisin de la nasale française devant c, q, g, ch, x (anguis, anaps, unquam, junxi) = n dans ng

M son clair, quand il est initial (magnus); un peu sourd, médial (umbra); très sourd et presque imperceptible, final (annum) et depuis la fin du 3e siècle (post Chr) supprimé (lucru, annoro inscr.) pleraque nos illa quasi mugiente m littera claudimus, in quam nullum graece verbum cadit: at illi ny jucundam ... illius loco ponunt Quint 19, 10, 31

Spirantes

S toujours forte, initiale, devant sp, sc, st (spargere, scindere, stare); médial, après et devant certaines consonnes (avait souvent disparu devant m, n, l, d (casmena, camena) — plus douce, médiale entre deux voyelles (rosa), [excepté dans les mots dérivés de verbes dont le radical se terminait par d ou t (divisio)]; après l'n sourde (consul) — très faible, finale, déjà anciennement (Furio pour ous), à la fin de l'empire complètement supprimée.

Cic. Or. 48, 161 quod iam subrusticum videtur, olim politius, eorum verborum quorum eaedem erant postremae duae litterae (ut in aureus u et s) quae sunt in optumus postremam litteram detrahebant nisi vocalis insequebatur — omnibus princeps — dignu' loco ...

Z dans les mots Grecs, depuis Cicéron autrefois s (Sethus, Zethus) ou ss (atticisso)

X = css (l's très forte), plus tard = s.

~~[illegible]~~

i consonne (en Latin j), initiale (Juno) et au commencement de la seconde racine dans les mots composés (dijudico) = y dans (il y a) — médiale entre deux voyelles dans les mots simples (ejus) = à peu près ill (dans mouiller) — à la fin de l'empire ~~[illegible]~~ dj (j Français)

V, initial, et médial à côté de consonnes (verus, calvus) = à peu près le v Français et le w allemand. — médial entre deux voyelles (Favonius) = à peu près le w anglais (qui est voisin de ou).

quantité

accent rósa, Románus, Româna, misellus, tégmine — Weil et Benloew traité ~~de~~ théorie générale de l'accentuation latine 1855.

Quintilien 12, 10, 27-33 ipsis statim sonis durior... [33] tanto est sermo graecus latino iucundior ut nostri poetae, quotiens dulce carmen esse voluerunt, illorum id nominibus exornent.

comparaison entre la prononciation oratoire et la musique Quint. 1, 10, 23-25.



L'alphabet latin laisse de côté Θ ϑ, Φ φ, Ψ X et se servit du dig F pour l'f. par suite 21 lettres

A B, < C Ɛ, D, E II, I' F, Z, H, I, K, ⱽ Λ L, M W M, IIII, N, ⊗ ⊙ O o, Γ P, Q R, Σ Ś S, T, V, X.

L'x ~~moderne~~ postérieur aux autres lettres.

x, au temps de la 1re guerre punique, le G fut tiré du C, et placé par un affranchi de Sp. Carvilius Ruga entre la f et l'h à la place du Z.

Du temps de Cicéron Y et Z et ~~ch~~, ch th s'introduisent principalement dans les mots tirés du grec.

confusion entre l'u et le v, entre l'i voy. et l'i consonne. La quantité n'est pas marquée.

emprunté aux Grecs X au lieu de ξ

x Pendant un temps la différence entre la douce et la forte gutturale s'effaça, C(Γ) et K désignaient le même son, l'emploi de c prédomina sur celui de K, et quand la différence entre les deux gutturales se fit sentir de nouveau, au temps de la 1re guerre punique etc.




ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Latin

Orthographe

L'orthographe latine a été fixée par les travaux des grammairiens latins du 1er et du second siècle de l'ère chrétienne qui nous sont parvenus par extraits dans les grammairiens des 4e, 5e et 6e siècles. L'orthographe du temps de Quintilien doit nous servir de règle. Elle diffère peu de celle à laquelle nous sommes habitués.

A et E. Depeciscor était peut-être plus antique que depaciscor (p. 78).

A

O

O et ~~O~~ u. On écrivait ~~avant~~ anciennement ansol, funtis, frundes. en désuétude au temps de l'empire. — adolesiens, adulesantia, adolesco, epistula moins anciens que adolesans, epistola (p. 82) — robigo, non rubigo (p. 85). — opilio exceptionnel dans Virgile. opilio régulier (p. 86)

vo et ~~vu~~ vu. A partir ~~de~~ du temps de Quintilien (1, 7, 26) on écrivit vulgus au lieu de volgus, ~~arvas~~ arvus au lieu de arvos.

Die Neugestaltung der lateinischen Orthographie in ihrem Verhältniss zur Schule von Wilhelm Brambach (Leipzig 1868)

Livius Andronicus, Ennius Accius, Lucilius

p. 67

Varron, Nigidius Figulus César, Claude Verrius Flaccus

M. Valerius Probus, Pline Annius Caesellius Vindex, Flavius Caper, Velius Longus Terentius Scaurus. (Keil VII)

Marius Victorinus ars gram. 2456 99 O.

manuscrits du IV au VIIe s.

inscriptions officielles d'Auguste aux Antonins.

Lucien Müller orthographiae et prosodiae latinae summarium Petropoli 1878. 8°



O et e. Anciennement (Quint. 1, 7, 25) vorter, vortex, vorsus. mais sous l'empire verter, vertex, versus. — Vortex fluminis est, vertex capitis (Caper 2243 L.) (Cette orthographe doit-elle être observée? non ~~ne doit~~ pas p. 102). — Certains auteurs également pignoris, foenoris et pigneris, feneris.

cf. vorsus paginae, versus cf. ipsius a verbo vertor (ibid. 2242) [illegible]

U

U et E. on écrivait anciennement capiundus, legundus, emundus etc., mais de bonne heure aussi et plus tard exclusivement (Marius Victorinus 2458) capiendus etc.

U et I. — César a commencé à écrire optimus, maximus etc. au lieu de optumus, maxumus ... devenu normal à l'époque de l'empire (Cornutus 2284). Victorinus 2458). — on fixa arcubus, artubus, partubus pour les distinguer de arcibus, artibus, partibus (Quint. 1, 7, 21) (Quintil. 1, 7, 9). — lacrimae, non lacrumae (lacrymae pour représenter le son intermédiaire),

monimentum non monumentum p. 119

(Cornutus 2284, Priscien 4, 14).

— mambiae, ou mamibiae? p. 119-120. × manceps, mancupium, aucupium

(pp. 119-122). aurifex, aucupium (Vel. Longus 2231), mancipium (Probus 119, 64).

× manibiae = butin (Charisius 97, 14)

V. extinguo, arguo. mais ungo non plus unguo (unguentum) (Vel. Long. 2223)

ningit, tingere non ninguit, tinguere (Caper 2249, 2246)

E

E

e et i — protenus adverbium loci, protinus adverbium temporis

quatenus = quo fine, quatinus = quoniam (Caper 2243. Mar. Victorin. 2461) — blâmé par Brambach 143.

aedes, cautes, clades, fames, vates, vulpes, non aedis &c. (Prob. 198)

~~ees~~ es, is à l'accusatif pluriel. Varro 8, 67. Probus 95. Charisius (129. 139 137. 130) 148. Donat 378. Priscien ~~47~~, 83-86. Les parisyllabiques en is devraient avoir le plus souvent l'accusatif pluriel en is



plus rarement en es, omnis, pinguis, dulcis, navis, manes et manis, tres et tris. — De même les noms en er, abl. i, imber, imbres et imbris. — Les noms en ns, rs ont tantôt es, tantôt is, fons, fontes et fontis, pars, partes et partis. — les noms en as, gén. ium, ont es, civitas, civitates — de même les noms en a, audaces. — plures, complures lites étaient flottants.

is au nominatif pluriel, assez usité du temps de Varron (8, 37). plus tard uniquement es.

e, i à l'ablatif. em, im à l'accusatif.

Latin

orthographe

I

I

Lucilius recommandait d'écrire au pluriel pueri pour le distinguer du génitif puerï (Quintil. 1, 7, 15). — Scaurus (2264) faciles dociles au pluriel pour le distinguer de facilis docilis. — tout cela tombé en désuétude à l'époque de l'empire

i entre deux voyelles (Maia, Aiax) était souvent écrit par deux ii, comme consonne double.* cette orthographe ne fut pas admise par les grammairiens Priscien 7, 19 ; 1, 50.

* Quint. 1, 4, 11.

Le génitif des noms en ius, ium (Pompeii) studii d'abord écrit par un seul i, mais pendant le premier siècle de l'ère chrét. Properce et Ovide ont écrit par deux i. Varron le recommande comme rationnel (Charisius 78, 4) Pline l'ancien (Charis. 79, 2). Probus 105, 33. Diomède 303, 8. Priscien 12, 22. Le vocatif des noms propres par un seul i (Charisius 23, 11-20).



abicio, adicio, obicio, reicio, subicio
amicio, inicio, deicio, eicio, proicio étaient
généralement en usage ~~à l'époque~~ au
temps de l'empire — cependant Ov. Ham
1, 19-20. 4, 17 (reice) — Brambach
(p. 202) propose d'écrire par un double
i après les prépositions terminées par
une voyelle, et par un double ou un
simple après les prépos.^ns^ terminées
par une consonne.

Y

n'était autorisé que dans
les mots grecs. anciennement repré-
senté par un u : cupressus de
κυπαρισσος.

Æ et Ē fluctuation. les
grammairiens ~~disent~~ ne donnent
pas de renseignement.

Y

Bruges, ~~Burrhus~~ Burrum Cic. Or. 48, 160

Gutturales

K. employé anciennement devant l'a (Servius in Don. 422, 3/5). n'a subsisté que dans Kalendae, orthographe normale du temps de l'empire (Br. p. 211)

Caius, Cnaeus se prononçaient Gaius, Gnaeus et avaient conservé le c (Quint. 1, 7, 28)

les adjectifs en icius (patricius, advecticius etc.) doivent s'écrire par un c. — on doit écrire condicio, dicio, solacium*, mais contio, ~~convitium~~, indutiae, nuntius, otium, negotium, setius, suspitio.

*suspicio, convicium par un c

anciennement quom, à partir de la fin de la république cum. quum n'est pas directement justifié. — quoi ancien, cui normal. — quor, cur normal. — qqes uns ont écrit equs, coqus ; plus tard equus, cocus ont prévalu. sequor, sequuntur, secutus. — cottidie plus autorisé que quotidie qui se trouve pourtant dans qques grammairiens



Labiales

B. F. on devrait écrire Danuvius, mais Danubius a prévalu.

Varro prescrit d'écrire les noms génit. bis par bs, et les noms génit. pis par ps (Terentius Scaurus 2261). urbis, participis.

hiems, non hiemps, tentare non temptare (Marius Victorinus 2266)

Dentales

haud, sed préféré par les grammairiens à haut, set (Charisius 112, 8. Velius Longus 2231).

quicquid, quicquam prescrit par les grammairiens (Caper 2241. Caper 2260).

~~querel~~ Liquides

L.

querela, medela, candela etc. par une seule l — mais les diminutifs catella etc par deux, attesté par l'unanimité des grammairiens (Caper 2241. Velius Scaurus 2249. Mar. Victorinus 2463. Priscien 4, 4).

milia, ~~milium~~, ~~milibus~~ avait prévalu (olim l'ancien dans Ampelius 172, 13) qui ajoute milium, milibus).
— paulum non paullum (v. Velius Longus 2238. quelque hésitation, Scaurus 2267).

M.

quanquam, nunquam généralement attestés. — quicumque, utrumque plus vraisemblables.

m se change en n devant d et t (Priscien 1, 38) tantundem, identidem, eorundem, quendam



N.

thesaurus, non thensaurus (Caper 2239). formosus, non formonsus (Caper 2241. Sacerdos 2257). quotiens, totiens, mais decies, milies (Velius 11, 22, 24). conjunx, non conjux (Velius Longus 2236. Priscien 6, 40. mais ce n'est pas sûr. quelques-uns écrivaient conjux voir Vel. Long. loc. cit.)

S

quintilien 1, 7, 20. Ciceronis temporibus paulumque infra, fere quotiens s littera media vocalium longarum vel subjecta longis esset, geminabatur ut caussae, cassus, divissiones. — tombé en désuétude. cf. Sacerdos (2257)

cornutus 2283

X

exsil, exsputo, exstinguo etc.
non exul, exputo etc. (Aulus Ribbeck 2314 Priscien 2, 11).

Z

Mezentius de bonne heure att-
icise, mais plus tard baptizo etc.

H

quint. 1, 5, 19-21
harena, haurire, vehemens, deprendere
= deprehendere (quint. 9, 4, 19)

Cicéron orator, 48, 160. on disait
alors pulchros, cethegos, triumphos,
carthaginem, otones, sepulcra, lacrimas.
— du temps de l'empire Otho,
Gracchus — dans le 1er siècle inchoo,
depuis Trajan inchoo

cum scirem ita maiores lo-
cutos esse ut nusquam in vo-
~~gracchus~~ cali aspiratione ute-
rentur, loquebar sic ut pulcros
cetegos, triumpos, Kartaginem
dicerem; aliquando idque sero,
convicio aurium cum extorta
mihi veritas esset, usum lo-
quendi populo concessi, scientiam
mihi reservavi... otones, Ca-
pitones, sepulcra, coronas, la-
crimas dicimus quia per
aurium judicium semper licet



assimilation des prépositions

elle est prescrite par les grammairiens en général (Scaurus 2260) — adquirere (Prisc. 2,7). — Ritschl et autres (p. 305) considèrent conectere, conivere, conisi, conubium comme seuls autorisés. C'n était l'idée d'après Aulu Gelle (2,17) qui cite conexus en exemples


ECOLE NORMALE SUPERIEURE

De la Phonétique –
De l'Ecriture en général



Le son est la sensation que nous éprouvons, quand les vibrations d'un corps sonore se propagent jusqu'à notre nerf acoustique.

Le son est musical, quand le mouvement vibratoire recommence toujours de la même manière à des intervalles égaux; il est un bruit, quand il ne recommence pas de la même manière à des intervalles de temps égaux.

Les sons musicaux perceptibles sont compris entre 16 (ou 32) et 38000 (ou 76000) (11 octaves) vibrations par seconde. ~~octav~~ Ceux qu'on emploie dans un orchestre sont compris entre 40 (80) et 4000 (8000) vibrations par seconde (7 octaves).



Helmholtz

nombre de vibrations comptées par seconde aller et retour pour une note

	2 c — h	3 c' — h'	4 c'' — h''	5 c''' — h'''	6 c'''' — h''''
c (ut)	132	264	528	1056	2112
d (ré)	148,5	297	594	1188	2376
e (mi)	165	330	660	1320	2640
f fa	176	352	704	1408	2816
g sol	198	396	792	1584	3168
a la	220	440*	880	1760	3520
h si	247,5	495	990	1980	3960

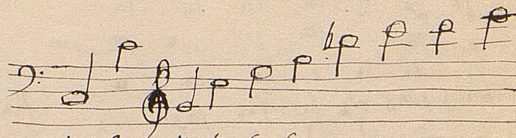
b = si bémol

437,5 ou 875 vibrations dans le calcul français d'après l'Académie la₃ de Radau

les sons musicaux compris entre 40 et 4000 vibr. (calcul Allemand)
les sons perceptibles entre 16 et 38000 (All.)

p. 37 das Ohr von solchen Schwingungen getroffen hört .. bei gehörig angestrengter Aufmerksamkeit nicht nur denjenigen Ton dessen Tonhöhe durch die Dauer der Schwingungen ... bestimmt ist ... sondern es hört ausser diesem noch eine ganze Reihe höherer Töne, welche wir die harmonischen Obertöne des Klanges nennen, im Gegensatze zu jenem ersten Tone, dem Grundtone, der unter ihnen allen der tiefste und in der Regel auch der stärkste ist, und nach dessen Tonhöhe wir die Tonhöhe des ganzen Klanges beurtheilen. Die Reihe dieser Obertöne ist für alle musikalischen Klänge genau dieselbe, es sind nämlich folgende: 1 die höhere Octave des Grundtons .. nennen wir den Grundton (ut 3) c, so ist dessen höhere Octave c' (ut 4); 2° die Quinte dieser Octave, g' (sol 4); 3° die zweithöhere Octave c'' (ut 5); 4 die grosse Terz dieser e'' (mi 5); 5 die Quinte dieser Octave g'' (sol 5) etc.





p. 166 Bei der Untersuchung des Klanges der menschlichen Stimme mittelst der Resonatoren findet man... ziemlich regelmäßig die ersten sechs bis acht Obertöne zwar deutlich wahrnehmbar, aber je nach den verschiedenen Stellungen der Mundhöhle in sehr verschiedener Stärke, bald mächtig in das Ohr hineinschmetternd, bald kaum vernehmbar.

p. 173 es werden... alle diejenigen Obertöne verstärkt welche mit einem der Eigentöne der Mundhöhle zusammenfallen oder ihm doch nahe genug liegen während die übrigen Obertöne mehr oder weniger gedämpft werden.

Resonanz der Mundhöhle für die verschiedenen Vokalen

ou	o	a	ä	e	i	eu	u
(la)	(si) si b.m.	si	sol	ré	fa	ut#	sol
f			ré	la	la	la	la
	b²	b''		b'''	g'v	cis''	g''' – as'''

Radau	ou	o	a	ä	e	i	eu	u
	fa2	si b.m.3	si b.m.4	ré4 sol5	fa3 si b.m.5	fa2 ré6	fa3 ut#5	fa2 sol5

ou — o — a

Radau	ou	o	a	ä	e	i	eu	u
	fa2	si b.m.3	si b.m.4	ré4 sol5	fa3 si b.m.5	fa2 ré6	fa3 ut#5	fa2 sol5

p. 159 Im menschlichen Kehlkopfe … wird die Spannung der Stimmbänder … verändert und bestimmt die Höhe des Tones.

p. 163 (Die Stimmbänder) bei laut tönender Stimme als membranöse Zungen wirken, und wie alle Zungen (anches) zunächst eine Reihe entschieden discontinuirlicher und scharf getrennter Luftstösse hervorbringen die, wenn sie als eine Summe einfacher Schwingungen dargestellt werden sollen, einer sehr grossen Anzahl von solchen Schwingungen entsprechen, und deshalb im Ohre als ein aus einer ziemlich langen Reihe von Obertönen zusammengesetzter Klang erscheinen.

---

p. 189 in dieser höheren Gabelreihe gab nun der Grundton b (b bémol?) allein genommen wieder U. Derselbe in mässiger Stärke angegeben und stark mit seiner octave b', schwächer mit der Duodecime f'' begleitet, giebt O dessen charakteristischer Ton eben b' ist. A erhält man



wenn man zu b zunächst b' und f'' mässig stark, dagegen b'' und d''' als charakteristische Töne kräftig tönen lässt. Um a in ä überzuführen muss man b' und f'', die Nachbarn des tieferen charakteristischen Tones d'' etwas verstärken, b'' dämpfen, dagegen d''' und f''' möglichst her vortreten lassen. Für E muss man die beiden tiefsten Töne der Reihe b und b' mässig stark halten als Nachbarn des tiefern Verstärkungstones f' und die höchsten f''', as''', b''' möglichst heraustreten lassen.

p. 165 bei den Klängen des menschlichen Kehlkopfes, wie bei denen anderer Zungenwerke, die Obertöne ihrer Stärke nach mit steigender Höhe continuirlich abnehmen würden, wenn wir sie ohne die Resonanz der Mundhöhle beobachten könnte. In der That entsprechen sie dieser Annahme ziemlich gut bei denjenigen Vocalen, welche mit trichterförmig weit geöffneter Mundhöhle gesprochen werden, näm-

lich beim scharfen A oder Ä. Dieses Verhältniss wird nun aber sehr wesentlich verändert durch die Resonanz in der Mundhöhle. Je mehr die Mundhöhle verengert ist, entweder durch die Lippen oder durch die Zunge, desto entschiedener kommt ihre Resonanz für Töne von ganz bestimmter Höhe zum Vorschein und desto mehr verstärkt sie dann auch in dem Klange der Stimmbänder diejenigen Obertöne, welche sich den bevorzugten Graden der Tonhöhe nähern; desto mehr werden dagegen die übrigen gedämpft. Bei der Untersuchung des Klanges der menschlichen Stimme mittelst der Resonatoren findet man deshalb wohl ziemlich regelmäßig die ersten sechs bis acht Obertöne zwar deutlich wahrnehmbar aber je nach den verschiedenen Stellungen der Mundhöhle in sehr verschiedener Stärke, bald mächtig in das Ohr hineinschmetternd, bald kaum vernehmbar.x



x p. 173 die Dämpfung der nicht verstärkten Töne ist desto auffallender, je enger die Mundhöhle geschlossen ist, entweder zwischen den Lippen wie beim U, oder zwischen Zunge und Gaumen wie beim I und Ü.

p. 171. Die Mundhöhle wird (beim Flüstern) gleichsam wie eine Orgelpfeife angeblasen, und verstärkt durch ihre Resonanz die entsprechenden Töne des Luftgeräusches, welches theils in der verengerten Stimmritze (es ist der hinterste Theil der Stimmritze zwischen den Giesbecken-Knorpeln, welcher beim Flüstern als dreieckige Oeffnung offen bleibt und die Luft passiren lässt, während die Stimmbänder aneinander gelegt werden), theils in den vorderen verengten Stellen des Mundes, wo dergleichen sind, hervorgebracht wird. Dabei kommt es allerdings gewöhnlich nicht zu einem vollen Ton; nur beim ü und u kann das Luftgeräusch zu einem solchen gesteigert werden, indem man mit dem Munde zu pfeifen beginnt. Beim Sprechen wäre diess aber ein Fehler.

König die monometrischen Flammen (Poggendorff CXLVI 1872 161 – voyelles 176 Annal.) cf. Terquem (d'Almeida 1873 p. 186

M. Koen. a trouvé pour chaque voyelle des formes de flammes très compliquées, surtout pour les sons graves (ou le plus grave $C_{128 v.s.}$ [illegible]), ce qui démontre la coexistence d'un grand nombre d'harmoniques... il est impossible de donner encore aucune règle fixe tant les formes des flammes sont variables avec la hauteur pour une même voyelle... si la théorie de Mr. Helmholtz était exacte il serait impossible d'émettre une voyelle sur un son plus élevé que celui qui la caractérise... En outre ce n'est pas la bouche qui agit seule comme résonateur dans



la production des sons, mais bien toute la cavité buccale y compris les fosses nasales. erreur puisque la voix de chaque personne possède un timbre particulier, variable même avec l'état du larynx, on ne peut admettre qu'un son unique caractérise chaque voyelle.

Koen. p. 183 Die vocale der Flüsterstimme brachten nur eine sehr geringe Wirkung auf die Flamme hervor... Das Ganze war so unbestimmt und verschwommen, dass sich nicht einmal ein Unterschied zwischen den verschiedenen vocalen erkennen liess.

on appelle cordes vocales deux ligaments élastiques qui sont disposés d'avant en arrière dans le larynx et qui ont en moyenne 0,025 de longueur chez l'homme et 0,018 chez les femmes. quand elles ne sont pas tendues, elles laissent entre elles une ouverture triangulaire ; quand elles sont tendues, elles ne laissent entre elles qu'une petite fente ; alors l'air chassé des poumons les entr'ouvre ; elles reviennent immédiatement sur elles mêmes ; et les vibrations répétées que l'air a fait ainsi de l'air sortant brusquement du larynx constituent le son qu'on appelle la voix.



Quand on parle sans faire vibrer les cordes vocales, on chuchotte : on fait entendre les bruits que produit le frottement de l'air contre les parois du larynx de la gorge et de la bouche.

On appelle sons articulés les sons que l'on produit en modifiant au moyen de la langue, du voile du palais, des dents et des lèvres les sons produits par l'air expiré soit dans le larynx soit dans la bouche.

Les sons articulés se divisent en sons musicaux ou voyelles (φωνήεντα vocales) et en ~~[illegible]~~ bruits ou consonnes (consonantes ~~[illegible]~~)

Les sons musicaux diffèrent entre eux par l'intensité qui dépend de l'amplitude des vibrations, par l'intonation qui dépend de leur nombre dans un temps donné et par le timbre qui dépend de leur forme. La forme des vibrations dépend du plus ou moins d'intensité des sons harmoniques qui accompagnent le son fondamental.

Les voyelles sont susceptibles d'une modification : la quantité

Dans un mot elles sont susceptibles d'une intonation plus ou moins aiguë [illegible]

~~les voyelles~~ Le son musical qui constitue les voyelles est produit dans le larynx par la vibration des cordes vocales. Quand on chuchote on produit un bruit en rapprochant les cordes vocales en avant de manière à laisser une ouverture en arrière.

~~La syllabe est [illegible]~~

En prononçant ou on arrondit les lèvres et on abaisse la partie antérieure de la langue. La cavité de la bouche ressemble à une bouteille sans cou.

En prononçant a, la bouche est grande ouverte et la langue reste dans sa position naturelle.

En prononçant i on resserre l'ouverture de la bouche et on élève la partie postérieure de la langue vers le palais.

entre ou et a la cavité buccale peut prendre des formes intermédiaires suivant que l'ouverture de la bouche et la position de la langue se rapprochent plus ou moins de ce qu'elles sont dans la prononciation ou de l'autre de ces voyelles. on prononce ainsi d'ou à a : 1° ô. hôte. 2° o. encore ; — d'a à i : 1° ê bête. 2° è ouvert père. 3° é fermé aimé.

Les voyelles u et eu sont mixtes. on prononce l'u en élevant la partie postérieure de la langue comme dans l'i, et en resserrant et avançant les lèvres comme dans l'ou.



on prononce eu (veuve) en élevant la partie postérieure de la langue comme dans è ouvert et en arron-dissant les lèvres comme dans o.

a

ê â

è eu o

é ô

i u ou

Quand on prononce l'a, l'è, l'eu, et l'o en abaissant le voile du palais, le son retentit dans les cavités par lesquelles le nez communique avec le pharynx et devient nasal. on forme ainsi les voyelles nasales an, in, un, on.

quand la cavité buccale prend successivement deux formes différentes pendant une seule et même émission de voix, on entend un son composé des deux voyelles auxquelles conviennent les deux formes de la cavité buccale ensemble. ce son s'appelle diphthongue (δίφθογγος).

e dans le garde-le est un son voisin de eu. — e féminin fort le e de garde est féminin faible

Les consonnes sont des bruits
que l'on produit ~~indépendamment de~~ dans la bouche
la voix soit en interceptant complètement
~~le passage de l'air expiré~~ soit en serrant
~~dans la bouche~~ le passage de l'air, au moyen
de la langue, du palais, des dents et
des lèvres.

Elles sont explosives quand le passage
de l'air est intercepté complètement et que
le ~~son~~ bruit se produit brusquement sans qu'on
puisse le prolonger. p. k. g. t. d, p. b. Elles sont soutenues
quand le passage de l'air est serré
et que le bruit peut être prolongé, tant
que la respiration le permet : ~~x~~, x. i cons., ch. allemand, s, z, f, v, l, r, n, m

Elles sont fortes ou sourdes, quand elles sont produites
sans vibration ~~des cordes vocales~~ dans le larynx : k, t, p. ~~x~~ s, f ch, p. k. f. s.

Elles sont douces ou sonores quand elles sont produites
avec vibration ~~des cordes vocales~~ dans le larynx : g, d, b, ~~x~~, v. z. j

~~Elles sont gutturales quand~~ le passage
de l'air ~~est~~ resulte intercepté ou serré 1° au moyen
de la partie postérieure de la langue et
du voile du palais, ~~dentales, au moyen~~ consonnes gutturales ; k, g, ch allemand, ~~i consonne~~ l, i consonne
~~de~~ 2° soit au moyen de la langue et des
dents de la mâchoire supérieure, - dentales, t, d, th anglais, s, z, n (l)
3° soit au moyen de la lèvre inférieure et
de la lèvre supérieure ou des dents de la mâchoire supérieure (p. b.) (f. v.) - labiales, m, ~~ou~~ consonnes



78

On appelle aspiration le bruit que produit l'air expiré sans contraction des cordes vocales, par son frottement contre les parois de la gorge. Il est désigné par les signes ' ou h.

On prononce l'l et l'r en plaçant la langue comme pour prononcer le t et en la faisant vibrer. On prononce l'l en faisant vibrer les bords latéraux, l'r en faisant vibrer la partie antérieure.

Quand on [illegible] interrompt le passage de l'air comme pour prononcer une gutturale, une dentale ou une labiale et qu'on n'appuie pas le voile du palais contre le pharynx, le son retentit dans le nez et on prononce les consonnes dites nasales. ng n ou m.

L'l, l'r et les consonnes nasales sont toujours accompagnées de la vibration des cordes vocales.

Le ch français et le j sont des consonnes mixtes qu'on prononce en obstruant le passage de l'air au moyen de la partie postérieure de la langue et du voile du palais comme pour le ch allemand et au moyen de la partie antérieure de la langue comme pour l's. Le ch n'est pas accompagné d'une vibration des cordes vocales comme le j.

r uvulaire

i (oui) u (lui) ou consonne (oui)

l'l mouillé et l'n mouillé sont des consonnes spéciales

~~l'l mouillé (ille) et l'n mouillé (campagne) sont deux voyelles composés de deux consonnes l et n et y.~~

Consonnes explosives

		Gutturales	Dentales	Labiales
non aspirées	fortes	k	t	p
	douces	g	d	b
aspirées	fortes	kh	th	ph
	douces	gh	dh	bh

Consonnes continues

Spirantes	fortes	ch (allemand)	ss et th anglais	f
	douces	i consonne (y)	z	v
			l et r	
nasales		ng (allemand)	n	m



συλλαβή δέ ἐστι κυρίως σύλληψις συμφώνου μετὰ φωνήεντος ἢ φωνηέντων ... καταχρηστικῶς δὲ καὶ ἡ ἐξ ἑνὸς φωνήεντος (D. Thr. §8. 632, 23)

Il faut ajouter ὑφ᾽ ἓν πνεῦμα καὶ ἕνα τόνον ἀδιαστάτως ἀγομένη (Schol. 819, 25).

Syllaba est comprehensio literarum consequens sub uno accentu et uno spiritu prolata. abutimur tamen etiam singularum vocalium sonos syllabas nominamus (Prisc. II, 1).

On appelle syllabe la partie d'un mot qui est prononcée d'une seule émission de voix. — La syllabe est constituée par une voyelle ou une diphthongue seules ou unies à une ou plusieurs consonnes.



Ecriture

L'Ecriture est la représentation par des signes visibles des pensées exprimées par le langage.

Les dessin diffère de l'écriture en ce qu'il ne ~~[illegible]~~ représente pas des pensées, c'est à dire des idées générales, et que lorsqu'il rappelle des idées générales, il ne les représente pas analytiquement comme le langage. Les Egyptiens pour exprimer l'homme aimé de dieu ~~[illegible]~~ représentaient l'homme lui même, à côté du portrait une chaîne = aimé par, à côté de la chaîne le symbole de la divinité. Le dessin ne peut exprimer cette pensée, ou s'il l'exprime il ne l'exprimera pas seule ni sous cette forme analytique.

× un système de signes visibles inventé pour représenter les pensées exprimées par le langage

L'écriture est une invention artificielle comme le système des poids et mesures



On distingue deux sortes d'écritures: l'écriture idéographique qui représente les pensées indépendamment des sons qui les signifient; et l'écriture phonétique qui représente les sons signes des pensées, et qui est ainsi le signe d'un signe. L'écriture phonétique s'est développée de l'écriture idéographique.

L'écriture idéographique est kyriologique ou symbolique. Elle est kyriologique quand elle représente les objets eux mêmes de la pensée; elle est symbolique quand elle représente des idées générales par des objets concrets ×, comme les Egyptiens représentaient l'idée <u>ainsi par</u> au moyen d'une chaîne, ou par des signes ~~[illegible]~~ purement conventionnels et qui n'ont par eux mêmes aucun rapport avec les idées qu'ils représentent comme nos chiffres et les signes algébriques (écriture chinoise).

× qui en sont l'image sensible



Il ne faut pas que les signes qui constituent une écriture soient trop multipliés. Le Chinois, il faut ~~les~~ savoir dans la mémoire 80000 signes. ~~il faut~~ ~~les~~ ~~sud~~ 7000 signes. complication de l'écriture Egyptienne.

Le Japonais, écriture syllabique a 47 signes. L'écriture Phénicienne avait 22 signes.

L'écriture est la peinture de la parole: plus elle est ressemblante, meilleure elle est (Voltaire, Dict. phil. art. orthographe)

Pour qu'une écriture alphabétique soit parfaite ~~bonne~~, il faut

1° que toute voyelle et toute consonne, toute modification de voyelle tout son distinct enfin, soient représentées par un caractère — e ouvert, e fermé, e féminin ~~consonne~~, ~~nasales~~ accent quantité

2° que tout caractère ne représente qu'un son; (l'i voyelle et l'i consonne, l'u voyelle et l'u consonne — car, cicéron — savoir, rose. polyphonie

3° que tout caractère représente un son: ain



88

au moins, il faut

1° que les mêmes sons soient représentés de la même manière : — enfants ; an, cayo ; ain, ein, in ; ai, ei, e. homophonie.

que les combinaisons de lettres qui représentent un son unique soient aussi simples que possible.

althe vaut mieux que athe

Ecriture Egyptienne

ʘ = soleil et jour ra hre

le luth ♁ = idée de bonté, nefer et jusqu'à (nefer) p. 34

[hieroglyph] (échiquier chargé de ses pions) = stabilité men et la syllabe de men dans mnt hirondelle p. 43

l'aigle achôm = a, la bouche ⊂⊃ rô = r, le lion [hieroglyph] labô = l p. 53

[hieroglyph] [hieroglyph] = ses Keb, - entourer, rer, - livre (poids) ten on ajoute les signes phonétiques du b, de l'r, de l'n p. 62

Lenormant essai sur la propagation de l'alphabet Phénicien dans l'ancien monde (AA6 ah 80) I

Ecriture Phénicienne

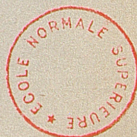
Lucain 3, 220-224. Pline l'ancien V, 12, 13. Diodore 5, 74.

Platon Phèdre 59. Tacite Annales 11, 14

Ils ont emprunté aux Egyptiens ~~une partie~~ le principe de l'alphabétisme, et les figures des lettres en leur donnant d'autres valeurs et en les nommant d'après la ressemblance du caractère avec l'objet dont le nom commençait par l'articulation figurée.

Α aleph, clef bœuf beth maison ghimel joug daleth porte Δ battant de porte

⊕ tet serpent lamed aiguillon



on prononce
l'l mouillé en faisant
vibrer la langue comme pour
l'l et en ouvrant le
passage de l'air comme
pour l'i consonne

on prononce l'n mouillé
en unissant l'articulation
de l'n à celle de l'i consonne

on prononce l'l et l'n mouillés
en unissant les articulations
de l'l et de l'n à celle
de l'i consonne, en unissant
et non en faisant succéder
l'une à l'autre.

ou pas

consonne palatale ayant
le même mode d'articulation
que l ordinaire et le même
point d'articulation que
y. observation analogue
pour n mouillé (Havet
ling. linguistique II, 220,3)



La syllabe est constituée par une voyelle seule ou prononcée avec ~~une~~ des consonnes ou une autre voyelle d'une seule émission de voix, c'est à dire sans que l'expiration soit interrompue.

συλλαβή, syllaba



on prononce l'ou consonne Brücke 90 — ne parle pas de l'u consonne

(w anglais, oui) en pronon-
çant la voyelle ou en même
temps qu'on resserre l'ouverture
de la bouche de manière à
produire un bruit.

on prononce l'i consonne
(bien, ciel, you anglais, jot allemand)
en prononçant un i et en
resserrant le passage de l'air
entre la langue et le palais
là où il est déjà le plus étroit



L'Ecriture des Egyptiens était sans doute primitivement toute idéographique et symbolique, mais il s'y mêla des signes phonétiques. On représenta certains sons par l'image d'un objet connu dont le nom commençait par ce son. Le t était représenté par une main dont le nom commençait en Egyptien par un t (tot), l'a par un aigle dont le nom commençait en Egyptien par un a (achôm). Ces signes phonétiques étaient mêlés aux signes idéographiques.

On distinguait l'écriture sacrée ou hiéroglyphique, et l'écriture cursive qui se subdivisait en écriture hiératique à l'usage des prêtres, et écriture démotique ou vulgaire à l'usage des autres classes.





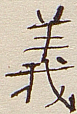
Ecriture chinoise. — les signes représentent les idées signifiées par les mots comme nos chiffres les nombres signifiés par les noms de nombre. Il y a ~~2~~ ~~800~~ 214 signes primitifs avec lesquels on forme tous les autres. Le ~~signe qui représente l'idée de métal représente avec un signe additionnel argent, avec un autre signe additionnel cuivre etc.~~ Pour lire couramment du chinois il faut avoir dans sa mémoire plus de 5000 signes.



wei
enceinte



mou
arbre



i
justice

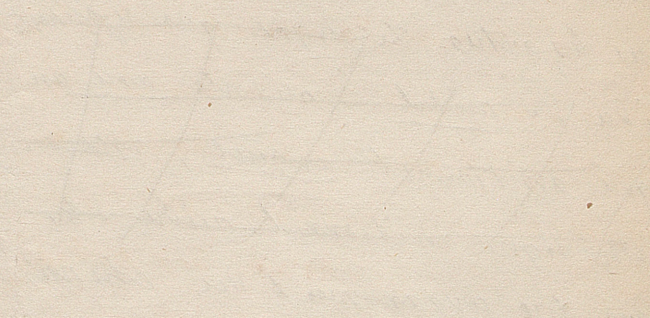


yang
mouton



ko
lance

+ 3 traits



L'écriture ~~[illegible]~~ phonétique est syllabique, quand chaque syllabe est représentée par un seul signe, alphabétique quand les sons élémentaires de la syllabe (voyelles et consonnes) sont représentés chacun par un signe.

L'écriture japonaise est syllabique. Ses signes sont empruntés à l'écriture chinoise mais ~~adaptés~~ ~~aux syllabes~~ employés seulement pour signifier des syllabes. chacune des syllabes du mot arasuna = sable (a + ra + su + na) est représentée par un signe d'origine chinoise. Ces signes sont au nombre de 47; les combinaisons syllabiques ne sont pas nombreuses dans cette langue.

L'écriture sanscrite appelée devanâgari = écriture des dieux est alphabétique, mais employée syllabiquement dans la combinaison des signes. ainsi chaque consonne est considérée comme accompagnée du son â qui n'est pas ~~exprimé~~ représenté ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ; la voyelle ĭ précède dans

L'écriture inventée par l'Indien Sequoyah pour la langue Cherokee a 85 signes celle qui a été inventée par Momoron Doalou Boukere nègre de la côte ~~[illegible]~~ occidentale d'Afrique près de Libéria pour la langue Vei, a près de 200 signes dont ½ est peu usité, seulement dans les noms propres (Pott Etym. Forsch. II, 44)



l'écriture la consonne qu'elle suit dans la prononciation. ~~quand~~ quand une consonne qui précède une diphthongue ~~[illegible]~~ est placée entre les deux voyelles de la diphthongue.

~~[illegible]~~ घातर् dhât(a)r = créateur

दद्रुस् d(a)dus = dederunt

दद्मसि d(a)dm(a)si = dadmasi = ~~[illegible]~~ damus

le signe qui est placé au dessous de l'r र् et de l's स् est employé pour indiquer que la consonne ne doit pas être accompagnée de l'ă. — l'ŭ est figuré par le signe ु au dessous du d. — quand deux consonnes ~~qui~~ se suivent leurs signes sont abrégés et réunis en un seul; ainsi dm द्म est abrégé de d द et de m म.

L'écriture sémitique est alphabétique. Elle a dû être primitivement idéographique ; car les formes les plus anciennes des caractères et leurs noms désignent des objets sensibles dont les noms commençant dans les langues sémitiques par le son que le ~~signe~~ caractère est destiné à représenter.



106

De l'alphabet sémitique sortiraient tous les alphabets en usage chez les Européens.

Les Phéniciens le transmirent aux Grecs, qui y ajoutèrent les lettres υ, ξ, φ, χ. Les alphabets Italiens dérivent tous des deux alphabets Grecs, l'un plus ancien, l'autre plus moderne. L'alphabet plus ancien avait deux signes pour l's à savoir Σ (Schin Phénicien) et M (Samech Phénicien), et n'avait pas le *koppa* Ϙ; c'est à cet alphabet que se rapportent les alphabets qui étaient en usage chez les Etrusques, les Osques, les Ombriens, dans toute l'Italie excepté chez les Romains. L'alphabet plus moderne avait le koppa Ϙ, n'avait pas le *Samech* M et représentait le Rho P par le signe modifié R. C'était l'alphabet en usage chez les Doriens de Sicile et de Cumes; ces derniers l'ont transmis aux Romains.

L'écriture cunéiforme est ainsi appelée parceque les caractères sont composés avec des coins diversement placés. C'est l'écriture des inscriptions que l'on trouve dans l'ancienne Perse à Persépolis, à Bisitoun, à Suse, à Van et dans les ruines de Ninive. Elle est d'origine Assyrienne. Les inscriptions de Persépolis et de Bisitoun[x] sont écrites en trois langues avec trois espèces de cunéiforme : le cunéiforme Persan, le cunéiforme Médo-Scythique, et le cunéiforme Assyrien. Le premier est complètement déchiffré. Il est alphabétique et représente la langue des anciens Persans du temps de Darius et de Xerxès ; elle différait très peu du Zend. Les signes sont au nombre de 42

KH S Y Â R S Â

Xerxès

les écritures cunéiformes par Joachim Ménant. Paris. 1860.

[x] gravés par les ordres de Darius et de Xerxès



Grotefend professeur à Göttingue en 1802 avait à peu près deviné les noms de Darius, d'Hystaspe et de Xerxès, et les mots qui signifiaient fils et roi dans une inscription de Persépolis. Il avait deviné la valeur de 11 caractères; Eugène Burnouf, Lassen et Rawlinson achevèrent le reste à peu près en même temps, en 1836.

L'apôtre des Slaves, Cyrille, a fait ~~avec~~ au 9e siècle l'alphabet Grec l'alphabet dont les Russes se servent encore aujourd'hui avec des modifications insignifiantes

L'alphabet Latin a servi pour tous les autres peuples de l'Europe. Il a subi dans les cloîtres et particulièrement au 10e siècle cette modification que l'on désigne sous le nom d'écriture gothique, ~~et~~ qui n'a pas été adoptée en Italie, qui est restée en usage chez les Allemands.

L'alphabet *runique* était composé de 16 caractères appelés *runes* qui étaient en usage chez les peuples Germaniques avant l'introduction du christianisme. Cette écriture ne servait que pour des inscriptions et des *charmes*.



sans écriture une littérature ne peut avoir de prose.

L'écriture idéographique ne sert en rien au perfectionnement d'une langue, puisqu'elle est indépendante des sons qui servent à exprimer la pensée.

On attribue à l'écriture alphabétique trois sortes d'effets: 1° on s'habitue à rendre le même signe par le même son et à le prononcer dans toute sa pureté. Il se produit dans les langues qui ne sont que parlées des sons mixtes et confus; 2° en fixant les mots, l'écriture en arrête la forme grammaticale, et en retarde l'altération; 3° elle permet d'étudier la langue et de se rendre compte de ses procédés. — On juge qu'ainsi l'écriture alphabétique contribue à maintenir une langue dans sa pureté. mais évidemment elle ne



112

produit de l'effet dans une nation qu'en proportion du nombre de ceux qui lisent et qui lisent habituellement.* L'écriture n'a empêché en rien le changement profond que le Français a subi au 16e siècle.

* et dans tous les cas cet effet est assez restreint



Voltaire Dict. phil. ortho-
graphe. L'écriture est la
peinture de la voix ; plus
elle est ressemblante, meilleure
elle est.

~~Or~~ tout son, toute modifi-
cation importante d'un
son doit être représenté par
l'écriture. va-t-il venir ? du
XVIe siècle. paysan – a w
a, e, o. voyelles latines. ~~donner~~ il faut

tout caractère doit repré-
beau. plomb loups
senter un son ; ain, ein, in ai, ei, e superfluité
~~donner~~ - au, eau - ~~chaque son doit être représenté~~
~~chaque caractère ne doit~~
~~par un caractère différent~~
~~représenter qu'un son.~~ ~~ain~~,
~~ein~~, ~~in~~. ~~au~~, ~~eau~~, o. ~~ai~~,
~~ei~~, e. ~~savoir son~~, car, cicéron
~~chaque caractère ne doit~~ représenter ~~que~~
qu'~~un son~~ ~~savoir~~, ~~cicéron~~.

Les mêmes sons doivent être ~~toujours~~ toujours
représentés de la même ma-
nière. – enfants ~~car~~ au, eau, o
~~homophonie~~ homophonie ain, ein, in
polyphonie ai, ei, e

Les mêmes ~~sons~~ signes doivent
représenter toujours les mêmes
sons – car, cicéron, savoir, son
~~sons~~. polyphonie




ECOLE NORMALE SUPERIEURE

venéz, puplez, venéz, mintenant, méz venéz
plutôt, prinsez et ~~[illegible]~~ sénjeurz; et vouz ki
jujéz la tère, et vouz ki ouvréz ôz omez
lèz portez du siel; et vouz, pluz ke touz
lèz ôtrez, prinsez et prinsèsez, noblez rejetonz
de tant de roaz, lumjèrez de la Franse, méz
ojourdui obskursiez et kouvertez de votre
douleur kome d'un nuaje; venéz voir le
peu ki nouz reste d'une si ôguste nésanse,
de tant de grandeur, de tant de gloare. jetéz
lèz yeuz de toutez parz: voalà(?) tout se k'a
pu fère la manjifisanse et la piété pour
onorer un héroz; des tituz, des insripsionz, vénez
markez de se ki n'et plus; dèz figurez
ki sanblet plurer ôtour d'un tonbô, et
dèz fragilez imajez d'une douleur ke le
tanz anporte avec tout le reste; dèz colonez
ki sanblet vouloar porter jusk'ô siel le
manjifike témonyaje de notre néant; et
rien (ou ryin?) anfin ne manke danz touz
sèz onneurz ke selui à ki on les rand.




ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Les figures de mots se divisent en figures de diction, tropes et figures de construction. et figures de répétition

Les figures de diction ou métaplasmes sont les modifications que subissent les mots dans les sons articulés qui les constituent primitivement.

Ces sons articulés sont ajoutés, supprimés, ou transposés par les figures de diction — ajoutés au commencement du mot : prosthèse ou prothèse espirit = spiritus. — au milieu épenthèse gendre de generum — à la fin : paragoge. le r euphonique[×]. — ils sont supprimés ; au commencement : aphérèse. e(s)tranger gnotus, notus. — au milieu ~~syncope~~ élision ~~~~ ~~suppression d'une voyelle devant une autre voyelle~~ ~~voyelle~~ qui est la suppression d'une voyelle devant une autre voyelle : ne-ullus, nullus. syncope = suppression d'une voyelle entre deux consonnes : saeculum, saeclum. ecthlipse suppression d'une consonne ou d'une syllabe : audii, amasti : — à la fin : apocope. encor pour encore.

[×] je viens



124

ils sont transposés par métathèse: θάρσος, θράσος. sperno, sprevi.

On peut rapporter encore aux figures de diction la réunion de deux voyelles en une diphthongue ou synérèse: πόλεως, [illegible], et la réunion de deux voyelles d'un mot en une seule ou contraction: τιμάω τιμῶ, enfin la réunion de deux voyelles appartenant à deux mots différents en une seule voyelle ou crase τἀγαθά.

L'assimilation et la dissimilation peuvent aussi être considérées comme des figures de diction. L'assimilation est le changement d'un son articulé en un autre dont la prononciation se rapproche de celle du son articulé suivant: nisi pour ne-si, [illegible]boles pour [illegible]boles, consilium pour consulium etc. — La dissimilation est le changement inverse: τρέφω pour θρέφω; singularis et pluralis, muralis et solaris. peregrinus et pèlerin.

Le renforcement des sons peut aussi être regardé comme une figure de diction.

Les sons voisins tendent à se confondre a, e, e, i. mais non a, i ; o, e.
e.g. p, b ; d, t.
Les sons faibles tendent à devenir muets, s'atténuer e muet — antépénultième d.


ECOLE NORMALE SUPERIEURE

126

Phonétique française

(Prononciation)



129

A

1° vient d'a en position latine au romane : cheval, âme, âne — ou sans régularité devant une consonne avare et amer, royal et mortel

2° d'e et d'i surtout devant n lucarne (lucerna) dans (de intus)



permutations. Elles sont nombreuses avec l'e et l'o.

1° a et e surtout devant rr et r suivi d'une consonne — arres, erres. bizerre bizarre caterre catarre guiterre guitarre. (gerer / jarer) asperge asparge serpe sarpe. — merque marque. herse harse. serge sarge. boulevers boulevars — dertre dartre. — charette cherette. marri merri. marrein merrein. armoire, ermoire [illegible] armit. sarment serment Barthelemy Berthelemy. — ergoter argoter. ~~arbor~~ herbouste arbouste herceler harceler sermon sarmon chercher charcher. perfum parfum perdrix pardrix. berlue barlue apercevoir aparcevoir. esternuer

131

ta[i]mur[x]. – ? ergot argot
jargon jergon. – éune
aveul. – marelle merelle
garrir guerir. guarite guerite
– glas, glais. finaner – ener
traiar tretter. achat achet
accidentral accidentel. – madame
madaime. – alle est venue. –
fener faner – regalice reglise
salamandre selemandre. courratier
courretier. tainière tanière
brant bruit. damoiselle demoiselle
radresser redresser rafraichir refraichir
– escouter ascouter. esloigner
aloigner. fralater frelater

bourrache – oche. tane taune
fantasme fantosme. – tobac
tabac. artail arteil. armoire
armoire – caporal caporal
amelette omelette –

x clarté clerté
eclairer eclairer



2° ophidien.

Vitacle, Lembie, Natolie

132

É,

1° vient d'a tonique cher, aimé

purité

2° d'e long tonique cède

cruel ou en position ~~ventre~~ hiver, fer, terre

3° d'i bref en position ~~d'e~~ 2 e

romane sifle (sifolare)

et d'i en position latine

lettre crique mettre

4° de toutes sortes de désinences

pied, chez, aime

L'e latin au XVIe siècle

se prononçait en général

fermé excepté devant l'r

terra, pater, l's arcs,

le t ardet, l'x Alexander,

et tectum, quoique tegmen.



134

Etonique

autrefois l'a tonique latin devant une con[sonne] simple ou devant deux consonnes dont la seconde est une liquide donnait toujours un e fermé amatus amez aimé partum pedre pere. mais dans le courant du XVIe siècle il y eut tendance à prononcer ouvert l'e suivi d'une consonne dans la même syllabe; cette tendance qui va sans jusqu'exclusivement à la fin du XVIIe siècle

l'e provenant d'e ou d'i en position donnait un e ouvert.

au XVIe siècle on prononçait chef, bref, tel mais naturel; l'usage flottait pour mer et amer; on prononçait – les Parisiens prononçaient vous ferais pour fier.

x on prononçait par e fermé les infinitifs en er

Quant aux mots (féminins) devant une consonne simple l'e était en général prononcé fermé, quelle qu'en fut l'origine, devant une consonne simple et ouvert devant une consonne double, trompette ~~nette~~, naturelle, terre, garenne

On a prononcé siège, bibliothèque, espèce (Corneille), diocèse, sèche, collègue (Corn.), abrège, privilège (Corn.), sacrilège etc. jusqu'au ~~fin du~~ XVIIIe s., interprète (C), épithète (C) remède (C), Nicomède (C), achève (C), lèvre (Corn.), -ère, crème jusqu'à la fin du XVIIe siècle et jusqu'au commencement du XVIIIe siècle père, mère, frère. — Stratagème, poème mais toujours suprême — chimère, Chimène (Corn.) Hélène (Corn.)



136

au XVIe siècle on
prononçait sans é scéptre
(Corn.), diamètre, [illegible],
lèpre, ténèbres.

je me te se ce de ne que — cet-cette — mes les tes ces les des
au XVIIe siècle ~~beaucoup~~ (au XVIIIe) E proclitique   rues des es
le gens disaient faites lai   mes et
je me te ce. [illegible]
comme aujourd'hui on
XVIIe siècle, même on
disait apportez l' moi.

Déjà au XVe siècle asteure
et au XVIIe [illegible]
stui cy, stuila
mes tes, ses était prononcé
sans é au XVIe siècle par
beaucoup de gens. L'usage

É

l'habitude[x] de prononcer ces mots fermé devant une consonne et partout ouvert mes parents, féminin devant une voyelle l's anges d'z anges m z amis. au XVIII siècle on prononçait partout l'é ouvert, comme on le faisait au XVII siècle dans le discours soutenu

[x] et dura encore au XVIIe

A dès, près, très, ès (l's ne prononçait pas) ouvert

et a été longtemps prononcé ouvert, quoique non généralement.



E atone initial et médial

L'e atone fermé se rapproche souvent de l'e ouvert. L'e de aidant ne paraît pas aussi ouvert que celui de aider.

L'e féminin fort se rapproche même de l'e fermé : atelier, chandelier.

L'e féminin ne se rencontre dans aucun mot tiré directement du latin.

La qualité de l'e atone dépend du son qui le suit immédiatement et de la manière dont le mot est formé.

I. 1° devant une voyelle qui forme une syllabe distincte l'e atone est toujours fermé ~~aujourd'hui~~ géant, néant réhabiliter

2° L'e suivi d'une s de-
venue muette se prononçait
en général fermé soit dans
es initial (esbahir, escrire, estrange)
soit dans des- ~~(de dis)~~ (deschausser
desirer, descendre), res- (reschauffer
respondre, restif) mes- (mesfaire)
pes- (pesames); il est fermé
~~[illegible]~~ dans l'estais,
mesnage, ~~[illegible]~~, hôtel,
métier, témoin etc. aussi
dans les formes atones des
verbes de la première conjugaison
~~arrêter~~ prêcher, quêter, entêter,
tempêter, arrêter, empesteront,
verser mêler, grêler, prêter

3° au XVIe siècle l'e ~~[illegible]~~
suivi de deux consonnes s'est
prononcé ouvert. Cependant
on a prononcé encore jeter,
et on a prononcé tetes (testes)



metons
nettons, netard. — Dans les mots d'origine savante comme exemples esprit, destin, espère, digestion, réception, l'e se prononçait fermé au XVIe siècle sans doute comme en latin.

II 1° L'e de la ~~syllabe~~ dans la langue vulgaire protonique est en général féminisé, quand il n'est séparé de la tonique que par une consonne ~~ou par deux consonnes dont la seconde est l ou r ou même par deux s, deux t ou deux l.~~ matelas, saperan, vantage, marmelade, cheval, sabretaille, boulevard, convenable, jeté, ambré, chapelet, côtelette etc. — aimer, aimerai, aimerais. — becqueter, coqueter, etc.; étinceler, chanceler. querir (autrefois), tenir, venir. — fortement, ouvertement etc.

~~devant~~
En dehors de cette analogie
on rencontre 1° les mots
où l'e protonique est
suivi de che, rechés, réchez
~~empêcher~~, ~~lécher~~ ~~lécher~~
~~lécher~~ ~~autrefois~~ ~~lécher~~ ~~[illegible]~~
précher 2° suivi de ge
primitivement gié, léger, alléger
abréger 3° les mots où e
suivi de ai, vérole, véron
véron 4° les mots où e pro-
vient de ei pécile cervière,
conseiller, oreiller 5° les
verbes en ir avec radical
en iss régir chérir guérir
~~rôtir~~,
gémir ~~bénir~~ pâtir bénir
vêtir, ~~frémir~~ flétrir,
fléchir, frémir — ~~et~~
un certain nombre d'autres
mots où l'e est devenu
fermé après avoir été ouvert
~~Séton~~ pépin, festin, dené



certains adverbes qui ne dérivent pas de participes mais qui en ont subi l'analogie : expressément précisément conformément commodément profondément (déjà au XVI siècle), conformément énormément obscurément aveuglément opiniâtrément

Dans la langue savante l'e ~~atone~~ protonique est fermé : solidarité, sérénité, crapidité, élégance, libéral, fanatique, célérité, vélocité, conséquent, élégant, conséquence, ~~[illegible]~~ — altéré opérer etc. — Il y a quelques exceptions : venerie, genièvre, ovinaire centenaire

x dans les autres syllabes déjeûner

mis d'une seule consonne

2° e initial est fermé

hiver, évêque etc. ~~quand~~ ~~est suivi de deux consonnes~~

de a toujours été fermé dans un certain nombre de mots de la langue savante déclour, décrier etc. féminin ~~dans de~~ composé avec des adverbes de ça de là avec venir - mander - meurer. L'usage a varié dans décevoir, détenir, débonnaire (féminin au XVIe s.), décret, degré, des - suivi d'une voyelle ~~masc~~ fermé et féminin au XVIe siècle, féminin au XVIIe (desarroi, desartre desaprouve dans [illegible] Corneille), ~~masculin~~ fermé au XVIIIe



re s'est fermé dans les mots de la langue savante réactif, réclamer, réitérer, réformer, réprimer etc.

féminin dans les mots de la langue populaire revoir, recommencer, recommander, recourir, rechuter, regarnir etc.
excepté récolte, rébarbatif, réconforter, réduire, réfugier régul

excepté rélation, rélatif aujourd'hui relation-tif, réplet-replet, réprimander - reprimander, réfréner - refréner, rebelle

mes suivi d'une voyelle fermé mésallier

pré est fermé; il ne se rencontre que dans les mots de la langue savante, préalable précepteur etc, excepté prévôt autrefois prevôt.

3° E reste dans les dérivés ce qu'il était dans les primitifs: réception rétention rémission viennent directement du latin. rebelle rébellion refuge réfugiés régime, réligatif, religion - rien, irréligion rien aller, déceler, recéler, pélerin, pélérinage. — aujourd'hui déodi? lédumin, poète, poétique, célèbre, célébrité, autrefois [illegible] — dissent, sujet, disjection sujétion à venir du latin

4° contre, entre etc, arrière, restent accentués l'e féminin en composition contrevenir, arrière-garde, portefaix.



146

5° L'e atone dans deux syllabes et
généralement fort dans la première faible dans la seconde

g. autres est féminin en un grand nombre de composés avec re, entre, de, revenir entretenir redemander, dans recevoir, ennoblir, chevelure échenté, renommé, marguerite bonneterie, mais non ceux qui sont dérivés de substantifs en elier, chancellerie, sorcellerie hôtellerie, probablement chancelière etc. au XVI s.

Dans les verbes primitifs et dérivés en ener, eter, ever, eler, emer, ener, l'e de la dernière syllabe du radical qui est féminin devant la tonique de l'infinitif devient ouvert, quand la tonique devient féminine au futur et au conditionnel : jeter, jetterai, jetterais, jeter, lever, chanceler, semer ~~de même dans les substantifs en ~~ ~~dérivés de ces verbes~~ ~~...~~

de même dans les substantifs en ment dérivés des verbes en erer, eler, achèvement, ensorcellement

E syncope

Dès le commencement du XVIe siècle l'e féminin protonique était syncopé principalement devant ou après l'l et l'r pelotes ouvrier, charretier, sûreté, portera dans mademoiselle; il était muet après une voyelle ~~ou~~ un ~~diphthongue~~ assourdiment uniment, crierai, tuerie, dessiera priera et après une diphthongue à la fin du XVIe s. ~~paiement~~ nettoyement

au XVIIe siècle la syncope de l'e féminin avait la même étendue qu'aujourd'hui.

148

L'e protonique a résisté à la syncope 1° dans les noms en elier, coutelier, chandelier, chapelier, excepté bourrelier; 2° après deux consonnes dont la seconde est une liquide prenez tremblement 3° entre la même consonne répétée surtout après une autre gémin[ée] chasteté, honnêteté. 4° de deux e féminins consécutifs le second est syncopé quand le mot n'est pas précédé d'un autre mot, le premier quand le mot est précédé je vais revenir

L'e non féminin n'est pas syncopé.

E féminin final

XVIe siècle — Il avait encore un son très-marqué. Palsgrave le représente par un e, x et lui attribue un son nasal qu'il a conservé longtemps en Normandie

x son qu'il a conservé dans le Midi

Il s'élidait devant une voyelle mais devant le pronom quand le mot était suivi d'une pause par conséquent à la fin du vers. Ronsard l'imposa pour règle d'alterner les rimes masculines et féminines, ce que Marot n'avait pratiqué rigoureusement que dans sa traduction des psaumes

Dès le commencement du XVIe siècle, il y avait tendance



150

à l'apocope 1° après une voyelle ou une diphthongue ils disoient n'était plus que de deux syllabes dès le commencement du XVIe s; Ronsard autorise à écrire espié, envié, noué, joué, mué, renié 2° ~~pratique~~ après le c avec, avecques avec, avecque, hebraïcq, politic etc. musc et musque, busc et busque mais non les verbes pique — ~~après l'f, pensive~~ — ~~après l'f~~ et greff ~~chef~~ — ~~ne tout après~~ l'l, difficult, tranquill — après l'r soffrir, or, encor.

au XVIIe siècle l'e féminin final était apocopé partout ~~après~~ dans la conversation; et la distinction des rimes féminines et masculines était devenue insensible

dès la fin du XVIIe siècle

principalement après l'l

et l'r, bal et belle, sommeil, sommeille (croc, croque)

air et terre. (d'Olivet).

on hésitait sur l'orthographe

des adjectifs en il. ~~Les dérivés~~ ceux qui viennent

d'ilis sont en il, ~~servil~~ subtil, et d'ilis

en ile, utile. mais Vaugelas

écrivait déjà servile et l'Académie

a écrit puérile jusqu'en

1740.

au XVIe siècle on disait

qu'a vous = qu'avez vous

à vous dire? sça vous?



152

Prosthèse

On a en général ajouté un e devant les mots latins et italiens commençant par s suivi d'une autre consonne. L'usage a varié pour certains mots de date récente ou d'un usage peu familier. On a dit squadron, squinancie, stampe espatule, chafaut.

I

1° provient d'*i* long

vivre, ~~livre~~, *lime*, ligne

mari, *ami*, fourmi

2° d'*e* seul ou suivi d'un

i d'origine française : *cire*, ~~merci~~

— nier (negare) [neier] prier (precari) [preier]

scier (secare secér)

3° d'*ai* devant *l*, et *n* mouillés

barguigner (bargaigner), chi-

gnon (chaignon).



154

Les Gascons disaient adiule, femenin, iglise

L'usage n'a guère été partagé entre l'e et l'i dans les mots de la langue commune. echequier eschiquier. sesame sisame. letiere litiere. benetier benitier ~~pevoine~~ ~~pi~~ pivoine melieu milieu (encore au XVIIe s.) ieglise iglise. herondelle hirondelle

enfermier, infermerie (XVIe s.) ~~genier~~ girier. fusilier fuselier. giron geron. mauvais garnimens garnement. ~~diligent deligent~~ ~~ridicule redicule~~

suppleer supplier. leonceau lionceau

Dans les mots de la langue savante l'usage a été souvent partagé entre l'e et l'i mais est revenu ~~toujours~~ en général au son étymologique, excepté dans les mots grecs en i

morigéner moriginé. carene carine. mital, métal. crucefix crucifix. *cérimonie ceremonie tripied trépied. — confirmer confermer. diligent deligent. ridicule rediculle

alchemie alchimie. épidemie épidimie. cemetière cimetière cimitière

diaconisse, -esse. sibylle, sebille. homilie, homelie siringue, seringue. sirène, serène litanie letanie. erisipele, eresipele. mithridat, methridat

christophe christofle.



156

Philippe, Felippe, Felippeau

la Trimouille, Guimené.

une dem'aune.

o, ou

~~XVIe siècle~~

L'usage a été partagé entre o et ou en un grand nombre de mots particulièrement devant l's des syllabes muettes, ~~fosse~~ [Portecoste], broussailles, et l'm double, arroser, chanson, ponis, la double r, porreau, nourrice, l'l, colomb, moulin, Boulogne, et l'r simple ou suivie d'une consonne, ourler, coral, fournois, Bordeaux.

~~Au~~ à la fin du XVIIe siècle les ~~usages~~ domaines de l'o et de l'ou étaient délimités comme ils le sont aujourd'hui, à peu d'exceptions près.

Il faut distinguer les diph-
thongues des voyelles consi-
actives lièrre, ~~action~~, aime,
chaine, action

diphthongues du moyen
âge ai [aime] ei, [pain,] oi, [jai,] ue — [autrui] au, [aube]
beau, eu [feu],
eau, — ié (pied)

provient en ancien français

1° de a devant les nasales

aime, mine

2° de a plus une gutturale changée en i faire, mais,

3° de a plus un i ou un e transposé vaire, contraire

~~4° de a~~
plus tard

4° de la syncrèse d'a avec e ou i air, airain, plaine (materia) faire (fagina)

162

Au moyen âge l'a était la voyelle forte, l'i la voyelle faible. De bonne heure il y eut tendance à prononcer l'a, e. Au XVIe siècle ai était devenu ei ou e excepté dans les interjections aïe et haïe. ai subsista assez longtemps dans les dialectes du midi.

I. 1° ai devant une voyelle était prononcé au XVIe siècle de trois manières plè-e, pla-ie, plè-ie.

Dans aie final, l'usage a prévalu aujourd'hui de prononcer l'i consonne après l'è ouvert dans les verbes et de ne pas le prononcer dans les noms excepté paye. mais on a dit longtemps Ile ou gè-ye comme nous disons ~~Ile~~ il prè-ye.

Dans aie médial on a prononcé de bonne heure vraiment, gaiment. on dit encore le-ie-tier.

Dans ai suivi d'une autre voyelle que l'e fémini



l'usage prévalut à la fin du XVIIe siècle de prononcer ay par un è ouvert suivi d'un i comme dans toutes les formes des verbes excepté ayant qui se prononça longtemps a-yant : il pè-ya, nous pè-yons etc.

Dans les noms l'usage a varié. on a toujours prononcé aïeux (a-ïeu) ; on a prononcé pa-yen et pè-yen, ra-yon et rè-yon

jaiet s'est prononcé dès le XVIe siècle jais, et Mayenne se prononçait maine.

2° Dans ai final, l'a est devenu partout e. l'i se faisant encore sentir au XVIe siècle dans j'ay, j'escay, dans les participes nay, unay, dans tous les futurs et les prétérits définis de la première conjugaison j'aimeray, j'aimay, dans les noms geay, gay, lay, balay, delay, may, quay, ray ou rayon, vray, essay, qui se prononçaient par un e ouvert suivi d'un i. Les autres mots en ay se prononçaient par e. et l'i disparut au XVIIe siècle excepté dans certains dialectes, et dès le commencement du XVIIIe siècle l'usage

166

résolut de prononcer

l'e fermé dans les verbes

ouvert dans les noms

excepté gai.

3° dans ai l'a devant une

consonne l'a s'est changé

en e presque partout, et

l'i a été synaopé en géné-

ral

L'usage a flotté entre

é et è pour les mots

en aire faire, contredire, [x] aujourd'hui ai sonore que est toujours ouvert

Il y a eu tendance à prononcer

fermé ai initial aider,

aimer. ai était devenu

e féminin dès le XVIe siècle

dans fesant, fesons mais

ce n'était pas normal, commun

comme ferai, ferois

l'i se faisait entendre
au XVIe s.
entier dans qu'il i-t
et dans le verbe e-ymer au
commencement du XVIe s, dans
tous les mots en aine leine,
domeine ; mais à la fin du
XVIe siècle l'i n'était plus
sensible

ai médial et protonique
a eu tendance à se changer
en e féminin : fontainier,
fontenier, égrainer, égrener
vilenie.

l'a a subsisté sous é
dans étaimer, étamer, étaime
étame, tisaine tisane,
taisnière tanière, je m'en
vais je m'en vas, glais glas,



168

douairière douarière.

4° haïr s'est prononcé autrefois partout avec la diérèse. On a prononcé pa-ïs, pa-ïsan et même païsan, païsage, et pé-ïs, pé-ïsan, pé-ïsage, abba-ïe et abb-eye.

On a prononcé longtemps aïder, hain-ne gain-ne, et dérivés, fain-ne, train-ne et dérivés.[x] chaine et dérivés avaient subi la synérèse dès le commencement du XVIe s.; longtemps ta-hitra.

aërer pour airer s'est introduit au XVIe s.

II. L'i s'est écrit

peut être écrit devant l'l

mouillée, paille, gaillard,

devant l'n mouillée, gaigner,

devant che dans j'e laiche

devant ge dans tous les mots

en age, heritaige, laige.

mais la bonne heure il a

été syncopé.

L'a a prévalu dans

tous ces mots, excepté devant

l'n mouillé où [x] l'e pré-

valut dans baigner autrefois

bagner, araignée autrefois

aragnée et aragne

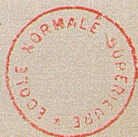
[x] il y eut fluctuation

on ne s'explique pas

ai dans aigle (aigu longtemps et dérivé

ague, aigre, maigre), grain, aile longtemps ache




ECOLE NORMALE SUPERIEURE

172

Ei I

devant 1° d'e tonique long veine, peine 2° d'i tonique bref neige (nivem) 3° d'e ou i plus une gutturale lire (lignum), peigne pleir pour plier.

ei s'est produit aussi devant ch seiches, devant l mouillée meilleur, devant n mouillé seigneur, devant n meine.



174

1° ei n'est fermé que dans les mots étrangers Bey Dey ou des noms propres Grancey, Larrey

2° seiche, meiche, fleiche, creiche se sont écrits par ei au XVIe siècle ; mais on prononçait e fermé ; hésitation entre l'é et l'è pour seize treize.

neige entre l'e fermé et l'e ouvert

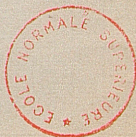
seigle, treime

3° ei s'est prononcé avec l'i devant l'l mouillé vermeil, soleil, veiller, qui plus tard se sont prononcés par un e simple... Il y a eu permutation avec l'a oreille, ~~aureille~~ et surtout avec l'i seillon sillon, vermeillon, vermillon, meillier, millier, teiller tiller

3° eigne. ei semble s'être prononcé par un i devant l'n mouillé, mais de bonne heure aussi par un e. permutation avec l'i : teigne, seigne, peigne, peigne, seigneur, segneur

4° eine. l'e et l'i se faisant sentir au XVIe siècle dans tous les mots en eine, peine, veine, Heleine, Madeleine, ~~so~~ meine, ramène à la fin du XVIe siècle se prononçait par è.

Les verbes qui ont ei à la tonique ont e féminin aux formes atones meine, mener, peine, pené, pener plus tard peiner



5° Il y a permutation entre *ei* et *é* dans *rei*, *reis*, *feit*, *feivent*, *leicher*, *licher*, *regle reigle*, *rigle*

6° En dehors des mots savants *athéisme*, *athéiste*, *déisme*, *déifier*, *réitérer*, il n'y a de diérèse que dans *obeïr*, *lobeïr*, qui s'est prononcé *obeïr*, *obeï*, *obeïment*. On dit *obé-yir* etc. pour éviter l'hiatus.

ai, ei

au XVIe siècle ~~plè-e~~ vrè-e, ~~pla-ie~~ vra-ie,

~~plè-ye~~ vrè-ye

d'Aig ~~plèe~~ vrèe dans les noms,

pè-ye dans les verbes

vraiment vraiment id. au XVIIe s.

pa-ya. à partir d'Oudin

pè-ya et de même oè-y, ui-y

ay final prononcé è-y dans et aussi é

j'ay, lay, nay, unay (aussi é pour

les futurs parfaits définis,

aimeray, aimay, ~~les noms gay,~~ plutôt éy que é

gay, vray etc. — a pu se nommé è

les impératifs des verbes en aire et en aitre fay, nay

dans ~~fay~~ etc.

~~dans~~ XVIIIe siècle incertitude

é dans dans les verbes

è dans les ~~substantifs~~ noms excepté gai [?]

ei dans les mots en eine ceu de être prononcé comme diphthongue vers 1582

eï

on a prononcé à Paris vous ~~ferez~~ aimerez, jusqu'à la fin du XVII siècle



178

oi

oè populairement au XVIe siècle bois, mois, noix trois. — oa condamné au XVIIe siècle — l'usage se partage dès le commencement du XVIIIe, prévaut à la fin.

XVIe s. joè-ye, joa-ye — joie XVIIe

XVIe s. lo-i-al — lo-yal — XVIIe loè-yal

impft cond.
XVIe siècle oè — XVIIe è

croître croire en public
crètre crère en conversation

droit, adroit, endroit, étroit, froid, roide

~~?~~

17. §2. oi et ei. Il y a eu permutation entre oi et e venant de ei, dans un très-grand nombre de mots.

Les Normands ont toujours prononcé ei avec syncope de l'i dé, tet, vèr, vèsin etc. Dès le commencement du XVIe siècle l'usage était partagé entre oè et é on disait[x] estellé, endebté, il disait, rein-ne, et à la fin du XVIe siècle, francès, francez, Anglès. Cette prononciation passait pour efféminée. Elle prévalut pourtant dans un grand nombre de mots du XVIIe siècle.

[x] Dès le temps de François Ier



180

1° impf. et condit. se

prononçaient par è à la

cour dès le temps de François

Ier. Encore en usage au parle-

ment du temps de Vaugelas

qui trouve que è a plus

de grâce. è subsista encore longtemps

sauf en démarche à la fin

du XVIIe s., sauf chez des petits

bourgeois de province et même

de Paris. Les poètes écrivaient

de rimes j'aimois avec jamais

2° eier, ayer, ier, éer de

Icare. seier, soier, sier le

blé. planchayer - ier - éier.

netteier plus en usage que

nettoyer jusqu'au XVIIe s.

tuteier plus que tutoyer

j'envoairai plus que j'enverrai

baleier baleyer baloyer

neier plus que noyer jusqu'à

la fin du XVIIIe s. monnayer, mounayer. plier, player (Vaugelas) ployer, plier (Ménage) ployer est plus guère d'usage que dans la poésie et le haut style Ac. 1762, 1835. effroi, effrai. abboyer abbayer.

je do je dais, tu dais, il dait cond. par Vaugelas

rons, rez, rent assoi Ch. Estienne. assoions, assoiez, assoient et non asseiont s'assiant et non pas s'asseant Vaugelas s'asseyant. j'assiérai ou j'asseyerai Ac. 1762, 1835. la conjugaison régulière par asseoir s'est introduite à la fin du XVIIIe siècle.

je chis, tu chis, il chit, cheons cheez cheent Ménage Ch. Estienne



182

je déchois et déchoyons

et decherrai Ac. 1762. 1835

il échoit et il échet Ac. etc.

au XVIe siècle voirai et verrai — veci, vela au XVI st.

cognoistre paroistre de bonne heure par ê blâmé jusqu'au XVIIe s. — craistre déjà à la fin du XVIe siècle

approuvé par Vaugelas prononcé par oè dans le discours public. L'usage reste partagé jusqu'à la fin du XVIIIe siècle

craire permis par Vaugelas. in public par oè, a qui revenir à la fin du XVIIIe s.

poise, pese, empoisier, empeser au XVIe s.

oi
XVIIe XVIIIe siècle

se prononçait oè ; on pronon-
çait populairement boas, ~~mo~~
mwas, twas, swas et autres
monosyllabes en oa ; au com-
mencement du XVIIIe siècle, oa
tendait à prévaloir dans
les monosyllabes en oa de l'usage
le plus commun, dans des
infinitifs en oir comme
devoir, et en 1785 oè était
partout remplacé par oa.

On prononça oèe dans les
noms (ioè), oè-ye et quelquefois
oè dans les verbes (je larmoè-ye
et j'emploê.) — nettoè-ment
— ioè-yeux.

Du temps de Vaugelas — oi, ei verbes
on prononçait généralement
j'aimês, j'aimerês, mais
~~les magistrats~~ au Palais on disait encore j'ai-
moès — j'aimeroès.



oi XVIIe XVIIIe s.

on a dit plutôt nettoyer, netiyer, neyer jusqu'au XVIIIe siècle principalement en conversation.

Vaugelas prescrit croître connaître, paraître. À la fin du XVIIe siècle croître dans le discours public. L'usage a hésité pour croître jusqu'à la fin du XVIIIe siècle

4° croire, accroire (Vaugelas). è en conversation oe ~~dans~~ en parlant en public (Patru), et ainsi jusqu'à la fin du XVIIIe siècle

5° sèt excepté soèt (concessions) et soèt, soèt (sive) (Vaugelas). à la fin du XVIIe siècle, sès, sèt, seyons, seyez, etc. Oe dans le discours public, suivant à la fin du XVIIIe s.

ormaie ou ormoie (1678), monnoie noms ~~[illegible]~~ et monnaie, ~~[illegible]~~ vers 1760 monnaie lamproie et lampraie, à la fin du XVII- aie ivroie et aie jusqu'à la fin du XVIIIe s.

croiance, croyance veage, voyage (XVIIe s. [illegible])

François, Anglois, Hollandois, Milanois, Polonois (Vaugelas) oè en parlant en public (Patru) oè dans les vers et le discours public (Regnier). n'est pas le bel usage (Dalibouche). au XVIIIe siècle on ne dit plus que français. — Japonois, au XVIIIe s. japonois. — Albanois XVIIe XVIIIe s. Orléanois devenu Orléanois vers 1777.

contois — étic jusqu'en 1650

avoène (la cour) aveine (Paris) Vaugelas. — l'usage partagé jusqu'au commencement de notre siècle

foible depuis 1670
droict de justice droict rectus
— vers 1700 oèt dans le discours public
adroèt ~~entret~~ etroit ~~— oèt~~ — oèt vers 1700 dans le discours public

~~roide~~ froid froide roide oè dans le discours public (roède jusqu'à notre temps (encore en 1835)



ui diphthongue provient ~~de~~ 1° de o plus i epenthétique ou remplaçant une gutturale ˣ ~~nuit~~, puis (post), cuisine, muire, cuir (corium), huître (ostrea) 2° de u dans les mêmes conditions suis, ~~huit~~ fruit, puits (puteus).

ˣ ou transposé

ui provenant de u+i par la chute d'une gutturale huit, fuir, ou de ui latin, gratuit, ~~et~~ ~~titre~~ ~~pas~~ dissyllabe autrefois



Au moyen âge l'a
a peut-être été la voyelle
forte ; cependant l'usage
ne semble pas avoir été
constant et dès le XVIe
siècle, l'a était la
voyelle faible.

1° ui devant une
voyelle se prononçait
sans ~~inter~~ épenthèse de
l'i consonne appuy-e,
fuy-ant. Mais au XVIIe
siècle on prononça sui-e
dans les noms, appui-ye
dans les verbes, appui-yant
tui-yau ; au XVIIIe siècle
on prononça ~~les~~ uie dans
les verbes comme dans

les noms et dans q ques noms tu-yau, éau-yer.
tu-yau a prévalu. L'usage est partagé sur éauyer.

2° gui. on dit encore aiguiser. — on a dit longtemps aiguille, aiguillon, et dérivés mais au XVIII siècle aiguille etc. on a toujours dit Guise nom propre, guise nom commun. — L'usage a été partagé sur vuide — er et vide-er jusqu'à la fin du XVII s. — bruirè, bruire

entre luite et lutte au XVIe s.

3° buirette, burette XVIe, luite, lutte XVIe s. — ruit, rut, — cuillier, culier, — escuirè, escurè. — juillet, jullet



190

4° ouyste, urètre. XVIe.

bouis, buis jusqu'à fin du

19e s.

5° Dans la dérive, l'usage a été partagé au commencement du XVIe siècle sur fuit, encore au XVIIe sur fuis, enfuis.[x] – ruine, bruine ont la diérèse au moins au XVIIe s. (exemples antérieurs ?) et les mots savants druide, fluide, gratuit, fortuit

[x] que les poetes emploient comme diphthongue à partir de Corneille

AU. EAU

au vient 1° d'au latin
auror, taureau ; 2° d'a + labiale
aurai, saurai ; 3° d'a + l
aube, baume, haut.

dans les mots où il provient d'a + l
se prononçait ao au
commencement du XVIe siècle ;
il en a subsisté qq chose
~~qu'à~~ jusqu'à la fin du XVIe.
ao a subsisté longtemps
en Normandie, en Gascogne
et en Auvergne.

avrai, savrai XVIe s.
bame embamer XVIe s.
pouvre povre
aftomates, aftographe
au commencement du XVIIe s.



EAU

vient d'el ou il devant une consonne beau peau, seau veau, par l'intermédiaire d'iel, ~~bieau~~ biau, ?

au ~~commencement du XVIe siècle eao~~, hésitation entre el et eau, chastel, chasteau nouvel, nouveau, tonnel -eau. à Paris iau ou io d'io, on a dit longtemps morciaux.

au commencement du XVIe beau, béao, ensuite béo ou beo par un e féminin, hésitation entre ω et o. au XVIIe on faisait sentir l'e féminin dans eau, beau (voir Royal) etc. seau, fleau, quelques uns dans les mots en eau et eau morceau, museau, oiseau



deux marteau, bateau.

eau, sceau, fleau encore
au commencement du XVIIe s.

pséau disyllabe dès

le XVIe s. — fleau longtemps
monosyllabe avec e féminin. à la fin du
XVIIe qques uns fleau mais
d'autres (Buffier) fléau

— hiâume disyllabe

provient 1° d'u rapproché d'une voyelle antérieure dans le participe passé (ūtus) ~~et~~ le prétérit défini et l'imparfait du subj. de verbes en oir et en re. eu, beu et dérivés (imbeu, fourbeu), seu, deceu, receu, conceu, aperceu, deu, cheu, decheu, escheu, leu, releu, esleu, pleu, déplu, complu, meu, esmeu, promeu, commeu-in-mov-re, teu creu (croire et croître) et dérivés, pourveu et despourveu, veu, vreu (redoublé au participe) dans les noms en ure (tura) formés avec des verbes en er et qqes verbes en ir (ir), blesseure, moisisseure — dans seur, meur, jeune

× peu (pouvoir), repeu

× (pleuvoir et plaire)



196

2° de o ~~fermé~~ long, o bref,

eu, douleur, couleur, feu,

jeu, queue, bleu.

3° de ue, ui, jeune,

beurre (butyrum)

4° de ill, ell, cheveux

dans les mots de la langue savante neutre, Europe, Eugène,

il ne vient d'eu latin que

un i s'est intercalé dans

Dieu, lieu.

au moyen âge eu paraît

s'être prononcé eou ou eu

l'e étant la voyelle forte,

plus tard, au XVIe siècle, il est

devenu une voyelle simple.

mots de la langue commune

1° eu et u confondus par

les Gascons peur et pur. Les

Picards dieu, lieu.

Dès le commencement du

XVIe siècle on prononçait par

u les ~~pré~~ parfaits prétérits

définis et imparfaits du

subjonctif, excepté en Normandie et

en Gascogne. Le participe d'avoir

a été longtemps prononcé éu.

— les mots en eure. gageure suren

est une prononciation vicieuse.

L'usage a flotté longtemps

au XVIe siècle pour heur, meur



198

jeune (jeunesse), vous beuvrez vous beuvez, bruvage et breuvage (jusqu'à la fin du XVIIe s.) abeuvrer, abreuver – oir

esmeute, esmute (XVIe s.)

meure, mure (16e s.) – oeu se prononçait eu, 99 uo

ues u (16e s.) vu, eur. – meurier et meurier jusqu'au XVIIe s. – maleur bonheureux, malheureux jusqu'au XVIIe s. – bleuet, bluet.

– meurtir, murtir

letrin, lintrin, lutrin

u et eu hurter heurter – heurter, hurter (encore au 17e s.) beurre, burre (16e s.) bugle bugle (16e s.) – plurois pleuvoir 16e s.

? meule, mule. – preud homme prud homme

2° ou et eu. colour
clamour tombed en désuétude
au XVIIe s. neud et noud
(16e s.) flour-ir et fleur-ir
(16e s. couvr, couvre (16e s.)
meurons-ez-ent et mourons
ez-ent meurray et mourray
— demourer-eurer 16e s. —
plourer pleurer 16e s. trouver
meurir nourir
treuver encore au XVIIe s.
espreuve
espreuver-euver espreuver
-euver 16e s.

peu, pou (16e s. pouruex
peureux 16e s.
pleuvoir, plouvoir (16e s.)

o et eu f. Mot-le-
eul-ente encore au XVIIe s.
plorer pleurer esplumé
esplorer — florissant fleurissant
plus tard florissant figuré
(Vaugelas) — de fleurir, refleurir
-dir



~~mugler mugler — meurte meurte mirte — plouvoir plouvoir (16e s.~~

je souffre — suffre (16e s.)

3° e et eu. Les mots en euil, euille, deuil, feuille, autrefois dueil, fueille se prononçaient par e au commencement du 16e s. On a prononcé longtemps ~~pro~~ orgueil par e et nous prononçons encore ainsi ses dérivés orgueilleux, s'enorgueillir. L'usage flottait encore au 17e s. entre bienveuillance [illegible] et bienveillance. Au 16e siècle l'usage flottait entre œil et eil veillade, œillade ; et encore à la fin du 17e s.

Cheuz et chez encore du temps de Vaugelas. —

calfater, calfeter — calfater un navire — feutrer une porte — fevre et feuvre (16e s.) — vef, vefve et veuf — ve encore du temps de Vaugelas — fleume, flegme, fleume — flairer fleurer — fevrier, feuvrier — abrever — evrer beuvrage, buvrage — beuvrons, bevrons, beveur — vieil, vieux l'usage longtemps partagé

~~rheubarbe~~

beurratte, baratte



202

~~mots de la~~

mots de la langue savante

on prononçait par u

en initial unique, urope,

ustache, ugène

au 17e s. qques uns ont

prononcé escarioté.

IE

provient 1° d'e tonique
bien, *pied*, *siège* et aussi
d'*ae* *ciel*; 2° d'*a* tonique
avec métathèse de l'*i*,
dans les dérivés *arius*, *arium*
charpentier, grenier 3° d'*a*
tonique après *g*, *ch*, *ge*,
l mouillée *n* mouillée,
chacier, couchier, mangier,
grognier, mouillier 4° d'*a*
tonique ~~quand~~ dans certaines notions il y avait
un *i* dans la syllabe précé-
dente, et après *s*, *ss*, *t*, *d*, *r*,
n baisier, laissier, afaitier (apprivoiser),
vuidier, empeirier, deraisnier
(= prouver un fait par des raisons).

204

ie se prononçait par un e fermé, qui a suivi les destinées de l'e tonique et a s'ouvre déjà au 16e s. dans ~~iet~~, iel, ~~iette~~, fiel miel ~~iette~~, ~~ielle~~, ierre (pierre), ienne (chienne)

Il resta longtemps fermé dans ière manière lumière et dans iège, piège, siège, liège qui s'écrivent encore aujourd'hui avec un accent aigu.

sur seir — lièvre, relièvre
estière 16e s. brief, bref
brièveté, brèveté (17e s.

Dès le commencement
du 16e siècle on ne prononçait
plus que par un é terminés
arrachier etc. L'usage
était partagé au 16e s. sur
les noms estrangier, boulangier
mais à la fin du 16e s. on
les prononçait aussi par é.



206

i devant une voyelle compte pour une syllabe quand il est en latin précieux passion, grammairien ou qu'il provient de ei de l'une gutturale suivi; il fait diphthongue quand il provient d'e tonique ou d'a tonique.

Il est probable qu'il était voyelle au 16e siècle et qu'il devint consonne au commencement du 17e. alors l'i fit une syllabe après une explosive suivie d'une liquide × meurtrier sanglier, voudrions, tremblions et au XVIIIe siècle on intercala un i consonne pour éviter l'hiatus sangli-yer.

La distinction entre i dissyllabe et i monos. était déjà conventionnelle au 17e s. lier devint dissyllabe au 17e s.

au XVIe siècle, l'usage était partagé sur fiel, miel lier. pour la divisé

× depuis Corneille

Divers groupes de voyelles

aa. – se prononçait par a long – aage, baailler, Chaalons, Isaac, Aaron. où les deux a ont prévalu de nouveau à la fin du XVIIIe s.

ae – aele, aelerons, paelle paellon, paellier – pelle, poele, poelon

ao – Saon, Sone au XVIe. – extraordinaire et extrordinaire flottait au 17e. – oriste encore Ac. 1835.

aoust diphthongue au commencement du 16e. L'usage a longtemps flotté entre oût et aoûst en deux syllabes, – il n'est pas encore décidé. – saoul, saouler paour, paouvre

ai – païs paisan, péis, péisan abbaïe, abbaye haïn-ne, gaïn-ne, faïn-ne traïn-ne

ei – veïs, veis, feï – veïn-ne obeïr, obeissant – deïsier – Dey

au – automates, autographes XVIIe siècle écrivait et flans fleo

eau seau, seau, fléau, preau

eu seur et sor meur et mur jeune et june, heureux et hureux, eu, eus – eure, eu – eu Ugène, Ustache, Urope, Eure, Ure



208

eage au 16e s. ou éa
= éa au 16e.

seoir cheoir veoir. usage
flottant au 16e.

poele, voarre, touaille
pouacre, fouace avec syneur
et autrefois ouate, douaire,
bivouac, ouaille diphth.
mais aujourd'hui dissyll.

souef syn. poete poeme
poesie syn. permise au 16e s.
fouetter mouelle — avouer etc.
déjà diphth. à la fin du
XVIIe compte pour deux syll.
en vers

oui toujours monos.
+ bouis. — Les mots en oui
evanouir etc. déjà diphth.
au 17e, usités dis. en vers.

i devant une voyelle
compte en vers pour une syllabe
quand il répond à i latin
prions passions en à ii, prier
nier (renier) déjà au XVIe
siècle, chrétien ne comptait
que pour deux syllabes.

ua, ué, uen toujours

dis. en vers. Sceatte déjà

au 17e s.

dans ué, u comptait pour

une syllabe quand il est rappro

ché de l'i par la ~~suite~~ syncope

d'une gutturale : fuit, fui.

mais déjà au XIIe siècle ces

mots étaient employés comme

monosyllabes



L'u était peut être entendu dans l'ancienne langue. on écrivait quel, quelle, quant, quarante, quatre, quatorze, querre, queue, quittance, quitter. mais de bonne heure l'u est devenu muet, - on écrivait aussi ké, katorze etc. On prononçait le latin de même, jusque vers 1550 où les professeurs du collège de France, Ramus particulièrement, introduisirent la prononciation qui a prévalu. Les mots introduits depuis ce temps font entendre l'ua tandis que dans ceux qui sont antérieurs l'u est muet. L'usage a pourtant



212

St portugais. on a hésité au XVIIe siècle sur Quinte Curce et quintessence le premier prononcé Quinte Curce, l'autre quin- et quin-. (Th. Corneille)

questeur question. On dit aquaduc aquitaine

Gu

Dès le commencement du XVIIe siècle on prononçait en latin *gu* devant une voyelle comme aujourd'hui, *lingoua*, *argüit* [argüet] etc. Cette prononciation a passé dans les mots français tirés directement du latin. *lingual*, *linguiste*. Du temps de Palsgrave on disait déjà ambiguïté.



O, ou

M. G. Paris a établi que l'ancien français distinguait ~~à la tonique~~ comme le provençal et l'italien* deux espèces d'o : 1° un o ouvert (aigu) provenant soit d'o en position, fort, forme etc., soit d'au, ~~chose~~ ~~Pau~~ Paul ose ; 2° ~~il~~ un o fermé (grave) voisin de ou qui provient soit d'ō long color, dolor, soit d'ŭ bref souvent dote (dubitat), soit d'u en position ~~autre~~ torbe (turba) et qui a persisté devant les nasales (nome), ou qui est devenu soit ou, doute, ouvrir, nous soit ~~ot~~ eu, couleur, seigneur

ou provient aussi d'o, au + l, cou, chou (caulis).

* en italien còsa comme sotte gòta comme sot.



cop, copper, coup, couper
maletote, maletoute

ventose, ventouse. arouser
encore au XVIIe s. - Molose toulouse
aujourd'hui coulouvre zarigouer
plourer desflourer

epous-ose. - jouxe -
chouse (encore au XVIIe s.) Pentecote
Pentecoute grous croster crouler
curler orber. tourner torner
amole amoule corridor
corridour arquebouse -use -ier
crope, coupe golfe goulfe
gormer gourmer



218

fòri, fouri. bròsailles, brou

arbòsier

còsté, couste. (XVI) pò-pourceaux (XVII)

assòpir (XVI) proufit profit.

pòvoir, pouvoir (XVI) espò-

vanter (XVI)

coulon, colomb - ier. (XVII XVII) colonne

- coulomne. coulourer - de - re (XVI). en-

couleure - mol - (soloir souloir). so-

liers, souliers. dolair - doulour

serpolet - poulet. vol - voulonté

vol - voulentiers. (XVI) molin moulin

Cologne, Coulogne, Boulogne

Molère et Coul - etc. (XVIIe s)

nòrrir - ice - isson et nou -

(XVIIe s.)

sòri - souri. amo - oureux

rigo - oureux (XVIe s). coural

coral

còronne (XVIe s)

sotane (XVIe s)

~~proufit profit~~. ~~prounourrir~~

~~promenoir~~

fourment froment   0, ou

ordir, ourdir : hoblon, houblon

corsaire coursaire. corvee, courvée

~~ordie ourdie~~. torment, tourmente

pourceau porceau ~~Bordeaux~~

forben, fourben forvoie fourvoie

~~Bourdeaux~~ formage, fourmage

formage. formi-iller cf. fourmi

fornaise fournaise

~~forban, fourban forvoie~~ Bordeaux, Bourdeaux

~~fourvoie~~

~~prouffit~~, proufit. prou-

vende portrait pourtrait. porcelaine pourcelaine

(prouffit proufit. pourjeter

projeter.) pourmener promener

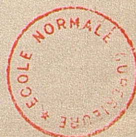
godron goudron. (Arabe)

? tornois, tournois. gormette

gourmette.

~~oe~~ o et e. — ~~emologuer~~ guermencer

inguemoder — emologuer (XVI–XVII s.)



u vient 1° d'u (ou) long
avec lune plume 2° d'ŭ
fut (furt) et ~~dans un~~
n'ommune de (an, on / en), mûr, bu
veu, ~~pu~~ peu (po-u) 3° d'i,
fumier.
2 bigne, bugne. bignet, bugnets / beignets
? potiron, potiron

courcé. monition, munition
subiet subiet submerger
subtil. pulvrin, pulverin
(Littré) mosaique musaique
momie, mumie. grupe, groupe
– (Alld) chocas, chucas, choucas



Diphthongues

Les diphthongues ou, pour parler plus exactement, les groupes de voyelles qui se prononçaient en une seule syllabe ont été ai, ei, oi, ui, au, eau, eu, ie, et en un très petit nombre de mots ea, oa, oua, oe, oue, oui, ou, ae, ao, aou.

Au XVIe siècle ai et ei perdirent leur i, a devint e, oi se prononça oè. au qui se prononçait ao devint o, eau qui se prononçait eao devint eo. Eu devint eu ou u, ea a, ao a ou o, aou ou. À l'exception de eo les diphthongues se commen



d'aucune plus que par *u*, *o*, *ou*, *i*. En outre l'usage hésita entre la synérèse et la diérèse en un certain nombre de mots où *i* et *o* étaient suivis d'une voyelle comme *précieux*, *poète*.

Au XVIIe siècle *eau* devint *o*, et il ne subsista plus que des diphthongues commençant par *o*, *ou*, *u*, *i*. En outre il y eut de bonne heure tendance à prononcer en une seule syllabe l'*o*, l'*ou*, l'*u* et l'*i* suivis d'une voyelle dans tous les mots où les deux voyelles comptaient autrefois et continuent encore à compter en vers pour deux syllabes, *poète*, *réjouir*, *louer*, *tuer*,

passion, historien etc.

D'autre part il y eut une tendance non moins marquée à prononcer en deux syllabes toutes les anciennes diphthongues lorsqu'elles étaient précédées d'une explosive suivie d'l ou r : plions, meurtrier, voudriez.

Au moyen âge [x] la première voyelle était la voyelle forte la seconde, la voyelle faible. Au XVIe siècle la seconde voyelle paraît être devenue la voyelle forte, et la première devient faible et même au XVIIe siècle, une consonne. On n'eut plus de vrais diphthongues. La voyelle faible du moyen âge était-elle déjà une consonne ? nous n'en savons rien.

[x] Dans les diphthongues exceptées ie, ui, eau



aie – La prononciation XVIe siècle fut longtemps partagée entre (ai aie) è-e, a-ie, è-ie (préféré par Bèze)

Dans les mots comme vraiement, payement, adverbes et les substantifs on a prononcé de bonne heure vrèment, pèment, mais on prononçait aussi en général pa-yerra ou pè-yra. ai devant une voyelle autre que l'e féminin – on prononçait pè-ya et pa-ya, rè-yon et ra-yon a-yant.

ai final. – l'i se faisait encore sentir dans les futurs, les prétérits définis, je sai, et les noms, vrai, mai, etc.

ai devant une consonne – l'i a été syncopé partout excepté devant ne, où il s'est maintenu longtemps : seine, leine domeine. L'a est devenu é ou è partout.

ai 1° de a devant une nasale aime saine
2° de a + gutturale faire, mais
3° de a plus i transposé contraire
4° de différente origine ... éclairé aigu maigre



Dans le monde moitié XVIIe siècle
on prononça plê-e dans
les substantifs, que j'è-ie dans
les verbes (et aussi que j'éè), je
pè-ye.

Dans aie médial on
n'a plus prononcé que è,
gaèment, pèment, pèra, etc.

ai devant les autres vo-
yelles—on a prononcé en
général è-y : pè-yer, essèyer
rè-yon. L'usage était
mou partagé entre l'a
et l'è dans ayant, payen,
rèyon. on prononçait depuis
longtemps aïeul, glayeul

ai final.— l'i a été apocopé
de bonne heure. on a prononcé
é dans les verbes, è dans les noms

ai devant une consonne—l'i
a été syncopé partout. l'e
s'est prononcé ouvert.

ei

XVIe siècle. L'i a subsisté longtemps dans les mots ein, eine, veine, peine. Il était syncopé à la fin du XVIe siècle.

ei provient 1° d'e long veine peine 2° d'i tonique bref neige 3° d'e ou i plus gutturale peigne, seine

oi

XVIe siècle

oi se prononçait oè; on prononçait populairement troas loas, boas, roas, moas, voarre, tonnoarre, foarre.

on prononçait joèe, jo-ye, et joè-ye, joè-eux, jo-yeux et joè-yeux.

oi provient d'o, ou, au 1° suivi d'une gutturale, foyer, croix 2° d'o suivi d'i dans la syllabe suivante Antoine, gloire, joie d'ei venant 1° d'e long me, mei, moi 2° d'i bref veie, roie 3° d'e, i + gutturale loyal, étroit. Dès la fin on a prononcé dès le XVI du XVIe s. nettoè-ment et autres mots de la même classe

Dès le temps de François Ier oi ai on commença à prononcer par è les terminaisons des imparfaits et des conditionnels, j'aimois, j'aimerois

L'usage hésitait entre oè et è dans un certain nombre de verbes, essoyer, noyer, royer, convoyer, broyer, ottroyer, nettoyer, — entre ployer et pleier, aboyer, ployer, balier et balayer



230

oi XVIe siècle

L'usage était partagé (prononciation de la cour)
entre oè et è dans les verbes
en oistre, connoistre, paroistre,
croistre.

pese, impese par un

e féminin
soies sont soiés à la fin du XVIe.
~~soie, etc~~

croye (féminin de croy/ai), voye, noms
courroye, croye, lamproye

et -aye.
creance croyance, leal, loyal
boi, oi, doi, joy, moy roy (XVI in.)
aboi, effroi, esmoy et ay
Francois, Anglois, Escossois, Mi-
lanois dans la ~~mesme moitié, blamé~~.
courtois, -oise, harnois (la cour) vers ~~1570~~ 1580
estoile, estoilé
avoine, aveine
foible et fible
droit (des paysans vers 1560) ~~à la cour~~. vers ~~1570~~ 1580 endroit ~~froid~~
~~droit (di, jectio) droit rectus – oit~~ ie de froid
~~dans le discours public~~
payer poyer raye roye
je m'en voias, j'amenas

vient d'o, ou ~~au~~ 1° par changement d'une gutturale, foyer, ~~point~~ croix 2° par métathèse, Antoine gloire, joie ~~Lou~~

On a remplacé ei 1° moi, mei, me 2° vei voi, veie, via 3° loyal, leial legalis



232

I. *oi* avait anciennement

l'*o* fort et l'*i* faible. a

subsisté au XVIe siècle avec

l'*i* nasal *po-i-nt*. Dès le

commencement est devenu

oè, avec un *è* tirant

sur l'*a* dans *trois*, *bois*

et autres monosyllabes en

ois, *bois*, *poix*, *mois*. Quelques

auteurs du XVIIe siècle

ont cru entendre *oa*, qui

au commencement du XVIIIe

siècle prévalut dans

les mots en *ois*, principale-

ment les monosyllabes,

et quelques mots en *oir* et

dans la seconde moitié du

XVIIIe siècle, dès 1761, s'étendit

~~à tous~~ à *oi* dans tous les mots :

évolution accomplie en 1785.

233

II et devant une voyelle.

— on prononçait au XVIe siècle joè-e, jo-ye et joè-ye. La première prononciation était la plus générale, elle prévalut au XVIIe siècle dans les noms; dans les verbes on ~~dit~~ disait d'ordinaire oe-ye, j'emploè-ye, mais souvent aussi j'emploè. — De même joè-eux, jo-yeux, joè-yeux. La seconde prononciation était assez commune au XVIe siècle ce fut la troisième qui prévalut au XVIIe siècle; cependant on a continué à dire Savo-yard, mo-yen, vo-yons, vo-yage.

234 § 10

III Il y a eu permutation avec l'o dans groiselle, groselle, grozille, oiseille, oseille, poirreau porreau poirine, voci, volà, votaire voture — avec l'i oreiller oroiller, oronuiller, avec l'ou coité, coutil, doisil, dousil. — avec l'u prunoisier — age — ier prusnier — age — ier

Jadrat, sait dans Vaugelas

accepté soit, soit que. à la fin du XVIIIe s. séons, siet set etc. soit dans le discours public. è tombé en désuétude en 1784

—étum
sauvoye sausse-ye au

XVIe s. courroye-aye
—étum
soye, see au XVIe s.

— monnoye monnaie jusqu'au
XVIIe
~~XVIIIe~~ s.

craye, croye, cree XVIe s.

—crayon creyon à la fin du XVIIe s.

—ivroye-ivraie encore au XVIIe s.

veage voiage

corrayeur, conroyeur Ménage

Michelet

creance, croyance XVIe s.

creance préféré par Vaugelas

croyance ce que l'on croit

creance ce que l'on confie pour ~~la~~ dit seulement Ac. sur Vaugelas



236 creable, croyable comm. du XVII e,

leal, loyal 16e.

reaume, royaume comm. 17e.

boi, soi, doi comm. 16e.

beffrai, abai, effrai;

emai, comm. du XVIIe.

Francis, Angles, Escossis

Milanois H. Est. 1579. + Hollandois

Polonais Vaugelas. En public

il faut prononcer par oi, autres

Albanois, Finlandois, Japo-

nois Ménage. au XVIIIe siècle

français avait prévalu même

dans le discours public. Les

noms de nations avec qui nous

avons moins de rapports

se prononcent par oi Buffier

841. Japonais en 1761,

Finlandais, Hennuier, Cala-

brais

connoître, connaître dans

la conversation au 17e.

harnois et harnès déjà

au XVIe s. aujourd'hui

harnois
en poésie pour les chevaux

et toujours dans endosser

le harnois Ac. 1835

sect, secte 16e s.

bénoitier benaitier, benitier

droit dès le XVIe s. au

XVIIe droit adj, droit justice.

droit adj dans le discours public

adret courant jusqu'à

la fin du XVIIIe s. adroit

dans le disc. public

endret dès le XVIe s. en

conversation XVIIe s. tombé

en désuétude vers 1787.

effets en conversation

17e s. tombe en désuétude

vers 1761.

emplaite, emplette 16e s.



238

<u>fréd</u> dès le 16e s. l'anglais

en conversation. tombé en

désuétude en 1785

<u>vide</u> dès le XVIe s. en
(*ou dérivés*)

conversation * 17e s. ~~vuide~~ <u>voide</u>

style soutenu encore en

1835.

<u>voarre</u>, <u>voarrier</u>, <u>voerrière</u>

et <u>verre</u>

16e s.

tonnoire, tonnerre 16e s.

<u>reine</u> (réin-ne) a prévalu dès

le XVIe s. sur roine

<u>avoine</u>, <u>aveine</u> l'usage

est resté partagé jusqu'à

notre temps

foèble 16e s. et comm.

du 17e.

<u>étoile</u> 16e s. à la fin <u>estoile</u>

<u>serré</u>, <u>sieré</u> 16e s.

<u>seré</u>, <u>soiré</u> 16e s.

§ 3. oi et e venant
d'ai, ou d'e

A roye et raye 16e s.
roye et raye 16e s.
vaultroy, vaultret 16e s.
je foas, je voas à la
cour 16e s. je voas est pour
du primitif
ler, loir
armaire, armoire 16e s.
froilon, frelon 16e s.
? mortoin, mortain 17e s.




ECOLE NORMALE SUPERIEURE

c, ç, ch.

c vient de c ou de q toujours, excepté dans craindre de tremere

ç s'est produit 1° devant e et i d'abord; 2° a remplacé que, qui ~~taqu~~ lacet, cinq; 3° ti devant une voyelle, grâce, noces; ~~f sance.~~ sauce variante d'orthographe

ch vient 1° de c devant a chambre chemise, bouche 2° de qu chaque (quisque) 3° de ~~x~~ x = cs lâche (laxus) 4° de ct fléchir 5° de ci chicorée, chiffre (cipar) 6° de ci ou ti ~~cti~~ devant une voyelle (?) ~~carton~~ cartouche, douche ~~sont~~ italiens galoche (calopedia)



245

g. j.

gue provient 1° du g latin dans des mots de la langue savante légal (leial) 2° du g allemand même devant e et i guerard; 3° de c et g gobelet figue, égal; 4° de l'h allemande aguer (harjan) 5° souvent du w allemand guerre, guerite, et même du v latin gaîne, guêpe.

g devenait j devant e et i et en outre vient 1° de i consonne janvier; 2° de e, i devant une voyelle liège, linge, rage, cage; 3° de ca girofle (caryophyllum; 3°a de tc dc, voyager venger; 4° de ga, jardin jaune, joie; 5° de z jaloux



S. 2

vient de l's et

en outre 1° de ti ou ci, ché devant une voyelle raison, poisson bras; 2° du z germanique blesser (bletzen); 3° de c, ci panse (panticem), cuisine (coquina) poisson; 4° d'x laisser, buis 5° d'st angoisse tesson (testa).

s a été ajouté à la fin des premières personnes du singulier de l'indicatif présent, de l'imparfait et du parfait défini et de la seconde personne au singulier de l'impératif.

L'usage a été partagé au XVIe siècle. L's a prévalu ~~de bonne heure~~ vers la fin du XVIe à l'imparfait et dans les monosyllabes je suis, puis, dis, lis, devant une voyelle. (H. Estienne 1583. Palsgrave 1530) L's s'ajoute toujours aux verbes en ~~ir~~ r je meurs vois sers dois etc. Au contraire les verbes en oir rejettent l's (Dupleix voy connoy (impr.) mésfiés à vois connois (Vaug.). aurai [illegible] similitude (Vaug.) ajoutés l's en prose (Vaug)

Z a représenté primitivement ts assez et les secondes personnes du pluriel 2° représente s chez, nez 3° ç : douze treize.

s ajouté à la fin d'adverbes certains de noms propres Jacques.



que, che. ce, che.

Les Picards prononcent

que pour *che* et *che* pour

ce : queval, cat, quien

mouque — chechi, chela.

Les mêmes permutations

se sont rencontrées dans

la langue normale.

que, *che*. — *chable* et

cable pendant longtemps.

beché becqué. fourque

fourche, pendeloques pendi-

loches

ce, che. —

amorce amorche — sercher

chercher. deschirer dechirer.

acoré chicoré.

Dans les mots italiens fantassins

fantachins capuchin capucin

vermicelle, violoncelle et vermi-

chelle, violonchelle



se, ze. — Dès le XVIe siècle on prononçait s douce entre deux consonnes.

L'usage a pourtant flotté entre topase et topaze (XVIe s.), busard, buzard (XVIIe s.)

~~à Paris on substituait s douce à r et inversement courin, maze. L'usage a flotté entre museau et muzeau (XVIe s.)~~

s se prononçait douce dans les mots transiger, transition et même transports. On a dit longtemps perzeautes malgré Vaugelas. Alsace et Alzace (Ménage Alsace). balzamique balzamine dès le XVIIe s.



252

Le 17ᵉ s. — *bizarre* et *bigearre* encore du temps de Vaugelas où *bizarre* tendait à prévaloir.

benzoin, *benjoin* (Andry)

C, G.

segond, *segret*, *segretaire*,

Glande déjà au XVIe s.

Secretaire (Chiflet)[x] et
au XVIIIe secret secretaire - ariat
cigogne ~~negromant~~

~~negromancie (17e s.)~~
vacabond longtemps écrit par c.

gabinet. gaban. ganif

(16e et 17e s.)

cangrene, gangrène jusqu'au
18e s. negromant - ancie

~~vacabond écrit par une~~
dique, digue 16e s.
intrique, *intrique* condamné
par Vaugelas

x *segret* blâmé par Vaugelas



gue, ge

mitiger et fustiger
mitiguer, fustiguer, navi-
guer et naviger jusqu'au
XVIIIe s.x, arroguer, deroguer, in- et deroger
terroguer, abroguer, obroguer et abroger
et subroger, targer ou targuer
16e s.

~~tar~~
targue, targe, verge,
vergue alge algue sorrenge
sorrègue

x naviguer propre aux
gens de mer

che, qe

cy'ter pour acheter saison
risme
j'vat, j'veux
seringer urencher



t. d.

t final remplace souvent c pallet[c] pallet[z] — prosthèse tante — epenthèse très fréquente entre s et r estre — ajouté souvent en ancien français à la fin des mots après n dans les noms propres. orvisant jerusalent chambellant serpent ment

d

venant de t dans l'ancienne ~~epenthèse fréquente~~ langue fedre, pedre, vedrir, aider, coude, plaider. — epenthèse fréquente dans ~~dr~~ sr, lr, nr coudre, moudre, cendre — ajouté à n ~~dans~~ à la fin des noms propres Allemand Normand, Flamand, Bertrand



~~R~~ t. d.

meurdri 16e s.

quadrain, quatrain XVIIe.

codignac cotignac

oplande houplande

17e s.

hanque hanté Vaugelas

brinde ou bringue Oudin

mardelle, margelle jusqu'à la fin du 17e s.

<u>cartonnade</u>, cassonnade

Ménage préfère la première, Richelet le mot qui est étymologique. <u>castrole</u>

j'<u>ai reponnu</u> normand pour j'<u>ai repondu</u>.

Ò b f ᵛ

~~x b x~~ x ampla~~ture~~

p abeille – quantité
dans ml, mr rembler chambre

f remplace p chef b

tref (trabem), v boeuf, u
antif, juif, neuf

v remplace 1° p et b
médiaux chevre, chevre, hébreu
etc. cheval, devoir 2° ou
janvier 3° w germanique
vague (vâc) épervier (sperwaer)
– quantité dans pleuvoir.



T. B. V

Les paysans confondaient

le b et le v.

Constantinoble pendant

le 16e s.

ciboule cibonle

capriole cabriole

(soubler) (couper)

jacobin jacopin

capus cabus

abeille, aveille

bismalve
bimauve guimauve

L. R.

L remplace r autel

– n orphelin – prosthèse

lierre – épenthèse enclume

toujours médiale ou finale

l mouillée vient 1° de li

devant une voyelle mil (milium)

2° de cl, gl, pl, tl oreille

étrille, éveil, vieil 3° de

ll et l faillir, fenil, avril

civil, subtil sont de la langue

savante

R

r remplace l ou n apôtre

ordre pampre coffre – ∫

orfraie (ossifraga) – épenthèse

fronde pupitre perdrix encre

– métathèse



L

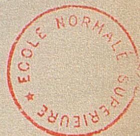
au XVIe siècle déjà fou,
mou, cou, sou, licou — col de
la vessie, de Vente, fol appel
le val des escoliers à vau l'eau

garbe (italien) galbe
escalpin ou escarpin hobereau
hobelon bocal bocar brancal
brancar — pluriel, plurier
— angola angora

nentilles lentilles
liveau, niveau — venin, caneçon caleçon
velin — Philomèle, Philomène

démoniacle, maniacle,
triacle
bouticle manicle (parisianismes

Temple, tempe l'usage
flottant au XVIIe. Christophe
Christophe, trufe truffle



m. n.

m a remplacé l'n dans venimeux – gunthia dans Embrun, lambruche

n remplace m dans nappe

l dans niveau (libella) ~~gunthia~~ morfier

dans nombril et ~~sa tour~~ gunthia

devant la gutturale dans Angoulême concombre jongleur langouste (locusta) et dans undre

n mouillé toujours médiale vient 1° de gn digne 2° de ni devant une voyelle vigne, ligne 3° de nn grogner.




ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Extrait du JOURNAL GÉNÉRAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. (97 bis 18/4)

QUESTION DE PHILOLOGIE FRANÇAISE.

DE LA PRONONCIATION DES CONSONNES FINALES DANS L'ANCIEN FRANÇAIS.

Notre versification est encore soumise aujourd'hui à une règle devenue absurde, et pourtant scrupuleusement observée. Nous exigeons que les mots qui riment se terminent par la même consonne, ou par des consonnes du même ordre, quoique nous ne prononcions pas les consonnes finales ; nous ne nous contentons pas d'une ressemblance de sons, il nous faut encore une similitude d'écriture ; la rime, qui n'est faite que pour l'oreille, doit s'adresser aussi aux yeux. Nous serions choqués de voir rimer *parent* et *rang*, mais *parents* nous paraîtra rimer fort exactement avec *rangs*. Cette étrange convention a été religieusement respectée dans la révolution profonde qu'a subie notre versification ; ces mêmes poëtes qui n'ont pas craint d'anéantir toute harmonie et toute cadence dans le vers alexandrin, par la suppression de l'hémistiche et par l'enjambement, n'ont pas osé abolir une règle si peu conforme à la raison, et qui semble, comme l'a fort bien dit Marmontel, un défi porté aux versificateurs.



Elle est pourtant aussi ancienne que la rime dans notre poésie; et, si l'on excepte les poëmes, où la rime est remplacée par l'assonance, tous les poëtes qui ont rimé ont eu soin de ne faire rimer que des mots terminés par la même consonne ou par des consonnes de même ordre. Il est peu probable qu'à une époque où la poésie était beaucoup plus déclamée et chantée que lue, on se soit imposé une règle aussi gênante uniquement pour le plaisir des yeux; d'ailleurs des rimes comme *vend* et *vent*, *sang* et *flanc*, ne satisfont nullement les yeux. Il faut donc que cette règle ait procuré quelque satisfaction à l'oreille; c'est une induction qui a pour elle quelque vraisemblance. L'étude de notre ancienne prononciation la confirme et fournit une explication incontestable de cette règle autrefois fort naturelle et même absolument nécessaire, aujourd'hui si bizarre.

Au seizième siècle, ceux qui vivaient à la cour du roi de France, les membres du parlement de Paris et de la cour des aides, les magistrats, les fonctionnaires, les bons prédicateurs, tous ceux qui passaient alors pour parler correctement (1) prononçaient la consonne finale d'un mot toutes les fois que ce mot était suivi d'une pause, et par conséquent toutes les fois qu'il était placé à la fin d'un vers, ou suivi d'un signe de ponctuation. Ainsi, à cette place, *sait* se prononçait comme on prononce aujourd'hui *sept*; *paradis* comme *dix*; on faisait entendre le *t* dans *viennent* et *parlent*.

Cette assertion paraîtra presque révoltante; elle est diamétralement contraire au système bâti par un spirituel érudit; et pourtant le fait est attesté par les grammairiens du seizième siècle: leurs témoignages sont nombreux, décisifs et exprimés avec une précision qui rend toute contestation impossible. D'ailleurs, la règle qui exige à la rime la même consonne finale ou des consonnes de même ordre comme *c* et *g*, *d* et *t*, confirme pleinement le fait, et montre en même temps que cette prononciation remonte à l'origine de la langue.

J'ouvre Palsgrave, Palsgrave, que l'auteur même des Variations du

(1) Cette énumération des classes qui conservaient le bon usage se trouve dans Robert Estienne, *Traicté de la grammaire françoise*, préface, et dans Palsgrave, éd. Génin, p. 34.

langage français vient de réimprimer, et j'y lis (1) : « Quand un mot « est suivi d'un point, de deux points, ou d'une virgule, on doit en « prononcer les dernières lettres doucement ou distinctement, suivant « les règles précédentes ; il en est de même des mots qui terminent « les vers. » Du Guez, le rival, l'adversaire de Palsgrave, s'accorde sur ce point avec lui (2) : « En lisant du français, il ne faut pas pro- « noncer la dernière lettre de tout mot terminé en *s*, en *t* et en *p*, « excepté lorsque le mot est suivi d'une pause. En effet, si vous pro- « noncez un mot en l'isolant, c'est-à-dire en le faisant suivre d'une « pause, il faut le prononcer entièrement. » Sylvius (3), Pèletier (4), Robert Estienne (5), Caucius (6), Pilot (7) font la même observation dans les mêmes termes. Je ne traduirai pas ici ces textes qui ne con-

---

(1) P. 39 (éd. Génin) : Every worde coming next unto a point... or... comma, or virgula... shal sounde their last letters distinctly or remissely according to the rules : and so shal all the last wordes in the lynes of suche thinges as be made in ryme.

(2) P. 899 : In redyng Frenche ye shall leave the last letter of every worde unsounde, endyng in s, t, and p, save of the same worde wherupon ye do pause or rest : for if ye do pronounce every worde by himselfe, that is to say, resting upon the same, ye ought for to pronounce and sounde him thorowe.

(3) Jacobi Sylvii Ambiani in linguam gallicam Isagoge. 1531. P. 7 : In fine... dictionis [nec s] nec cæteras consonantes... ad plenum sonamus, scribimus tantum : nisi aut vocalis sequatur, ant finis sit clausulæ, ut... *les femmes sont bonnes*, scribimus, sed pronuntiamus *les*, truncato sibilo, *femme* sine *s*, *son* sine *t*, *bones*...

(4) Dialogue de l'ortografe e prononciation françoese departi en deus livres, par Jacques Pèletier du Mans (sic). 1550. P. 88 : Si vous prononcez l'oreson continue, chacun set que les dernières lettres de tous les moz ne sonnet point fors celle du dernier.

(5) Traicté de la Grammaire françoise. 1557. P. 10 : (s) se prononce partout où on s'arreste.

(6) Antonii Caucii Grammatica gallica, 1570. P. 28 : Cum... nulla interjecta distinctio est, nec vox intercedit quæ orationis cursum propter significationis vehementiam remorari possit, consonans finalis non effertur, si sequens dictio ab alia aliqua consonante exordiatur.

(7) Gallicæ linguæ Institutio latino sermone conscripta per Jo. Pilotum Barrensem. 1586. P. 44. (Obmutescere) usu venit *s*, *c*, *x* et *z*... cum postremum locum verbi occupant, et sequitur alia dictio, quæ initium habet a consonante, neque ibidem oratio distincta est.



276

tiennent que la répétition de ceux que je viens de citer ; mais je reproduirai le témoignage d'Henri Estienne, qui offre des détails intéressants (1) : « Considère cette phrase : *Vous me dites tousjours que* « *vostre pays est plus grand de beaucoup et plus abondant que le* « *nostre, et que maintenant vous pouvriez bien y vivre à meilleur* « *marché que nous ne vivons depuis trois mois en ceste ville ; mais* « *tous ceux qui en viennent parlent bien un autre langage : ne vous* « *desplaise.* Tu la prononceras de la manière suivante, sans faire en- « tendre les lettres qui doivent rester muettes dans une pronon- « ciation correcte et sans affectation : *Vou me dite toujours que votre* « *pays est plu gran de beaucoup et plus abondan que le notre, e que* « *maintenan vous pouvrie bien y vivre à meilleur marché que nou ne* « *vivon depui troi mois en cete ville : mais tou ceux qui en viennet,* « *parlet bien un autre langage : ne vou deplaise.* Remarque que « dans le premier *plu*, l'*s* est muette, parce qu'elle est suivie d'une « consonne ; elle ne l'est pas dans le second, parce qu'elle est sui- « vie d'une voyelle. Remarque aussi que dans *toujours*, j'ai laissé l'*s*, « quoique le mot soit suivi d'une consonne : c'est qu'il est précédé « immédiatement de quelques autres mots où l'*s* est muette, et qui « se prononcent si vite l'un après l'autre, qu'ils ne semblent faire « qu'un mot ; mais après *tousjours*, celui qui parle fait une petite « pause. C'est la cause et même la seule cause pour laquelle parfois « nous n'ôtons pas à cette lettre, ou à une autre, le son qui lui est « propre (2) : surtout lorsque la pause est un peu plus longue qu'ici. « Ainsi, quand on dit : C'est un propos qu'on tient tousjours, quand « on ne sçait que respondre, ou, C'est un propos qu'on tient souvent ;

---

(1) H. Stephani Hypomneses de gallica lingua peregrinis eam discentibus necessariæ. 1582. P. 94-96.

(2) Id., ibid., p. 95 : Animadverte item me in *tousjours* retinere litteram *s* quamvis sequatur consonans ; quod præcedant aliquot aliæ voces contiguæ, in quibus illa obmutescit, et illæ quidem tam cito una post alteram pronuntientur, ut propemodum efficere unicum vocabulum videantur : at vero post *toujours* aliquantulum interquiescat qui loquitur. Quæ res vel sola in causa est interdum cur hanc litteram aut aliam sono suo non privemus : præsertim tamen ubi paulo etiam plus quam hic interquiescendum est.

« quand, etc. Tu prononceras de la manière suivante : C'est un propo
« qu'on tien toujours, quand on ne sçait que repondre, ou, qu'on
« tien souvent, en donnant à l'*s* et au *t* le son qui leur est propre. Il
« y en a même qui prononcent *propos* sans supprimer l'*s*; et ils
« n'ont pas tort, parce qu'en cet endroit on s'arrête quelque peu,
« quoique moins longtemps qu'après *tousjours* et *souvent*. » Ailleurs,
H. Estienne fait cette observation (1) : « En ce qui touche la suppression des lettres, il faut encore savoir que, si on parle lentement, on ne les supprime pas là où on les supprimerait, si l'on parlait vite. Il vaut mieux donner dans le premier excès que dans le second. »

La consonne finale devait être prononcée doucement et légèrement (2). Toute consonne qui la précédait, autre que l'*r*, était supprimée ; ainsi, on prononçait *Turcs*, comme *durs*, *aspics*, comme *épis*, *neufs* comme *nœuds* (3).

On ne peut pas voir dans cette prononciation un caprice de la mode ni une fantaisie de grammairiens érudits. D'abord, il n'était pas au pouvoir de la mode ni de l'érudition de faire prévaloir une prononciation qui aurait été aussi contraire aux habitudes, si choquante pour l'oreille, si on avait prononcé autrefois les consonnes finales comme aujourd'hui. Ensuite, tant d'auteurs d'âges et de pays différents, qui n'écrivent que pour apprendre aux étrangers notre prononciation, dans un but tout pratique, sans aucun esprit de système, constatent le fait dans les mêmes termes, comme un usage et non

---

(1) Id., ibid., p. 96 : Verum et hoc sciendum est, quod ad litterarum suppressionem attinet, etiam ab iisdem lentius loquentibus non supprimi alicubi eas ipsas, quas supprimerent, si celeriter loquerentur. Satius autem plerumque est in illam quam in hanc partem peccare.

(2) Palsgrave, p. 24 : The consonant shalbe but remissely sounded.... The consonant shall have some lyttell sounde. — Caucius, p. 28 : Omnis pene consonans qua dictio terminatur leviter admodum profertur, præter *n*, et *r* quæ suum sonum semper et ubique retinet, licet minus clare reddatur in infinitivo primi ordinis. — H. Estienne, Hypomn., p. 96 : Tenuis quidam sonus.

(3) Palsgrave, p. 25. Du Guez, p. 901. Palsgrave excepte, avec l'*r*, l'*m* et l'*n*; mais ces deux lettres formaient déjà avec la voyelle qui les précédait un son qui, comme aujourd'hui, tenait plus de celui des voyelles que de celui des consonnes.



comme une convention passagère. Enfin, quand tous les poëtes, sans exception, et les poëtes de cour, comme Alain Chartier, Molinet et Marot, et les poëtes populaires, comme Villon et Coquillart, s'asujettissent à terminer leurs vers par la même consonne ou par des consonnes de même ordre, il faut bien reconnaître que cette prononciation était générale.

C'est ainsi que des rimes, devenues fausses aujourd'hui et fort rares, étaient alors très-fréquentes et exactes. Ainsi, Coquillart écrivait :

Mais sont aussi pauvres que *Job*.
En Paris y en a *beaucop*.
(*De præsumptionibus.*)
Escripvez, Monseigneur le *greffier*.
Et vous, desbauchez, hault et *cler*.
(*L'Enqueste.*)

Ainsi, on rimait très-souvent avec des mots français des noms propres latins : *Vénus* avec *venus*, *Mars* avec *soudards*, *Pallas* avec *las*, et même d'autres mots latins, dans le genre badin. On lit dans Charles d'Orléans (éd. Guichard) :

Ainsi fait *homo sapiens*,
Testibus les phisiciens.
(P. 166.)
Plus de rubis, noble ou balais,
Selon de Caton l'escripture,
Patrem insequitur proles.
(P. 127.)
Combien que j'ay leu en ung dit,
Inimicum putes y a
Qui te præsentem laudabit.
(P. 125.)

On trouve dans Coquillart :

Les unes reffusent tout plat,
Les autres respondent *fiat*.
(*De præsumptionibus.*)

Ses autres pièces sont pleines de rimes comme *permet—est*, *abus—dilectus*, *advis—possessionis*. Molinet a composé une pièce

entière où chaque rime a lieu entre un mot français et un mot latin : *rutilat—plat*, *trinitas — estats*, *amis — lacrymis* (1). Comme la prononciation de la consonne finale éteignait les consonnes qui la précédaient immédiatement, excepté l'*r*, des mots qui n'auraient pu rimer au singulier rimaient au pluriel. Coquillart rimait donc exactement en écrivant (*de pactis*) :

> Ou ils sont ja maistres passez,
> Ou ils refforment telz et telz.

Et Cretin (*le Pastoural*) :

> Bergers gentilz,
> Grands et petits,
> Pour asseurance,
> Soyez actifs
> Prendre appetits.

Dans l'*Invective contre les gendarmes françois* :

> L'aigle lye es parcs
> Lyonceaulx, lyeppars.

Marot (*Epistre du camp d'Attigny*) :

> Comme canons doubles et racoursis
> Chargez de poudre et gros boulets massifs.

M. Génin et M. Quicherat ont donc eu tort de conclure de ces rimes, qui associent au pluriel deux mots qui ne sont pas terminés par la même consonne au singulier, qu'on ne prononçait pas la consonne finale (2). Ces rimes prouvent précisément le contraire ; elles n'étaient possibles que parce que l'on prononçait la consonne finale,

---

(1) Les faicts et dicts de feu de bonne mémoire maistre Jehan Molinet. Paris, 1531. F° 133, verso.

(2) Génin, des Variations du langage français, p. 41 et suiv. L. Quicherat, Traité de versification française, p. 370 et suiv. En relevant cette erreur, je dois reconnaître que M. Génin a le mérite d'avoir appelé le premier l'attention sur les difficiles problèmes qui sont relatifs à l'ancienne prononciation française ; et je ne puis m'empêcher de rendre hommage à l'érudition exacte et étendue, à la nouveauté de vues qui distinguent le Traité de M. Quicherat. Ajoutons ici en passant que la rime de *chauffer* et de *fer* était mauvaise pour l'auteur de l'*An des Sept Dames* (Quicherat, p. 339), non pas parce que l'*r* de *chauffer* était muet, mais parce que l'*e*



280

et elles ne sont tombées en désuétude que parce qu'on ne prononce plus l'*s* du pluriel.

On peut se demander (et M. Génin (1) a tiré de là une objection contre la prononciation des consonnes finales) s'il était alors possible de distinguer *mer* de *mère*, *Jupiter* de *terre*, etc. Il ne faut pas se laisser tromper par les habitudes de notre prononciation moderne. Aujourd'hui, l'*e*, qui n'est ni fermé ni ouvert, ne se prononce plus à la fin des mots, et les grammairiens le désignent sous le nom général d'*e* muet, quoique, dans le corps des mots, il ait un son très-distinct. C'est une idée qui n'est jamais venue à l'esprit des grammairiens du seizième siècle. Ceux qui ont voulu réformer l'orthographe par la suppression des lettres qui ne se prononçaient pas, s'accordent avec les autres pour nommer *e féminin* l'*e* que nous appelons *muet*, et pour attester qu'il se prononçait à la fin des mots avec un son distinct, quoique très-émoussé (2). La versification est d'accord avec leurs témoignages. Si l'*e* féminin à la fin des mots avait été muet comme aujourd'hui, on n'aurait jamais fait compter *Marie* pour trois syllabes, *soie* pour deux (3); on n'aurait jamais

---

de *chauffer* était fermé, et celui de *fer* ouvert. C'est ce que nous dit, ainsi que Caucius (p. 5) et H. Estienne (Hypomn., p. 14), Théodore de Bèze (De recta linguæ francicæ Pronuntiatione, p. 13, 14). Ce dernier ajoute : Unde isti duri et francicis purgatis auribus intolerabiles rythmi a doctissimis etiam poetis Aquitanis usurpati, quibus inter se conferunt *disputer*, *Jupiter*, *hier*, *arriver*, *parler* et *par l'air*, *assez*, *accès*.

(1) Var. du lang. fr., p. 68.

(2) Palsgrave, p. 4 : Shall be.... sounded allmoste like an *o* and very muche in the noose. Il recommande plus loin de prononcer ainsi le second *e* dans *matinée*, *aimée*, etc. (p. 5), et de ne pas prononcer *mon per*, *ma mer*, *un homm*, *une femm*, *dousment* (p. 16). — Sylvius, p. 3 : (pronuntiatur) exiliter et voce propemodum muta. — Th. de Bèze, De rect. fr. ling. Pron., p. 13 : *E* fœmineum propter imbecillam et vix sonoram vocem appellant. — Pilot, p. 30 : E fœmineo non adeo vehemens aut plenus est sonus, sed subobscurus. — Sibilet, Art poétique, 1576, p. 30 : L'*e* femenin... n'a que demi-son, et est autrement tant mol et imbécile, que se trouvant en fin de mot et de syllabe, tombe tout plat et ne touche que peu l'oreille... Prononçant *aimée*, *désestimée*, tu sens bien le plein son du premier *é* masculin en la syllabe *mé*, et le mol et flac son du second *e* femenin en la syllabe dernière *e*.

(3) Quicherat, Tr. de versif. fr., p. 397.

pensé à l'entrelacement régulier des rimes masculines avec les rimes féminines ; et puisqu'on prononçait la consonne finale à la rime, les mots féminins auraient pu rimer avec les mots masculins ; or, on n'en trouvera pas d'exemples, si ce n'est pour les mots où l'usage autorisait la suppression de l'*e* féminin final. La prononciation de la consonne finale n'introduisait donc dans le langage aucune confusion comme celle qu'on est en droit de reprocher, pour beaucoup de mots, à la prononciation moderne, où l'*e* féminin final est devenu muet, comme la plupart des consonnes finales.

Cet émoussement des finales n'a d'ailleurs rien de surprenant. Les finales latines se sont fort émoussées dans la langue française. Il est probable que, longtemps avant le seizième siècle, on ne prononçait plus la consonne finale d'un mot lorsque le mot était suivi, immédiatement et sans pause, d'un mot commençant par une consonne ; encore faut-il excepter l'*r* qui se prononçait dans tous les cas (1). Alain Chartier supprime quelquefois l'*s* à la première personne du pluriel ; il fait rimer *retenon* pour *retenons*, avec *non*, *tardon* pour *tardons* avec *pardon* (2) ; le *t*, à la troisième personne du singulier du parfait défini, est très-souvent supprimé chez lui : *nasqui* pour *nasquit* rime avec *à qui*, *n'eu* pour *n'eut* avec *congneu*, *on l'ouyt* avec *a jouy* (3). On trouve de même dans Molinet *fut*, rimant avec *dru*, *perdit* avec *midi* (4). Ronsard permet de supprimer le *t* à la rime dans *fort*, *part*, etc. (5). Pelletier nous dit que *mesme à la fin d'aucuns moz qui se prononcent à part, l's ne se sonne point que par une manière d'allongement et production de voes, nommément après la lettre r, comme en cœurs*, *durs*, *obscurs* (6).

---

(1) Palsgrave, p. 40. Caucius, p. 28. Gabriel Meurier, Instructions pour ceux qui désirent apprendre françois, italien, espagnol et flamand. 1568. Beze, de rect. ling. Fr. Pron., p. 70. H. Estienne, Hypomn., p. 68. Pèletier, Dial. de l'art, etc., p. 187.

(2) Al. Chartier, éd. Duchesne, p. 513, 752, 615. On trouve même, p. 617, *robant* rimant avec *banc*, et dans Molinet, ibid. 1531, *blanc* et *puissant*, f° 62, r°.

(3) Id., ibid., p. 514, 677, 725, 734, 735.

(4) Ed. 1531. F° 62 r°, 73 v°, 94 r°, 111 v°.

(5) Art poétique, éd. f°. P. 1631.

(6) Dial., p. 88-89.



282

L'effacement complet de la consonne finale dut gagner peu à peu dans la prononciation populaire au Nord de la Loire. H. Estienne nous apprend que, de son temps, le peuple ne prononçait pas les consonnes finales ; à la suite des observations que nous avons citées plus haut, il ajoute (1) : « Je ne parle pas ici du vulgaire ignorant ; « il ne tient aucun compte de cette règle (prononcer la consonne « finale d'un mot, lorsqu'il est suivi d'une pause) ; et même il ne « supprime pas seulement la consonne finale dans cet adverbe (tous- « jours), il en supprime encore deux en prononçant *toujou*. Je te « dirai aussi que le peuple prononce *vienne* et *parle* sans *t* dans ces « passages : « Mai tou ceux qui en viennet, parlet bien un autre lan- « gage. » Mais ceux qui cherchent et qui s'entendent à bien prononcer « ne suppriment pas complétement le *t* dans *viennent* et *parlent*, et « le font entendre légèrement. » Dans deux épitres attribuées à Marot (l'Amant despourveu de son esprit escrivant à sa mye voulant parler le courtisan, et la réponse de la Dame), et dont l'auteur, quel qu'il soit, a voulu évidemment imiter la prononciation populaire de Paris, la consonne finale est toujours supprimée à la rime. Du temps d'Henri IV, cette prononciation semble avoir complétement prévalu dans les classes supérieures de la société. Les cinq rimes *rencontras* et *Coutras*, *maris* et *Pâris*, *Mars* et *hasards*, *Thémis* et *mis*, *propos* et *Atropos* sont les seules de ce genre que l'on rencontre dans tout le recueil de Malherbe ; il est évident qu'il les a évitées, ce qu'il n'eût pas fait si on avait prononcé la consonne finale. Il semble qu'en 1626 il ne restait plus même le moindre souvenir de cette prononciation (2). Ainsi, par une étrange coïncidence, la prononciation de notre langue s'est encore affaiblie précisément à l'époque où notre versification et l'harmonie de notre prose sont arrivées à la perfection. La prononciation de la consonne finale laissa pourtant quelques traces en-

---

(1) Hypomn., p. 95-96 : Neque vero hic de imperito vulgo loquor. Id enim nullam hujus rei rationem habet... quum ii qui rectæ pronuntiationis et studiosi et periti sunt non omnino nullum sed tenuem quemdam sonum relinquant huic litteræ, quæ est in integris *viennent* et *parlent*.

(1) La prononciation actuelle est prescrite absolument dans : Steph. Spalt, Grammaticæ gallicæ pars prima. Argentinæ 1626. P. 137, 113, 73. Et Danielis Martini Grammatica gallica. Argentorati, 1632. P. 37.

core mieux marquées au dix-septième siècle que de nos jours. De même que la suppression de l'*s* a conduit à allonger la voyelle précédente dans *estre*, *asne*, *beste*, etc. ; de même, la suppression de l'*s* à la fin des mots fut sans doute la cause pour laquelle, au dix-septième siècle, on prononçait longue la syllabe finale de tous les mots terminés en *ez*, comme *allez*, *assez*, et celle du pluriel de tous les noms qui n'étaient pas terminés par un *e* muet. On distinguait alors entre *bonté* et *bontés*, *feu* et *feux* ; la finale de *bonté* et *feu* se prononçait bref; celle de *bontés* et *feux* se prononçait long (1). L'abbé d'Olivet pose encore en règle que toute syllabe masculine, brève ou longue au singulier, est toujours longue au pluriel. Il distingue *sac*, *sel*, *pot*, brefs, de *sacs*, *sels*, *pots*, longs (2). Ces distinctions sont effacées aujourd'hui, excepté dans quelques mots, comme *œuf* et *œufs*, *bœuf* et *bœufs*. De nos jours encore, les méridionaux font souvent sonner l'*s* finale ; et, par une inconcevable routine, nous avons conservé en poésie la règle qui prescrit de ne faire rimer que des mots terminés par la même consonne ou par des consonnes de même ordre, quoique cette règle ne soit plus faite que pour les yeux (3) ; elle est, du moins, un remarquable témoignage de l'ancienne prononciation.

Ainsi, dans la prononciation comme dans le vocabulaire et dans la syntaxe, le français du seizième siècle est intermédiaire entre la langue du moyen âge et celle de nos jours. Ainsi, la langue française a été s'émoussant de plus en plus ; les traces de son origine latine se sont chaque jour effacées davantage. On a sans doute prononcé d'abord toutes les consonnes finales ; mais on n'avait pas besoin de la distinction des cas, des personnes, des nombres, et on n'a pas tardé à sacrifier les finales à l'euphonie ; on les a supprimées devant les mots commençant par une consonne, en les conservant devant une pause ; enfin, on a fini par ne plus les prononcer, si ce n'est dans un petit nombre de mots où le hasard les a conservées, comme dans *sept*,

(1) Ant. Oudin. Grammaire françoise, rapportée au langage du temps. Rouen, 1656. P. 46, 48. — Chifflet, Essai d'une parfaite grammaire de la langue françoise. 1659. P. 193.

(2) Prosodie française, p. 80.

(3) Voy. les excellentes observations de M. Quicherat, Tr. de versif. fr., p. 381.



284

huit, *neuf*, *dix*, *Reims*, *Metz*, *tous*. Dans le corps même des mots, la prononciation des consonnes a passé par des vicissitudes analogues. Il est certain que dans *naistre*, *cognoistre*, *croistre*, *paistre*, on a d'abord prononcé l'*s*, le *t* et l'*r*; qu'on a prononcé *moldre*, *valdra*, *voldra*, au lieu de *moudre*, *vaudra*, *voudra*; car l'introduction du *t* et du *d* n'est nullement justifiée par l'étymologie ; elle ne peut s'expliquer que par la nécessité de ménager la transition de l'*s* et de l'*l* à l'*r*. On peut même reconnaître dans tous ces faits que l'ancien français s'attachait avec une sorte de scrupule à la conservation des consonnes que lui avait léguées le latin. Mais l'euphonie, la tendance à rendre la prononciation plus coulante, l'ont emporté ; *cognoistre* et *vaudra* se prononçaient, au seizième siècle, comme aujourd'hui ; le son des consonnes finales qu'on ne faisait plus entendre que devant une pause était déjà fort émoussé ; il s'éteignit au dix-septième siècle. Les différences entre la prononciation et l'écriture devaient donc être d'autant moins marquées qu'on était moins éloigné des origines de la langue.

C. THUROT.

Paris, Impr. de Paul Dupont,
Rue de Grenelle-St-Honoré, 45.

285



286

voyelles

Les syllabes qui avaient l'accent aigu ou circonflexe en Latin n'ont jamais été syncopées; et la voyelle latine a subsisté ou a été transformée régulièrement: monastērium, moustier; episcopus, évesque; presbyter, prestre etc. — Les autres syllabes ont été syncopées ou altérées arbitrairement.

voyelles accentuées. — leur transformation dépend en général de la quantité qu'elles avaient en Latin ou de leur position.

A 1° subsiste en général, quand il est suivi de deux consonnes primitivement ou par suite d'une syncope: flamme, fable (fab'la), chambre (cam'ra); 2° est devenu ai ou è devant m et n: aime, main, chrétien; 3° devient e devant une consonne: sel, quel, amer. On trouve cependant mal, race etc. — E 1° long, ~~[illegible] position~~, tantôt subsiste: cruel, fidèle, expire, tantôt devient ei: avoine, dois; ou i: ivre, tapis. 2° bref devant une consonne, tantôt subsiste: lève, merle, tantôt devient ie: pied, tantôt devient i: dix. 3° en position subsiste: bête, terme. — I 1° long subsiste presque toujours: épi; 2° bref devient oi: ~~[illegible]~~ foi, ou E: net (nitidus),



288

ou subsiste : disciple. 3° en position devient le plus souvent e : sec, mettre ; exprimé par ei devant n : peindre ou subsiste mille, triste, ville. — O long ~~et bref~~ subsiste devant m et n : donne, pomme ; se change le plus souvent en eu : heure, neveu ; en ou : tout, nous, vous. 2° bref devient eu : feu, jeu ; subsiste devant m et n : bon son ton. 3° en position subsiste en général : porte, fort etc. — U (ou) 1° long devient u : pur, sur etc. 2° bref devient ou : doute ou (ubi) ; ou eu ; jeune ou subsiste : rude. 3° en position devient ou : écoute, goutte ; ou o : comble, plomb, poing ; ou subsiste juste. — AE était prononcé e par le peuple de la campagne (Varr. de ling. lat. 4, 19) devient ie : siècle ou oi : proie. — AU a été traité comme o. devient o : chose ; ou oi : ouï, oie (auca) ; ou ou : louer

Voyelles non accentuées — le Français a tendance à les syncoper ; il les supprime presque toujours à la fin des mots ou les remplace par l'e féminin qui est devenu muet. — l'i devant une voyelle est souvent devenu i consonne : ex pied. passion.

Le c ~~est~~ devant l'e et l'i est devenu une s seulement depuis le VIIe siècle de l'ère chrétienne : Ciceron — en français il est ordinairement devenu ch devant l'a : chambre, chien, châsse (moderne caisse), cheftain (capitaine).

Le g est devenu j devant l'e et l'i à la fin de l'empire romain. giove (Inscript. du roy. de Naples 695). Fuiciantur = fugentur (Amm. 89 an 344).

t qui se prononçait tk devant l'i suivi d'une voyelle ~~a été traité comme ç : justice.~~ à la fin de l'~~empire~~ se prononçait ts : constantso = ~~Constantio~~ Bincentce = Vincentiae en français traité comme le ç.

s se prononçait sans doute un peu douce entre deux voyelles dès l'époque classique.

n médiale avait souvent un son faible et disparaît fréquemment on écrivait cohortari et particulièrement devant l's : cosol, animos (pour animans), quoties pour quotiens. en Français l'n s'est unie avec la voyelle précédente qu'elle a rendue nasale : an, ensemble, penser, infime airain.



290

m sonnait très faiblement au milieu et à la fin des mots. en français s'est confondu avec la voyelle précédente en voyelle nasale et ne se distingue plus de l'n: ensemble

i consonne à la fin de l'empire Romain se prononçait dj. congiunta dans une inscription pour conjunctas zoζον pour avus.

Toutes les aspirations ont disparu en français. Dès l'époque classique ~~h ne s'aspirait pas toujours~~ on ne savait pas toujours s'il fallait prononcer l'h. il y avait fluctuation entre harena ~~h~~ et arena hedera et edera ahenum et aenum à la fin du ive siècle et au commencement du ve l'h initiale et médiale avait complètement disparu comme le prouvent les inscriptions où on écrit abuit omini. L'h ~~ne~~ s'aspire aujourd'hui guères, ou plutôt on ne fait pas entrer la liaison ~~[illegible]~~ avec ~~les~~ des mots qui pour la plupart ne sont pas d'origine latine hallebarde. cependant hiros.

Les fortes initiales subsistent en général : couvert, cuve (glas, classicum), quatre, terre, (pière) ferrer (ferra), faire (mais hors comme en Espagnol hierro ferrum)

Les fortes médiales deviennent souvent douces : figue (ficus), aigre (acer), égal, aider (adjutare) ~~[illegible]~~ ravir (rapere), lisiter (entre deux voyelles)*.

~~Elles peuvent se changer en voyelles nuit, huit~~*.

Les douces initiales subsistent : goujon (gobio), (donner) baigner (balneum), venir (mais brebis = vervex, gaine = vagina), laver, ravir, ~~[illegible]~~ non, mère.

Les fortes et les douces sont souvent syncopées : ~~[illegible] [illegible]~~ dire, lier, ~~[illegible]~~ puer (putere), ouir, taon (tabanus)*.

Les finales sont généralement supprimées.

Quand deux consonnes se rencontrent, ~~la seconde subsiste quant à~~ (~~ou est modifiée~~) la première ~~[illegible]~~ est souvent syncopée : effet, pierre, sept, malade, souvenir, doute, bétail, jeuer, condamner*. — La seconde éprouve diverses modifications. Le c précédé de t, d, r, n devient souvent g : ombrage (umbraticum), piège (pedica), clergé*.

× devient une voyelle : nuit, huit, [illegible], autre, [illegible] autre. — s'assimile : laisser (laxare)



cl, gl, tl, pl se changent en l mouillé: oreille, cailler (coagulare), écueil, vieille.

– gn, ~~deviennent~~ nn devient n mouillé: digne, grogner

– ng devant e et i: ceindre, peindre.

prothèses et epenthèses. – sc, st, sp initiales sont précédées d'un e: écrire, épître, estomac.

r précédé de s, l, n ou m reçoit un t, un d ou un b intercalaires: paistre, ~~poudre~~ moudre cendre, nombre.

m précédé de l reçoit un b: humbler

l'i consonne s'intercale souvent entre l'i et une autre voyelle: hier

quand trois consonnes se rencontrent, celle du milieu disparaît et les deux autres suivent la règle ordinaire: poudre, foudre.

à la fin des mots ~~[illegible]~~ le t, l's, et l'm ne se faisaient entendre que très faiblement même chez les Latins. on trouve dans d'anciennes inscriptions: Furio, viro. à la fin de l'empire ils ne se prononçaient plus, comme le prouvent les inscriptions. ~~[illegible]~~ les consonnes finales se sont longtemps conservées en français dans la prononciation devant une pause, jusqu'au XVIe siècle. ~~[illegible]~~ toute consonne autre que l'r qui précédait la consonne finale était supprimée. — Lorsqu'elle est suppriméé: doit, lit. ains, Reims.

c final est devenu s: dix, noix. —
v devient f: bref. — l devient u cou, beau. — x final est pour us: un signe orthographique qui représente beaux est pour beaus



Grammaire comparée

Latin et Français

Consonnes

Labiales. — P. initial ~~se conserve~~ subsiste — médial devient souvent v : rive, ravir. — final subsiste. [champs, [illegible]] — PP subsiste mais ne se prononce pas : nappe (mappa) — supprimé dans PT : tisane (ptisana) baptiser, compter, sept, malade (male aptus). mais accepter.

B initial subsiste — médial devient souvent v : avoir, devoir, livre, et subsiste habit etc. supprimé : nuage, taon (tabanus) viorne (viburnum) — final subsiste dans plomb. — supprimé dans BV et BT : souvenir, doute. — devient u dans BL : parole (paraula, parabla, parabola)

F initial devient h dans : hors en général subsiste.

V ~~initial~~ devient b dans brebis (vervex) et ~~médial~~ dans courbe — g dans gaine (vagina) — médial se supprime souvent paon, peur, viande (vivanda). — final devient f : boeuf, bref, cerf

M devient n ~~initial~~ : nappe, nèfle (mespilum) ou nasal à la fin des mots : airain ou devant des consonnes : temple. — B s'intercale entre ~~MM~~, ML, MR : ~~nombre~~ humble, sembler, nombre. — supprimé dans MN : condamner.



Gutturales. — C initial subsiste devant o et u : cou, couver, cure ou devient g : gobelet (cupella) glas (classicum) — médial devient g : figue, aigre, ou i : noyan, plier, scier ou supprimé : prône (praeconium) sûr (securus) etc. devient ~~[illegible]~~ ch devant l'a latin : cheval, chambre, chien, thon en chasser (cause et modernes capricieux, citation etc) manche, bouche ; — devient ~~[illegible]~~ ss devant l'é et l'i ~~[illegible]~~ justice, sangle (singulum) latin. cette prononciation remonte au 7e siècle (Isidore de Séville) — ~~[illegible]~~ l'ss devient z dans plaisir, raisin (racemus), voisin. disparaît dans : dire, faire, luire, plaire. — devient s à la fin : brebis, souris dix, noix. — CC : accent, accès, — supprimé dans CT : contrat, effet. ou devient i : fait, joint, lait, nuit, huit. — X devient s : buis, six ; ne se conserve que dans les mots modernes. ou le c devient i : cuisse (coxa) laisser (laxare) — CL, GL, PL, TL médial deviennent le son mouillé ill ~~ou i consonne~~ : oreille, ail, cailler (coagulare), écueil (scopulus) vieille (vetula) — devient g dans TC, DC, NC, RC : juger, piège (pedica), ombrage (umbraticus) manger, verger, clergé, souvent ch : pêcher, nicher conformément à la règle générale. — SC traité comme X : poisson (piscis)

Qu initial (devant a, o, u) subsiste : car, qualité, quatre, comme ; — médial devient g : égal ou disparaît : licueur — devant e et i devient ss : cinq (quinque), lacet (laquetum)

G guttural subsiste devant o, u, et devant autre consonne ou devient i : loyal, royal, ou disparaît : lier, août. — devient j devant a et au : jaune (galbinus) joie (gaudium) — devant e et i devient j : genou ou disparaît : froid, vine, lire etc. — ou adouci en gn : digne, signe ou devient i : pugnus, poing. ou disparaît : malin, benin.

J devient une linguale et n'est plus une palatale : jérôme, jeune, jurer. — disparaît dans : aider (adjutare)

H a disparu excepté dans haleter, heurter etc.

Dentales. — T, initial subsiste — médial disparaît : pouvoir, muer, saluer etc. quelquefois d : aider et subsiste dans toute. et devant i devient c : justice — final subsiste dans les monosyllabes : dot, lit ; disparaît dans les polysyllabes : cité, été, vertu, j'ai aimé. — disparaît

Palatale

R devient L dans Auvergne pour Alvergne (Arvernia). — est transposé dans fromage (de forma), troubler (turbulare), brebis (vervex).

300

dans TR : nourrir, pierre, arrière
— ST devient SS : angoisse (angustia)
ou S : puis (post) huis (ostium)

D initial subsiste — médial
généralement syncopé : ouïr, envie,
sueur etc. se change en l : cigale.
— final syncopé : cru, foi, degré
ou subsiste comme T : froid, nœud,
nid, pied.

Singulares

S initial subsiste — médial
entre deux voyelles s'adoucit : hésiter
— final subsiste. exprimé par
s par x (pour us) — sp, sc, st
initial précédé d'une e : écrire, épine
espoir, esprit, estomac etc. spiritual
splendeur sont modernes — médial syn-
copé ainsi que dans sm, sn, sl : évêque,
louche, apôtre, témoin, âne. la
voyelle qui précède devient ouverte.
- bétail, bestiaux (autrefois synonymes)
— st reçoit un T intercalaire : estre
(esse) cognoistre, paistre.

N se change en r : cofre (cophinus)
diacre. — devient nasal à la fin des
mots ou devant une consonne : main,
planté — NN devient gn : grogner
(grunnire) — NG devant e et i devient
nasal, et g qui se change en i qui
se transpose : joindre, oindre,
peindre* — NS syncopé : couster, espoux etc.

* x ou est supprimé : peindre

Grammaire comparée

Latin et Français

sons

— NR intercale un D : cendre, gendre, tendre, et ceindre, peindre

Le n change en r : rossignol apôtre, chapitre — n mouille : saillir — Le n mouille q.q. fois faillir, grillon (gryllus) — l à la fin des mots et devant P, B, F, ~~consonne~~ une autre consonne change souvent en u : cou, mou. bel et beau (bian) taupe, aube, faucon, autre — cependant : orme (ulmus) — Le R prend D : foudre (fulg'r) moudre (molere) poudre (pulveri)

~~[illegible]~~
~~[illegible]~~
~~[illegible]~~

~~en tête~~ les fortes muettes initiales subsistent en général — les fortes médiales deviennent souvent douces ou même se changent en voyelles — les douces finales deviennent fortes.

Les fortes comme les douces sont syncopées

les finales sont aujourd'hui —



302

généralement supprimées

les doubles consonnes se prononcent comme simples.

quand deux consonnes se rencontrent la seconde subsiste et la première ou subsiste, ou est supprimée ou est changée — quand trois consonnes se rencontrent par la suppression d'une voyelle celle du milieu disparait, et les deux autres suivent la règle de deux consonnes.


ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Consonnes médianes

dans les mots autres d'accommodation

En général de deux consonnes médianes dont la seconde n'est pas une liquide*, la première ne se prononçait pas; de même de trois consonnes on ne prononçait que les deux dernières.

*(double aussi)

En vue de l'étymologie et d'autres considérations on avait introduit dans l'écriture des consonnes qui ne se prononçaient pas

b muet dans debte — ~~[illegible]~~ dans absent, obsques, obscur, abstenir, abstenu, object non prononcé (au XVIe s.) dans obstiné obstination

c muet à la fin des mots devant t object, faict, dict et dans traicter, dicton, luicter. ~~muet~~ prononcé dans acte, action actif, affection

x = cs = ss soixante dixième Aix (~~olim~~ à la Chapelle 18e s.), Luxeuil (18e s.) Bruxelles, Auxerre — dans les mots de la langue ~~savante~~



306

d muet devant j : adjuger, adjoint, adjourner, adjuster — devant m admonester — devant v advertir advis.

les mots qui avaient g ou c en Latin

g muet devant n dans signe, cygne, regnar, cygne.

l muet ~~dans~~ toujours après un u (introduit pour distinguer l'u du v) de l'n[x] moulte, poulte, aultre etc. — se prononçait dans coulpe, poulpe

x dans l'écriture du XVe siècle qui les confondait (Peletier p. 46)

p muet dans temps, compte, sept, ~~?~~ sept, corporelle, baptesme

g et r ne sont jamais muets.

s muette quand elle ~~?~~ faisait fonction d'accent circonflexe qui a commencé à être en usage du temps d'H. St. (Hypomn.).

comme dans pasle. —
muette devant c dans escar
— devant m blesme etc.
— devant r dans chesne —
devant p dans espié, esperon
escrire et ses dérivés, espouser
et ses dériv., esponder mais non
dans esperer, espurance, espion
espérer — devant q se prononce
après u et i jusques mosques morisques
omette après l'e evesque —
devant t 1° muette après l'a
pastez, mastin, mais non dans
pasteurs ; 2° muette après ai
maistre, paraistre ; 3° omette
après l'e leste excepté geste,
pestes, vesté, modeste[x] ; 4° se prononce
après i mistère, mistiony histoire
mais non dans giste ni dans
les secondes personnes plurielles
du parfait de l'indicatif fistes.

× honneste (au XVI s.)



5° muette après o hoste apostat
coste, costier, postillon 6° muette
après ou couster, gouster, ~~ou~~ crouste;
7° s prononcé après u juste
justifier, rustre.

Consonnes finales

Les mots qui n'étaient pas séparés par une pause se prononçaient comme un seul mot. Par conséquent

1° La consonne finale d'un mot devenait muette devant la consonne initiale du mot suivant; au commencement du XVIe siècle, l'r faisait seule exception; ensuite s'y ajoutèrent ~~le c, l, f,~~ l'l, puis le c et enfin l'f, qui se prononcèrent toujours, du moins en un certain nombre de mots.



2° au XVIe siècle la consonne finale d'un mot se prononçait toujours, quand le mot suivant commençait par une voyelle, et faisait une syllabe avec cette voyelle ; l's se prononçait comme un z, le d comme un t. Au XVIIe siècle s'introduisit, en conversation la restriction que les mots devaient être liés étroitement par un rapport grammatical l'adjectif et le substantif, la préposition et son complément, le sujet et le verbe, le verbe et son complément. petit enfant avant hier on ~~il allait~~ on n'a aimé il allait à la ville ; mais petit et gros devant et derrière il allait et venait. Mais l'usage devenait très incertain.

Quand un mot était suivi d'une pause la consonne finale se prononçait toujours, mais doucement. Dès le commencement du XVIe siècle, les consonnes finales devenaient muettes dans le langage populaire ; et en 1632 cette habitude avait prévalu dans la déclamation et le discours soutenu. C, f, l, r se prononçaient dans la plupart des mots, mais peu à peu ces consonnes s'éteignirent aussi dans un grand nombre

Quant à la langue savante, et aux mots étrangers, la tendance qui prévalait déjà c'était de les prononcer comme ils sont écrits, par conséquent de faire sentir la consonne finale



on a continué de pratiquer ces trois règles dans la prononciation des noms de nombre cinq, six, sept, huit, neuf, dix.

le q, le p et le t et le d finales sont devenues muets de bonne heure après ~~les nas~~ l'r et les nasales marc, part, bord, flanc sang, faisant, glande

l'l mouillé est devenue muette de bonne heure après l'i et l'ou baril, genouil.

l'r a persisté dans les finales en ar, ér, ar, oir, ir, or, ur, eur, our. ~~Il est elle~~ est devenue muette après l'e fermé ier, er infinitif. au XVIIe siècle elle était muette dans les substantifs en oir (Oriens) miroir, mouchoir, dans ir infinitif, eur, eure, mais elle a repris le dessus.

S finale

L's finale suivait les règles générales. Devant une pause, elle se prononçait toujours, même quand le mot était féminin; les formes sont bonnes.

Elle était déjà devenue muette en un certain nombre de mots au 16e siècle, bras, brebis, souris, preux.

Au XVIe siècle, dans la première moitié, l'usage, pour la prononciation du pluriel des mots terminés au singulier par une consonne était partagé entre la syncope de la consonne finale du singulier, sauf l'r, et la prononciation des consonnes autres que les ~~c et du p~~, le d et le t qui étaient toujours muets; entre côs et cocs, ~~grès~~ grès et ~~grecs~~ grecs, lons et longs,



~~naïfs~~ puis et ~~naïfs~~ puits, ~~neufs~~ ~~vec~~ fiefs et ~~neufs~~ fiefs, et en un plus petit nombre de mots

cruels et cruels, ils et ils, aïeuls, et aïeux [champs et champs.] #. Au XVIIe siècle

le s était muette comme les autres consonnes finales, et le c, le f, l'l et l'r se prononçaient comme au singulier.

S paragogique verbes. on possum
languesco cognosco. Cresco

Déjà au moyen âge je suis.
à la fin du XVe siècle je vas
à l'impératif sans s, mets.
je vendis, prins, mis. au XVIe
siècle l'usage fut très partagé.
on était porté à écrire sur
une s devant une voyelle
à la fin du XVIe siècle on écrivait
à l'imparfait et au conditionnel j'aimois pour
j'aimoye, j'aimerois pour aimeroye

au commencement du XVIIe, on
écrivait par une s tous les pré-
térits définis, je vis, courus etc.
Vaugelas permit d'écrire en
prose par une s, je crois, fais,
dis, crains, d'écrire par une
s les impératifs, et même fine
vay, envoy, tien, vien, fay à
vois etc. au milieu du XVIIe
siècle l'orthographe actuelle a prévalu



l's a été ajouté l'on ne sait pourquoi à un grand nombre d'adverbes certes, guères jusque et jusques.

et à Jques nous proposons Jacques.

R

à Paris on substituait s à r mari, père, frère, mère, et r à s cousin. à la fin du 16e s. tombait en désuétude. chaise pour chaire avec différence de signification

syncope varlet valet (pour varlet)

~~maladerie~~

métathèse garnier grenier carneau creneau esprevier épervier berlan brelan berlander brelander formage fromage

parasitique épenthèse chartre (carta) charte arbalestre (arcuballista) abaleste — syncope pampre (pampinus) pampe naire (nakar) naque capre (cappa) cape. rotle rote.



L mouillé

corail, coral métail mé-

tal.

genouil, genou

médale médaille pivale pivaille gentile jalir, jaillir (17e s.)

gentille camomile camo-

mille... ille n'est pas mouillé

dans les mots d'origine savante

idylle tranquille pupille,

excepté ville et mille.

Sulli toujours mouillé

jusqu'à notre temps.

Dès la fin du 17e s.

la petite bourgeoisie de

Paris prononçait batayon, batayon, postiyon, bouteye

paye etc. bouyon

baillement

Villon



n mouillé

et encore au 17e
au XVIe siècle on prononçait par n non mouillé les mots qui avaient un g devant l'n en latin cognoistre, signe désignés signifier, [illegible], di(g)ne (mais ligne), a(g)ne, maligne, benigne et à Paris au 17e s. a(g)neau. subsiste dans Signet

preigne vieigne au 16e s.

H

On ne l'aspirait pas en prononçant le Latin au commencement du 16e siècle.

h s'aspire dans des mots qui pour la plupart ne viennent pas du Latin.

L'aspiration était plus forte autrefois qu'aujourd'hui, où elle n'est plus sensible.

Au sud de la Loire on n'aspirait pas, comme en Italien.

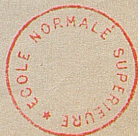
L'usage a été partagé sur Henri, [illegible], les deux ~~Hollande, Hongrie~~.

Déjà à la fin du 16e s. on n'élidait pas devant huit et dérivés.

fromage toile d'Hollande

point d'Hongrie

eau de la reine d'Hongrie



324

L'usage a été partagé par ouze, onzième. Vaugelas faisait l'élision, mais on ne l'a pas suivi.

On n'élide pas devant oui, et au 18e s. devant ouate.

L'aspiration se faisait sentir fortement dans envahi non dans trahi esbahi (Ramus)

au commencement du XVIIe siècle on écrivait hierusalem hieroglyphe hierarchie et on prononçait Jerome .. jeroglyphe, jerarchie (Vaugelas)

à la fin du XVIIe s. comme aujourd'hui

consonnes doubles

On ne prononçait au XVIe siècle aucune consonne double sauf l'r et peut-être l'l dans certains mots comme mette. de même en latin.

Vaugelas prononçait encore la double r dans des mots comme arrêt. mais à la fin du 17e siècle comme aujourd'hui.

je mourrai courrai acquerrai au 18e s. on doublait l'l dans je l'l'ai vu

L'usage s'introduisit à la fin du 17e siècle de prononcer les consonnes doubles en latin et par suite dans les mots de la langue savante, non sans fluctuation. syllabe au 17e s. sans 18e s. collège addition ~~atrocition~~

on ne prononce pas les deux labiales p, b, f ni les deux t excepté Attique -icisme guttural pathologie pittoresque



Ch Grec

Il se prononçait au 16e siècle comme che devant les autres voyelles que α ε ο.
aussi beaucoup de mots Grecs qui datent du XVIe siècle se prononcent par che, surtout devant i ! Achille archiduc, architecte, architrave Chimie on a prononcé pourtant longtemps ~~alq~~ alquimie, alquimiste mais le mot savant est d'Achille, Eschyle, Eschine. Et l'usage a été longtemps partagé sur archi ! sur Achéron. Racine prononçait par che. On a dit tragique archée, arkitype on prononce Chéronée et Kersonèse
~~cirurgien, chirurgien~~

L'usage a été partagé sur archiépiscopal cirurgien, chirurgien (16e s.) mais Kiromancie, Kirographe et monarchie, anarchie etc. ~~Kiromancie~~
L'usage a été partagé ~~se~~ au XVIIe siècle l'Académie inclinait à prononcer Eskines Eskyles, ~~Kersonèse~~

G grec

Γ [illegible] se prononçait au 16e s. comme notre g devant e et i. De là la prononciation de <u>Géronte</u>.

au XVIe siècle la nasale était, sans doute, moins confondue avec le son de la voyelle qu'elle ne l'est aujourd'hui. notre prononciation a prévalu dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

Déjà au XVIe siècle le son de l'm & en a distinguait pas de celui de l'n.

an ne se distinguait plus de en dans la langue commune et normale, enfant excepté en Picard.

ien. quelques auteurs font une différence entre la prononciation de ien mono-syllabe, rien, bien et celle de ien dissyllabe,

seulement dans la première moitié du XVIe



historien; mais les étymologistes ne font pas cette distinction. La prononciation est encore représentée alors par *ein*; mais à la fin du XVIIe siècle l'*e* de *ein* était un *e* ouvert nasal.

Les mots de la langue savante *science*, *orient* ont suivi l'ancien usage de la prononciation latine *sciantia*, *orians*. On a prononcé longtemps *Européan*.

D'autres mots *penta-gone*, *agenda* ont suivi la moderne prononciation du latin; *inquer*, *vicero*.

~~ann~~ ~~enn~~ ann, amm, enn, emm
~~enn~~, ~~emm~~, ann, ~~amm~~.

– Les mots comme ~~amme~~
anne, flamme, femme
~~ennemi~~ hennir et notamment, prudemment
sont prononcés
an-ne etc. puis a-ne
etc. L'e a reparu dans
quelques uns comme garenne, hennir,
et il a ~~subsisté~~ subsisté
dans tienne, mienne etc.

La nasale a été dédoublée
dans ennemi longtemps
an-nemi, anemi

am, en ~~m~~ on finales
prononcées longtemps ainsi jusqu'au XVIe siècle
Abraham et examine
jusqu'à notre temps. hymen
L'usage est encore partagé entre
et hymen

voyelles nasales

335

in. — on faisait entendre l'i au XVIe siècle dans vin, cousin, point, et jusqu'au XVIIe dans ingrats, impie etc. Déjà au XVIIe siècle on prononçait ~~ai~~ in par un e ouvert nasal.

ain, ein, oin — au XVIe siècle× ces deux sons se confondaient en un seul résultant de in, mais où l'e se faisait un peu entendre, maint, peint. à la fin du XVIIe siècle dès 1685 ain, ein se prononçaient comme in par un e ouvert

× et même longtemps après

on faisait entendre l'i dans oin, pourpo-i-nt



on. — on a prononcé longtemps oun même dans le français normal, boun, doun.

onn, onnm. — Dans o suivi de deux n ou de deux m, on fait entendre soit oun, soit on, soit on suivi de la nasale, boun-ne, bon-ne, bon-ne, soun-me, etc. Mais dès le commencement du XVIIe siècle on commença à prononcer comme nous, bo-ne, so-me. On a prononcé longtemps houme.

La nasale n a été conformément au dédoublée après l'o ou tonique contrairement à l'étymologie dans tous les mots de la langue commune



338

~~Trone~~ trone, nation, astronome
sont des mots de la
langue savante.

Elles dédoublait
autrefois dans Rome,
Romain.

au XVIe siècle l'o
tonique était souvent nasalisé
devant l'n mouillée
charongne, vergongne, ivrongne.

um latin s'est
longtemps prononcé on
d'où toton et autrefois
Caton.

voyelles nasales

339

an. — L'u était peut-être, au XVIe siècle, plutôt un u nasal qu'un eu nasal, ce qu'il est devenu au XVIIe.



L'habitude de lier étroitement les mots qui ne sont pas séparés par une pause et le grand nombre de syllabes atones, [x] ont dissimulé aux Français leur accent tonique. mais il a toujours été aperçu par ceux qui étaient en rapport avec les Anglais.

[x] et la distance de l'Italien constante entre la quantité longue et la tonique

nous ne le faisons sentir que devant une pause, et encore n'est-ce pas tout le monde.

une longue atone suivie d'un e féminin ~~ou une~~ pénultième longue suivie d'un e masculin ont l'accent entêtement, bailler.

342

une voyelle suivie de
plusieurs consonnes, perdre, trembler
fait plus d'impression
sur l'oreille que la dernière
voyelle.

quantité

Elle était liée comme dans les autres langues romanes à l'accent, mais moins sensible quand le mot n'était pas suivi d'une pause. D'ailleurs beaucoup de syllabes étaient toniques, les atones ayant aussi leur quantité; la durée était variable; la différence entre les brèves et les longues moins sensible que dans d'autres langues et cette différence diminuait encore dans la conversation; les poètes eux-mêmes n'en tenaient pas toujours compte à la rime.

Nous avons trois voyelles susceptibles d'acuité et de gravité a, tache et tâche



344

o, hotte et hôte, eu, jeune et jeûne. Les autres e, é, e féminin i, u, ou, ne présentent pas cette différence. Toutes ces voyelles, indistinctement paraissaient autrefois brèves et longues. aujourd'hui il n'y a plus que les voyelles graves et l'è ouvert (bête) qui nous fassent l'effet d'être longues. l'é, l'i, l'u, l'ou ~~sont toujours~~ paraissent moins sensiblement longs ~~brefs~~; et déjà à la fin du XVIIe siècle la différence était petite.

La différence ~~entre~~ était surtout sensible à la tonique cependant des voyelles atones étaient sensiblement longues dans les cas où l'accent semble se déplacer, comme dans les décisis, entêtement, usera, userai.

Elle était particulièrement sensible ainsi que l'accent tonique, devant une pause, un hommité homme, un homme hommé.

Les sons qui suivent les voyelles ont eu sur leur quantité une influence décisive.



346

Elles sont devenues longues 1° devant l'e féminin, joue, venue, [aierie] remuement, confusément; 2° devant l's muette, tasche et tache, hoste et hotte, teste et tette, arrest, interest; il y a eu des exceptions ~~a le~~ ~~roste, roste~~ [rosti] rosti (Oise) et des variations qu'il aimast, nous allasmes, vous allastes; 3° devant l's douce chose, bise, amuse; l'atone était devenue longue en beaucoup de mots, [voisin] ~~hasard~~ cousin (Oise) ~~magasin~~, [crusé] prise, empese, rose (de la commune) Lanoue 4° devant l'r double, [bizarre] [clorre], [beurre] guitarre, clorre, ferre etc. à l'atone variable

quantité

Les voyelles nasales et les ~~diph~~ voyelles

au, ou provenant de al, el, ol ~~sont~~ étaient brèves quand elles terminaient le mot, longues devant une consonne

ruban, cousin, dessin, boyau, tableau, aimant, peint, haut, chaud, aimante, peinte, chaude, poune, pouce, voute, croute, -oudre, de oldre, poumon, vouter, crouter.

voûte, doute

Toute voyelle ou diphthongue résultant de deux voyelles autrefois séparées par une consonne, était longue seel - aage etc.

349

Toute voyelle <u>éparse</u> quantité

1° brève devant une s ou une r suivie d'une autre consonne : masque, bastion, discorde ; 2° ~~brève~~ devant l'x axe, paradoxe. 3° devant ct, pt, lt dialecte, ellipse, précepte, exalte

3° ~~dans~~ à la pénultième tonique des polysyllabes de la langue savante matrone, excepté atome, et quelques dissyllabes dont la pénultième ~~était~~ prononcée longue en latin, trône, globe, style, Paris.

Les finales en *s* étaient longues, à quelques exceptions près, au XVIe siècle, sans exception au XVIIe et au XVIIIe siècle: chat, chats, pot, pots etc. tu vendras

Les autres finales étaient brèves.

Les finales en au, au etc. étaient longues suivies d'une consonne, brèves seules.

Huitième. — toute syllabe transposée plus haut en diphthongue résultant de deux syllabes autrefois séparées par une consonne était longue: aage, baaille, maille, gagne, [illegible], carne, rongne, ~~[illegible]~~, ~~meure~~, j'eüre, abbesse, seel, gehenne, chaire, [illegible], chaine, gaine, faine, traine, traitre, reine, roole, seurte, flute, [illegible] etc.



assure, meure, poule,
epouille

au est long fraude

toute voyelle est brève
devant tt, ll, nn, mm,
flatte, belle, canne, panne, épigramme
excepté flamme

La pénultième de
la troisième personne du
prétérit défini est longue
aimèrent, dirent, lurent

La pénultième [illegible] des
adjectifs féminins a la
quantité de leur finale
masculine grave, ~~est~~ délicate.
Les adjectifs en re, meilleur
chers, obscure, ~~sont~~ étaient
brefs au XVIe siècle, devenus
longs au XVIIe.

La pénultième des
mots de la langue savante
où l'accent a été transposé
sur l'antépénultième
est brève, × ~~[illegible]~~ scandale, symbole
etc. excepté atome, les
~~noms~~ mots en re qui sont
devenus longs au XVIIe siècle
sévère, préfère, × les noms
propres en ène, Diogène,
Eugène.

× Socrate

× énumère



ᵘque except. Jacques

–ce, ne ~~bref~~ longue dans ce, ne provenant d'ss latine, et casse, fosse, tasse, ~~ou~~ brèv. quand ils ont une autre origine, casse (capsam), noce, tristesse.

Il y a qques exceptions.

ᵘche except. prêche empêche, dépêche etc. et qques autres

ᵘgue

–ge bref autrefois. ten-dance moderne à allonger en qques mots

ᵘte

ᵘde et rôde

ᵘpe et râpe, tôpe (~~Gaut~~ anciens)

ᵘbe crâbe, globe, lobe

ᵘfe et greffe

–ve fève (XVIᵉ s.) tendance moderne à allonger brave cuve

ᵘle pâle. style

–ille l'a généralement long paille

– re en général bref
au XVIe siècle, long à la fin
du XVIIe préparé, dore,
sonore, aurore, demeure.

–re excepté un certain
nombre de mots de la langue
savante crane

–gne bref, excepté les
mots où g provient de c, g
latin, cygne, digne (XVIe s.)
signe

–me excepté en qques
mots de la langue savante,
tome, axiome, symptome
~~–me~~ problème.

– voyelle + l ou r. l'o
et l'u sont toujours brefs
obole, soluble. Il y a tendance
à allonger l'a ~~[illegible]~~ câble, fable, rable. L'e
est généralement bref, excepté
belzébuth. l'i est bref en général



356

tendance à l'allonger devant tre, dre, ître, hydre. Il y a tendance à allonger, excepté pour l'o et l'u devant le v, ~~ivre~~ havre, livre.

voyelles atones. — à la fin du XVIe siècle toute voyelle était devenue brève devant une autre voyelle que l'e féminin final, créé, action, haïr, doué, tuer. Peut-être au XVIe siècle l'i et l'u ~~furent~~ étaient-ils longs, quand ils comptaient pour une syllabe pri-ant, nati-on. Cependant les auteurs ne sont pas d'accord. on allongeait à l'ī imparfait & du subjonctif Il faut que nous prīons, prīez essuīons etc. Dans les verbes en ier, ayer, oyer, uyer.

358

Les pénultièmes longues
conservent leur quantité
en devenant atones devant
l'e ~~masculin~~ féminin : embrasera
entêtement

Les pénultièmes provenant
de voyelles séparées autrefois par la
diérèse, au, ale, an, om
om, aine, oin, aille, ~~eille~~,
~~ouille~~, a, devant une consonne
plus l ou r restent longues
devant une terminaison masculine
âgé, baillon, miauler, causer
déroné, baiser, tailler, bâcler
sabrer

Les pénultièmes longues en
re devenaient brèves dôre,
dorer.

a est long devant tion
cnation, nation

~~ère~~ èr — langue vulgaire

èf, ève, èvre, èbre

père mère frère

— langue savante

-èque bibliothèque XVIe siècle

-ègue fas. collègue, allègue jusqu'à

1740.

espèce Grèce

dièdre, thèse, lèse

ège. privilège, collège etc.

jusqu'en 1835

ète, poète, épithète

ède, remède, pyramide

ère, chimère

ène, ébène, arène

ème, problème, stratagème

ètre diamètre pénètre

èbre célèbre, ténèbres



eau

eau = eo jusqu'au XVIe siècle

– ensuite seulement dans -eau,

-leau, -teau, eau, seau, seau,

fleau

eu

eu devenu eu de bonne

heure

ié

ié formé au XVIe siècle

hier flottant entre i-e et ie dissyllabe après une explosive suivie d'une liquide muette

synérèse

i, o, ou, u ne font plus qu'une

syllabe à la fin du XVIe siècle

avec la voyelle suivante.

dissyllabe après une explosive suivie

d'une liquide

Figures

On appelle figures de diction ~~[illegible]~~ les modifications que l'usage fait subir à la forme primitive des mots, en ajoutant, en supprimant, ou en transposant des sons articulés : A 1° prosthèse ou prothèse. ἐ-θέλω, θέλω. e-sprit, spiritus. 2° paragoge ou epithèse. ἐστίν, ἐστί. 3° epenthèse. domitare, dompter. — B 1° aphérèse. gnatus, natus. 2° apocope. σῶματ, σῶμα. amicus, ami. 3° a) élision ne-ullus, nullus. τοῦτ' ἐστι. b) syncope. periculum, periclum. c) ecthlipse nihil, nil. σώματσι, σώμασι. accessisti, accesti. — C. métathèse ~~[illegible]~~ θάρσος, θράσος.

on appelle *tropes* les modifications par lesquelles l'usage ou la volonté de celui qui parle font prendre aux mots des significations différentes de leur signification propre.

voir l'énumération des tropes, leurs définitions, leur emploi dans du marsais, *des tropes*.




ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Orthographe –

ORTHOGRAPHE FRANÇAISE



Desmarais

Que si dans la société civile 89 il n'est pas permis aux particuliers de rien changer dans l'escriture de leur nom sans des lettres du prince, il doit encore moins leur estre permis d'alterer de leur propre authorité la plupart des mots d'une langue

comme la prononciation 95 de plusieurs mots vient à varier de temps en temps selon le caprice de l'usage, il faudroit aussi de temps en temps varier l'orthographe des mesmes mots

le mesme mot selon qu'il 96 sera suivi d'une consonne ou d'une voyelle s'escrivoit de deux differentes manieres

comme les consonnes finales aident en partie à conserver la connaissance de l'origine des

104 L'usage a tout jurisdiction sur la prononciation et sur l'orthographe, il lui appartient (à lui seul) d'y faire quelque changement



mots qu'elles prennent indiffére-
mment dans la formation des
temps des verbes; qu'elles servent
dans les noms et sans voir la
différence des nombres et
des personnes... Il arriveroit
qu'en se conformant à ces
sortes de principes on trouble-
roit l'ordre et l'intelligence
de toutes choses.


ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

374

Desmarais

La règle générale que l'Académie française a suivie dans l'orthographe de son dictionnaire est de garder les consonnes doubles dans les mots français lorsqu'elles sont doubles dans les mots latins d'où ils viennent 109

C'est à l'imitation du latin que l'usage veut qu'après la préposition ou particule a la consonne du mot qui suit, soit ordinairement redoublée (abbreuver, abboyer, mais abolir, anéantir) 111

Toutes les fois que l'e qui précède l'l est un e ouvert, il faut alors redoubler l'l (chapelle, chandelle), mais cautèle, modèle, parallèle 114



376

le x se redouble toujours 121
après un e ouvert

Il est de l'usage d'écrire 124
avec un z final au pluriel
beautez, raretez, armez,
charmez ... et généralement
tous les pluriels

à l'égard des mots 131
~~en~~ composez des prépositions
inséparables des et es, il
est assez ordinaire depuis
quelque temps de supprimer
l's en écrivant. De sorte
que l'usage estant le maître
de tout en matière de
langue, il seroit peut-estre
difficile de condamner
ceux qui écrivent sans s
débaucher, débarquer, débiter,
décrier, déduire, dégarnir, déguiser
éblouir, égard

orthographe

~~Buffier 951–957~~

Dans l'ancienne é fermé long Buffier 951–957 (1709)

est ez nez aimez, i'aurez
long suivi d'une s, és après
Dans la nouvelle é, è nés,
aimés, après

Dans l'ancienne paste feste etc.
Dans la n. pâte fête excepté
il est

anc. eu apperceu apperceumes
nouv. aperçu – ames excepté
eu, eumes

anc. y etymologique nouv.
étimologique excepté, i'y pour
yeux yvoire

anc. moments, j'apprends
nouv. momens j'apprens excepté
dans les monosyllabes camps ponts
dents

anc. lettres doubles, j'apprends
nouv. j'aprens excepté dans les
mots comme ville (à distinguer

Sylvius, Dolet de l'accent des accents d'ys elle, écrivains français 1540 à 47 é, apostrophe
Meigret 1545 traité touchant le commun usage de l'escriture françoise
Peletier 1550 dialogue de l'ortograph. e prononciation françoese
Ramus 1562 gramère
Rambaud 1578 la declaration des abus que l'on commet en escrivant
(de Lesclache 1668 les véritables règles de l'ortografe francéze.
Corneille préface de l'édition de 1664.



378

de vie

nouvelle ortho d'Ablancourt

Fénelon Dangeau La Bruyère

Dacier l'abbé Fleury La Fontaine

Arnault Nicole Pascal Malebranche

— unité avec l'ancienne Ph

Corneille, Racine, Boileau

Fontenelle, Lamotte.

Voltaire dict. philosoph.

a. On[x] commence à substituer la lettre a à la lettre o dans français, française, anglais, anglaise et dans tous les imparfaits etc. La raison n'en est-elle pas évidente? ne faut-il pas écrire comme on parle autant qu'on le peut? ... nous nous sommes enfin défaits de cette mauvaise habitude d'écrire le mot français comme on écrit St François

[x] qui est Voltaire - voir lettre à Mme Denis 18 janvier 1752 sur l'orthographe de Siècle de Louis XIV. Voir Dumarsais dissertation sur la prononciation et sur l'orthographe de la langue française où l'on examine s'il faut prononcer français ou bien françois (1ère éd. Œuvres 3, 265)

Commentaire sur Corneille Cid 1, 6 c'est une inconséquence où je suis fort trompé d'écrire d'une façon, et de prononcer d'une autre ... Il serait à souhaiter qu'on se sauvât de cette contradiction autant que l'étymologie des mots pourra le permettre



orthographe

Du Marsais (errata du traité des tropes dans Didot oeuvres 3, en tête du traité p. 271) publié en 1730 a déclaré pour la nouvelle orthographe de Buffier, particulièrement contre les lettres doubles (homme) non étymologiques

Duclos (1754 rem. sur Port Royal) supprime ~~tout~~ l'une des consonnes doubles toutes les fois qu'elles ne se prononcent pas, écrit partout f, t au lieu de ph, th.

Dictionnaire de l'Académie
1694[×] ancienne orthographe –
1718 généralement – 1740 (d'Olivet)
supprimé à la fin des mots
l's dans un grand nombre de
mots apostre asne, beste,
giste, etc., le c dans
sçavoir, l'e dans impureu

× Regnier Desmarais. (la suite de remarques inédites par Marty Laveaux en 1863)

alternation d'ose

nous avons supprimé dans plusieurs mots les lettres doubles qui ne se prononcent pas. nous avons ôté le b le d l'h et l's inutiles. Dans les mots où l's marquait l'allongement de la syllabe nous l'avons remplacé par l'accent circonflexe



382

souilleure, t et f au lieu de th, ph dans certains mots.* — 1762 (Darbois) cristal chimie abrinthe détrôner scolastique pascal, flegme, agrafe au lieu d'agraffe.* — 1835* rétablissement du t dans les pluriels de ant ent pour éviter la confusion entre payens (-annus) parsons (-antes). substitution de ai à oi j'aimais je aimais. 97 ans simplifications de détail dégrafer au lieu de dégraffer mais charriage charrois au lieu de chariage -ier.

* patens infans

1795 pas de changements
* séparation de l'i et du j de l'u et du v.

* Raynouard Auger Villemain Chev. propositions

orthographe

Ac. 1835 (Cantor XIII)
– 1878

Didot

asseoir, j'assis, j'assoirai
surseoir, je sursois, surseoirai
abattoir, abattures, abatage, abatis
charrette etc. chariot

en 1878 au lieu de phth
ch..th, chth, phtcht
cht.
phtisie
diphthongue

limonier, citronnier

tortelle, curatelle, clientèle
parentèle
je harcèle, j'amoncelle,
appelle
un habit qui se colleté, je cachette

dévouement, dénoûment (ou dénouement)
on prononce plusieurs fois dévoûment

crûment, éperdument, ingénument
résolument, irrésolument
a (1878)
gaînier, je dégaine
ai (1878)
binôme, anome
casserole, barcarolle
gibelotte, papillote
sanglotter, flotter
interruption, psychologie
catarrhe, hémorragie

agrégé, -ation
agression, aggraver, agglomérer
-ation, -utiner

~~accédant, ante précédent, ente~~
~~circonstanciel, pestilentiel~~

contentieux, consciencieux, négociation initiation

hyperemal voyez hiémal



Racan mémoires sur la vie de Malherbe (I, 82) il blâmait Racan de rimer indifféremment aux terminaisons en *ant* et en *ent* comme *innocence* et *puissance* *apparent* et *conquérant*, *grand* et *prend*; et voulait qu'on rimât pour les yeux aussi bien que pour les oreilles.

Il est naturel d'écrire comme on prononce, et l'on commence toujours par là. Pelletier remarque pertinemment



~~Il est naturel d'écrire comme on prononce, et l'on commence toujours par là.~~ ×

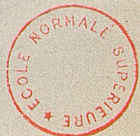
× ~~Pelletier en a fait déjà la remarque~~

Toutefois chez nous cette conformité n'a jamais été aussi rigoureuse qu'elle l'était chez les Grecs, avant l'ère chrétienne, et même, quoique à un moindre degré, ~~en grande partie~~, chez les Romains. On sait qu'en Français, de très-bonne heure, le c et le g avaient perdu leur prononciation gutturale devant l'e et l'i, que l's était devenue douce entre deux voyelles, que l'i consonne avait pris le son du j, que le

Arist. Eth. Nic. 1112 a 34



c se prononçait ch devant l'a, que l'u s'était distingué du v, que les voyelles se nasalisaient plus ou moins complètement devant l'm et l'n. Ainsi d'une part des consonnes latines avaient pris une autre valeur, d'autre ~~part~~ par exemple le c avait pris le son de l's devant l'e et l'i, d'autre part il s'était produit des sons nouveaux pour lesquels l'Alphabet latin ne fournissait pas de signes, comme le ch, le j, l'l mouillé, l'n mouillée, la nasalité des voyelles, et que



l'on représenta soit en donnant une double valeur à certaines lettres, comme au g et à l'i, pour signifier le j, soit en combinant des lettres, comme on fit pour le ch, l'l et l'n mouillés. Le désaccord originaire entre la prononciation et l'orthographe fut encore augmenté par les changements de la prononciation et par la tendance des scribes plus ou moins clercs à la rapprocher de l'étymologie latine. Ainsi on continuait à écrire oi ce que l'on



prononçait *oè*, *en* ce que l'on prononçait *an*. D'autre part ceux qui lisaient et écrivaient étaient plus ou moins clercs; la langue de l'église était pour eux une langue vivante, qu'ils connaissaient dans la langue française, la langue *laïque*, comme on disait. Ils écrivaient *faicts*, *escript*, quoiqu'on ne prononçât ni le *c*, ni le *p*, ni l'*s*, à cause du Latin *factus*, *scriptus*. Encore cette orthographe étymologique n'était-elle pas constante.



on écrivait à peu d'intervalle *dictes* et *dit*, *soubz*, et *sous*. Il [Boest] régnait alors dans la pratique de l'orthographe l'incohérence qui règne aujourd'hui dans les principes, et ce n'est pas peu dire.



le c et le g devenaient ss
et j devant l'e et l'i
l'i et le j, l'u et le v.

au XVIe siècle on a
ajouté l's pour marquer les
longues gesne et les e
on a distingué l'e ouvert
en doublant la ~~lettre~~ consonne, zèle
fidelle, dicte ou en l'écri-
vant ai

Les savants voulaient rapprocher les mots de l'étymologie
car on quar R. Estienne
Benoict Miot
introduction de mots tirés
du latin et du grec

Changements de prononciation

ai, ei, oi   au, eu
e   e   oe   o   ëu
ey ey   è   u

an en   ain ein   om
un et on



Orthographe
Lanoue

Pour ce que notre langue 421
vient de la Latine, de
laquelle elle emprunte
~~[illegible]~~ journellement de
nouveaux mots et par son
moyen de la langue Grecque
aussi. nous avons beaucoup
de lettres superflues en
plusieurs mots qui nous
en retirons : car nous
opiniastrons à retenir les
mesmes consonantes dont
ils les escrivent et des
voyelles aussi que nous
ne prononçons pas (pour
tant) pour les discerner
d'avec les autres qui ne
sont pas de semblable
prononciation ... lesquelles
[illegible]



philosophe, cholere, choeur,
chronographie, sympathie
et tant d'autres qui viennent
du Grec..., s'escriroyent
plus briévement et plus
intelligiblement filosofe
colère, cœur, chonografie,
simpatie.

Orthographe

Lanoue

Le deuxiesme abus qui 418
se commet en la superfluité
des lettres, c'est l'adjonction
qu'on fait d'une s (au
milieu d'un mot) aux
syllabes qui finissent par
une voyelle pour denoter
qu'elles ont un accent long
comme en masle, feste,
beste, abisme etc. où on
void que l's n'est point
exprimée. Ce seroit beau-
coup mieux fait de ravoir
un accent et escrire mâle,
fête, bête, abîme.

Orthographe

Lanoue

Le q reçoit devant soy [illegible] vn c qui a mesme vertu que luy, et cela a esté faict partie pour changer la valeur de l'e ou la denoter au moins (comme il a esté dit cy devant de plusieurs autres) qui se peut voir en rebecque et avecque. partie par accoustumance et sans raison, comme on cognoistra en ces motz avecques, picque, troicque, mecque



406

Orthographe

Lanoue

On double en la plus part des mots les consonantes qui y doivent estre simples et pour différentes raisons (non pertinentes toutefois). 413

La première pour distinguer l'e troisiesme d'avec les autres, au defaut d'une petite marque qu'on luy pourroit faire dessous ou quelque autre bien. De là vient que le verbe apeler qui n'a qu'une l (laquelle il devroit garder en toutes ses inflexions) quand on le veut mettre en la premiere personne singuliere du present indicatif où il doit avoir



l'e troisiesme en la pe-
nultiesme syllabe, on l'escrit
j'apelle avec deux l, et comme
une erreur va tousiours en croissant,
on vint à luy bailler puis
apres cette l double, ce temps
mesme où il ne doit point
avoir l'e troisiesme, lequel
on est contraint à cette occa-
sion de leur bailler, contre
la vraie prononciation qui
leur est deue. De sorte qu'au
lieu d'escrire et prononcer j'apelois
apelé apelant avec l'e fe-
minin en la penultiesme,
on escrit j'apellois, apellé,
apellant. Le mesme se pra-
tique en la lettre f, comme
greffe, greffier. En l'm,
gemmes, d'emmes. En l'n.
siennes, vienne. En l'r, terre
guerre. En l's, finesse

Orthographe
Lanoue

mm. au *t*, mettre, l'anette. 113-115

Encore se void il peu de-
uant l'*s* et l'*r* pourte que
la plus part du temps on
se sert des diphtongues
impropres *ai* et *ei* qui ne
requièrent telle observation,
comme humaine, pourmeine,
frère. Le *t* reçoit aussy
quelquefois ~~cette~~ ceste diphtongue
ai deuant soy au lieu de l'*e*
masculin, comme faite, pour-
traite. Par fois aussy, il
est doublé, retraitte, souhaitte.

On double en apres
les consonantes en grand
quantité de mots pour
une autre raison que pourra
alleguer celuy qui les

sçaura, car quant à moy
je confesse l'ignorer et
premièrement l'f comme
en giraffe, biffe, estoffe,
buffe, coiffe, chauffe, touffe,
et les semblables, l'l, belle
pilles, folle, molles le p,
atrappe, couppez le t abattre
sotte, flutte etc

On double l'r pour
un autre subiet, à sçavoir
pour alonger l'accent de
la precedente voyelle comme
en le mot on pourra voir
qui seroit aussi bien escrit
à moins avec une r seule
si nous voulions admettre
un accent pour recognoi-
stre la longueur de la
syllabe

Orthographe
Lanoue

Pour oster l'ambiguïté 402 d'entre honeste et honorer où quoy qu'il ne se prononce qu'une n seule, neantmoins le son de l'o est different : on y pourroit à bon droit (peut estre) y mettre d'un titre et escrire et égaler ainsi hõneste... Quiconque trouvera estrange cette opinion qu'il rende quelque raison meilleure de la nature de ces deux lettres, pourveu qu'il recognoisse aussi que nostre langue n'admet point la prononciation d'une mesme consonante doublée, sinon que la coustume ayt in-



produit l'abus de la pensée

en l'écriture

orthographe
Jandun

Y

La coutume luy a acquis § 8
cette prérogative d'entrer
plustost que l'i en la
composition des diphtongues
qui finissent les mots. ainsi
disait il foy, non foi,
delay, ennuy non pas
delai, ennui. Ce qui
n'est qu'opinion, car qui
les écrirait avec l'i simple
ne pense pas qu'on
les mesconneust

orthographe
Lanoue

i

391

On peut noter en ceci la
que ces deux i, l'i voyelle
et l'i consonante, ne sont
distinguez d'aucune re-
marque, si qu'il est aysé
de s'y mesprendre.

v

Le charactere de l'u
consonne est affecté au
commencement des mots,
où il est tousiours employé
quoy qu'il y soit comme
voyelle... au contraire le
charactere de l'u voyelle
est pour la fin et le mi-
lieu des mots quoy qu'il
y soit en qualité de con-
sonante.



Orthographe
Lanoue

Z 392

On ne peut point faire grand erreur de mettre le z à la fin des motz au lieu d'une s, si n'est-ce pas petit abus, ce qu'on cognoistra si on luy veut bailler sa naïve prononciation. On passe plus avant : car toutes les fois qu'on luy propose une e en la dernière syllabe, il a l'autorité de la faire masculine comme *prez*, *donnez*, *undez*. S'il y avoit apparence de raison pour ce faire, il n'y en a point



Orthographe
Lanoue

419

X 391

on le prononce comme
z mais en peu de mots
comme deixisme, duexiesme
sixiesme, sixante, sixantiesme
et dixe pour l'accou
tumance d'escrire aussi im
proprement dix et six et
deux d'où ils derivent avec
vne x au lieu d'vne s. On
le met aussy pour vne s à
la fin de grand' quantité
de motz



Orthographe
Laroue

Q.

On luy baille le son de 590
l's es noms verbaux en ion
pour ce que le Latin d'où
ilz viennent le fait, et i dit
intention comme s'il estoit
escrit avec vne s, pour ce
que intentio se prononce
ainsy en Latin... On escrit
bien submission et apprehension
et les semblables avec vne s,
et pourquoy de mesme
n'y escrira-on portion
et caution? C'est (diront)
pour ce qu'ilz sont ainsy
orthographiez en Latin,
de laquelle langue estantz



les uns et les autres devraient
en maintenir aussi l'ortho
graphe. Il me semble toutefois
que puisque nous escrivons
françois, nous devrions
(sans souci de ces petites
observations de scavant) mettre
peine de nous faire entendre
sans ambiguité, employant
noz lettres en leur naïve
valeur.

orthographe
Z.

S

entre deux voyelles.. on
lui fait prendre le son du
z, d'où cette incommodité
est venue que toutes les fois
qu'il faut l'y mettre avec
le son naturel on est con-
traint de la doubler, telle-
ment qu'on écrit assassin



Q.

cette lettre... n'a point [illegible] de vertu, si on ne luy adjouste un u, et partant n'est que comme demye lettre... Et si bien il semble quelquesfois qu'à la fin d'un mot il tienne son rang comme une autre lettre, c'est abus; car outre ce qu'il est superflu, jamais on ne l'y met, qu'il ne soit precedé d'un c, qui donne la prononciation à la fin de la syllabe, comme en ces mots, cocq, avecq, cincq, publicq.



Orthographe
Lanoue

g. Devant l'e et l'i
on lui fait prendre " le son
" de l'i consone, d'où pro-
viennent ces incommoditez. On
nécessairement qu'il luy faut
adjouster un u, et mettre trois
lettres pour deux quand on
le prepose à l'e et l'i
~~dans~~ en prononciation na-
turelle, car on dit que et
qui, . . après on ne scauroit
distinguer ceste syllabe
precedente (gui) d'avec celle
où le g est preposé à
la diphtongue ui : si que
bien souvent, desguiser et
aiguiser, ou leurs semblables
estans escritz l'un près de



de l'autre, cestuy-là y sera
trompé, qui pour n'estre
fort pratic du bon lan-
gage, ignore la différence
qui est entre eux. D'autre part
s'on veut le préposer à
l'a ou l'o en la qualité
qu'il l'est à l'e ou l'i,
on est contraint d'y interposer
un e et escrire gea et geo
avec trois lettres

orthographe
Lanoue (1596)

l'escriture est une image 373
de la parole comme la pein-
ture des corps visibles

c. L'abus qui se commet
au c est en ce qu'on luy
baille la prononciation de
l's quand on le prepose
à un e ou un i ... il en
resulte encore cet inconvenient
que si devant l'e, il a cette
occasion de prononcer comme
devant l'a, lors il luy faut
adiouster un u



au XVIe siècle les changements profonds et rapides que subit la ~~prononciation~~ langue joints à l'enthousiasme passionné pour l'antiquité et l'érudition élargirent encore la distance qui séparait la prononciation de l'orthographe.

Quand on compare ce qu'étaient ~~la langue~~ le vocabulaire, ~~en 1559~~, et la syntaxe du Français dans la traduction d'Amyot (1559) avec ce qu'ils étaient devenus cent ans plus tard dans les *Provinciales* de Pascal (1656, 1657), on est frappé



d'une distance considé-
rable, bien plus considérable
assurément que celle qui
se remarque entre les *Provinciales*
et un autre ouvrage publié
cent ou même deux cents
ans après. Dans la seconde *La prononciation,*
moitié du XVIe siècle, n'a
pas moins changé que la
langue, et, comme il est
naturel, l'orthographe
qui représentait l'ancienne
prononciation a subsisté.



D'autre part le mouvement très-vif qui, lors de la renaissance, portait les esprits vers l'antiquité classique, conduisait plutôt à multiplier les lettres étymologiques qu'à supprimer celles que les scribes avaient depuis longtemps introduites. On allait même jusqu'à changer la forme des mots pour les rapprocher davantage de l'étymologie latine.



au reste une raison qui
contribuait puissamment au
maintien des lettres étymo-
logiques, c'était ~~la nécessité~~ le besoin
de distinguer les homonymes.
On écrivait <u>doigt</u> (digitus)
pour le distinguer de <u>doit</u>
(debet), <u>lacqs</u> (laquei) pour
le distinguer de <u>lacs</u> (lacus).



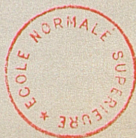
La nécessité de conformer l'orthographe à la prononciation fut vivement sentie au XVIe siècle, et plus généralement qu'on ne le croit d'ordinaire. Mais les réformes dont Meigret, Pelletier et Ramus furent les promoteurs échouèrent devant la puissance de l'usage, les préjugés des érudits et les habitudes des imprimeurs. Meigret expose ainsi les raisons qu'on opposait et qu'on a longtemps opposées aux réformes orthographiques:



Ronsard et son école n'étaient nullement défavorables à ces innovations ; mais Pasquier, H. Estienne, Bèze ne goûtaient pas le français de la *maigre orthographe*. La typographie exerça aussi son influence et une influence peu favorable aux réformes. L'emploi de l'é pour marquer l'e fermé et les voyelles longues, le doublement des consonnes pour marquer l'e ouvert dispensaient des caractères spéciaux où la voyelle aurait été accentuée. Les auteurs, d'ailleurs, s'en reposaient entièrement sur les imprimeurs. Guillaume des Autels...



Comme on le voit dans
ce passage et partout
ailleurs, la distance entre
l'orthographe et la pro-
nonciation qui frappait
le plus vivement, c'était
l'emploi de ~~consonnes~~ de lettres superflues, c'est à dire de consonnes et de voyelles
muettes. Or les conditions
de la prononciation des
consonnes étaient très-dif-
férentes suivant l'origine
des mots. Il y avait alors
comme auparavant et de-
puis, deux langues pour
ainsi dire, l'une com-
posée des mots tirés direc-
tement du latin par
les savants ou empruntés



à l'Italien par la noblesse, l'autre composé des mots anciennement reçus, qui ~~avaient subi~~ s'étaient transformés suivant les analogies dominantes de l'usage vulgaire. Dans les mots directement tirés du Latin et de l'Italien, on prononçait les consonnes comme en ces deux langues; on disait *inspectus*, (démonstratio) en Latin, et *inspect*, (démonstration) en Français; l's se prononçait dans *estrade* comme dans *strada*. Il en était tout autrement des mots de l'usage vulgaire.



orthographe
Du Val

Quelques vns se tient tant 25
aux etimologies que pour
rien on ne les feroit departir
de l'orthographe qui l'ap-
proche le plus : en sorte que
de ce dernier verbe computer,
ils escrivent compte et comp-
tant ; mais encela peu de
gens doctes les ensuyuent, quoy
qu'ils entendent mieux l'ori-
gine des dictions, et ne
font aucune difference en
l'orthographe de conte
venant à comes : conte, à com-
putum conte imperatif
du verbe conter ; et conte, fable
ou narration.

coeur soeur on auroit voce 114
et prononcent ce comme s'ils estoient



esais ceux leur manœuvre veu;
mais il seroit plus tolerable es
precedens qu'on a donnés, où
il semble qu'il apporte la dif-
ference d'entre <u>voeu</u> de vouër
et <u>veu</u> de voir à cause du
latin. On sçait mais moins
que pour ce qui est usé
en cette langue, et y en a
tant qui n'y entendent
rien tellement que j'estimerois
avec beaucoup d'autres que
c'est un pure [illegible] qui m'a obligé
de s'arrester en tout à l'ethi-
mologie pour laisser la
pratique et negliger la
qui est receu d'un chacun.

influence des imprimeurs

Quant à l'abondance que tu trouves en l'escriture de mes vers & autres œuvres je ne les reçuy que par force en laissant faire aux imprimeurs à leur plaisir – Guillaume des Autels Réplique ff



fougueux prélat amener successivement l'île de Sardaigne sous l'autorité de l'empire, soumettre la Toscane révoltée, ouvrir les portes de Rome à Frédéric par une brillante victoire; en 1168 nous le voyons comme ambassadeur en France et en Angleterre, en 1171 nous le trouvons comme envoyé impérial à Constantinople. C'est encore lui que choisit Barberousse lorsque la défaite de Legnano en 1176 le force à négocier avec le pape; Chrétien signe avec Alexandre III le pacte d'Agnani et concourt à la rédaction du traité de Venise. A partir de ce moment nous le perdons un peu de vue; il meurt de la fièvre en 1183 pendant qu'il aidait le pape Lucius III à combattre les Romains révoltés. Le chroniqueur Albert de Stade nous le dépeint d'après les récits de l'écolâtre Henri de Brême, alors le fidèle notaire de l'archevêque, monté sur un coursier fougueux, la tête couverte d'un casque d'or et la cuirasse étincelante sous sa longue tunique violette, tenant à la main une masse d'armes énorme dont il se servait vaillamment dans les combats. Aimant le luxe et la bonne chère et plus encore les femmes, dont il se faisait accompagner partout[1], éclipsant par la splendeur de son entourage l'éclat de la cour impériale elle-même, l'archevêque Chrétien de Mayence peut servir de type à ces prélats belliqueux du XII[e] siècle qui prenaient une si large part à la vie chevaleresque de l'époque et se souciaient fort peu des prescriptions canoniques. La savante et substantielle monographie de M. Varrentrapp se termine par quelques études de détail sur des points spéciaux de son sujet, parmi lesquelles nous signalerons surtout celle qui s'occupe du texte authentique du traité de Venise signé par Alexandre III et Frédéric Barberousse en 1177. Le volume est clos par les regestes de l'archevêque de Mayence qui vont de 1160 à 1183.

Rod. Reuss.

---

160. — **Observations sur l'orthographe ou ortografie française,** suivies d'une histoire de la réforme orthographique, depuis le XV[e] siècle jusqu'à nos jours, par Ambroise Firmin Didot. Deuxième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Paris, Ambroise Firmin Didot. 1868. In-8°, 485 p. — Prix : 7 fr. 50.

L'ouvrage de M. Ambroise Firmin Didot est, comme l'indique le titre, divisé en deux parties. Dans l'une il fait des propositions de réforme orthographique; dans l'autre il retrace l'histoire des réformes proposées avant lui. Il représente que l'Académie allant publier une nouvelle édition de son dictionnaire, et ce dictionnaire étant devenu en orthographe la loi absolue des écrivains et des imprimeurs, il dépend de l'Académie d'introduire dans son orthographe et dans l'orthographe française des simplifications qui supprimeraient des difficultés inutiles. Les propositions de M. D. porte sur sept points. 1° L'emploi de l'*h*. L'Académie écrit *métempsycose* et *psychologie*, *scoliaste* et *archaïsme*, *rapsode*, *rapsodie* et *rhume*, *rhumatisme*, *rhythme* et *eurythmie*, *hémorragie* et *catarrhe*, *trésor*,

---

1. Les *Annales Stadenses* nous racontent une singulière anecdote à ce sujet. Les clercs et les femmes de joyeuse vie qui se trouvaient dans l'armée de Chrétien de Mayence s'emparèrent un jour à eux seuls de deux châteaux très-bien fortifiés. *Monument. Germ.* XVI, p. 347. On doit supposer que les assiégés y mirent beaucoup de bonne volonté.



trône et *anathème, enthousiasme*, etc., *fantaisie, fanatique* et *philosophie, physique*, etc. Pourquoi ne pas supprimer l'*h* partout ? 2° Doubles lettres. Pourquoi écrire *clientèle, fidèle* et *chapelle, chandelle?* Pourquoi *agression* et *aggraver?* Pourquoi *limonier et citronnier? national* et *constitutionnel?* Pourquoi *honneur, donner, personne, couronne*, contrairement à l'étymologie latine ? on écrit *comploter* et *grelotter, apercevoir* et *apparaître, occuper* et *développer*. 3° Emploi du tiret. Quelle règle suit-on quand on écrit *bienséant* et *bien-aimé, contrebande* et *contre-poids?* 4° *An* et *en*. M. D. montre que la confusion est complète. L'Académie écrit *cédant* et *précédent, contenance* et *continence, bienfaisance* et *magnificence*, etc., tout à fait au hasard. 5° *Ti, Tion*. L'académie écrit *différencie* et *balbutie, chiromancie* et *démocratie, circonstanciel* et *pestilentiel, contentieux* et *consciencieux, négociation* et *initiation*. M. D. propose un *t* avec cédille pour distinguer *les acceptions* de *nous acceptions*. 6° Y. L'Académie écrit *hyémal* et *hibernal;* elle n'écrit plus *satyrique, crystal*, mais elle a rétabli *analyse, analyser*. 7° *G*. Pourquoi *jumeaux* et *gémeaux, majesté* et *magistrat?* M. D. propose un *g* pointé au-dessus dans le cas où *g* a le son du *j*.

Nous n'avons cité qu'un petit nombre des incohérences rassemblées par M. D. Il est certain qu'une telle orthographe n'est conforme ni à l'étymologie, ni à la prononciation, ni à la logique. M. D. a mille fois raison quand il propose de rétablir l'uniformité en faisant prévaloir complétement la conformité à la prononciation partout où ce principe a déjà été suivi partiellement. Je ne vois pas d'avantage à adopter le *t* avec cédille et le *g* pointé. Les signes diacritiques sont dans l'écriture, la lecture et l'impression une source féconde d'erreurs et de confessions. On pourrait relever dans cette partie du travail de M. D. quelques inadvertances; ainsi il dérive la première syllabe de *rhétorique* de ῥέω, couler (p. 28); il range *charme* au nombre des mots dérivés du grec, *cristal* parmi les mots commençant en grec par un χ (p. 35), *endurant, exposant, extravagant, fatigant, flagellant*, parmi les participes en *ant* dérivés de participes latins en *ens;* il dit que dans *supprimer* « *su* est une contraction de *sub* et non de *super* » (p. 55); il raisonne souvent (p. 45 n. 1 et ailleurs) comme si le latin était dérivé du grec. Mais ces erreurs ne portent que sur des points ici secondaires et ne touchent en rien à ce qu'il y a d'éminemment rationnel et raisonnable dans les idées de M. D.

L'exposé des opinions et systèmes concernant l'orthographe française depuis 1527 jusqu'à nos jours est fort intéressant. Je ne crois pas qu'il soit échappé grand chose à l'attention de M. D. Je lui signalerai toutefois l'opinion de Descartes. Un de ses amis lui avait remis une lettre d'objection sur sa première publication contenant le discours de la méthode, la dioptrique, les météores et la géométrie (Leyde, 1637); voici quelle était la dernière objection : « Il est » vrai que notre orthographe française a des superfluités qu'il faut corriger, mais » il faut que ce soit sans causer des ambiguités : car on doutera peut-être » touchant les mots de *cors* et d'*espris*, si le premier ne signifie point des *cornets*, » que nous nommons aussi des *cors*, et si l'autre ne se prend point pour être » *espris* de quelque chose. Il est vrai que c'est une remarque de grammairien et

» non de philosophe ; c'est pourquoi on l'a mise hors du rang des autres ; ou » peut-être c'est la faute de l'imprimeur [1]. » Descartes répond sur ce point [2] : « Il est vrai que, pour l'orthographe, c'est à l'imprimeur à la défendre ; car je » n'ai en cela désiré de lui autre chose, sinon qu'il suivît l'usage ; et comme je » ne lui ai point fait ôter le *p* de *corps*, ou le *t* d'*esprits*, lorsqu'il les y a mis, » aussi n'ai-je pas eu soin de les lui faire ajouter lorsqu'il les a laissés, à cause » que je n'ai point remarqué qu'il l'ait fait en aucun passage où cela pût causer » de l'ambiguité. Au reste, je n'ai point dessein de réformer l'orthographe fran- » çaise, ni ne voudrois conseiller à personne de l'apprendre dans un livre imprimé » à Leyde ; mais s'il faut ici que j'en dise mon opinion, je crois que si on suivoit » exactement la prononciation, cela apporteroit beaucoup plus de commodité » aux étrangers pour apprendre notre langue, que l'ambiguité de quelques » équivoques ne donneroit d'incommodité à eux ou à nous ; car c'est en parlant » qu'on compose les langues plutôt qu'en écrivant ; et s'il se rencontroit en la » prononciation des équivoques qui causassent souvent de l'ambiguité, l'usage y » changeroit incontinent quelque chose pour l'éviter. » L'exposé historique fait par M. D. montre qu'au XIIe siècle on pratiquait ce que recommande ici Descartes [3] ; l'influence de l'érudition introduisit au XVIe siècle dans notre orthographe une foule de lettres étymologiques et parasites, et les rédacteurs du premier dictionnaire de l'Académie (1694) subirent le préjugé de l'orthographe étymologique ; mais dans la troisième édition (1740) l'Académie modifia en conformité avec la prononciation près de 5000 mots. Elle fut beaucoup plus timide en 1835. Les exigences impérieuses de l'enseignement primaire font une loi d'adopter un système logique d'écriture qui n'entrave pas la lecture par des difficultés inutiles. Comme l'a très-bien dit Voltaire, « l'écriture est la peinture de » la parole ; plus elle est ressemblante, meilleure elle est. » C'est une pure convention, comme le système des poids et mesures, qu'on est libre de modifier à son gré. Il en est autrement de la langue parlée, envers laquelle on est tenu à un respect rigoureux en tout ce qui touche à l'usage déclaré. J'accorderai sans difficulté à M. D. que notre mot *orthographe* est au point de vue du grec ὀρθογραφία un barbarisme ; mais le mot grec en devenant un barbarisme est devenu un mot français qui a été modifié sans doute par suite d'une fausse analogie avec *agrafe, paraphe, paragraphe ;* ces fausses analogies sont nombreuses dans toutes les langues, mais elles sont une partie du droit qu'une langue a de s'assimiler ce qu'elle emprunte ; et ce droit on l'exerce encore en conformant l'écriture à la prononciation. Il faut consommer la naturalisation d'*orthographe*

---

1. Descartes, *Œuvres,* éd. Cousin, VII, 389. Dans cette édition on a imprimé *corps* et *esprit,* ce qui ne donne aucun sens. J'ai rétabli *cors* et *espris* qu'exige le sens et que donne l'édition latine d'Amsterdam (1682, in-4°), *Epistolæ*, II, 1, p. 3.
2. Descartes, *Œuvres,* éd. Cousin, VII, 404.
3. Quant aux mots latins tirés du grec, l'orthographe au moyen-âge est tout à fait arbitraire. En les écrivant on suivait tantôt la prononciation, tantôt des étymologies arbitraires. Ainsi on écrivait presque toujours *metha* les mots commençant par la préposition grecque μετά. Le *th* et le *t,* l'*y* et l'*i* sont mis tout à fait au hasard. On écrivait et on prononçait toujours *diptongus* et *spera.* A. M. D., p. 41.



en écrivant *ortografe*. Il faut bannir de notre écriture toutes les incohérences et toutes les fantaisies qui la déparent et qui font de notre orthographe une science aussi inutile que difficile, que pas un Français ne possède à fond. Il faut que les enfants puissent apprendre en trois mois ce qu'ils apprennent en trois ans et ce que les ouvriers et les paysans ne peuvent souvent pas apprendre. Les propositions de M. D. sont un acheminement vers ce but et ne sauraient être trop chaudement appuyées. Elles sont sensées, pratiques, et il les a très-bien justifiées par la raison et par l'histoire.

Charles THUROT.

---

161. — **Aus Gœthe's Freundeskreise.** Darstellungen aus dem Leben des Dichters von Heinrich DÜNTZER. Braunschweig, Fr. Vieweg u. Sohn, 1868. In-8°, xiv-552 p.

M. H. Düntzer, le savant commentateur de *Faust,* l'infatigable historien de l'époque gœthéenne, nous donne aujourd'hui un nouveau volume rempli des plus intéressantes études sur les relations du grand poète avec divers personnages marquants de son temps. Déjà, en 1854, M. D. avait publié des travaux très-appréciés sur les rapports de Gœthe avec Lavater, Jacobi, Wieland, Knebel, et depuis il les avait complétés par des essais analogues et plus étendus encore sur Claudius, Schiller, Charles-Auguste, sans parler de ses *Portraits de femmes de la jeunesse de Gœthe*. Le volume que nous avons sous les yeux se compose de quatorze articles qui ont successivement paru, de 1854 à 1865, dans le *Morgenblatt* et la *Gazette d'Augsbourg,* et qui avaient presque tous un caractère polémique ou du moins apologétique. Chacune de ces études est consacrée à un des hommes de quelque importance qui ont eu le bonheur de vivre avec Gœthe, et plus particulièrement à ceux d'entre eux dont les relations avec le poète ont été troublées dans la suite ou mal représentées par les malveillants ou les esprits chagrins qui — on le sait — se sont donné pleine carrière en Allemagne pour attaquer le caractère de l'homme dont il était évidemment impossible de rabaisser le génie. Ce sont donc autant d'apologies (des *Rettungen,* comme on disait autrefois en Allemagne), destinées à établir le peu de fondement des accusations lancées contre Gœthe. Selon M. D., le poète fut irréprochable dans ses amitiés; bien plus, il fut une des rares natures privilégiées qui sont particulièrement organisées pour goûter le bonheur intime de l'amitié ; si ses liaisons avec ses amis se sont souvent dénouées, parfois même rompues, c'est leur faute et non celle du poète, et tous ceux qui se permettent d'en douter sont vertement tancés par M. Düntzer et traités de calomniateurs et d'ennemis acharnés de Gœthe. C'est peut-être pousser la défense un peu loin. Nul doute que, dans tous les rapports que M. D. expose si complétement dans ce volume, Gœthe n'ait été dans son droit, mais ses amis n'avaient pas toujours tort non plus; ici, comme partout en pareil cas, les circonstances et la diversité fatale des natures agirent plus que des fautes personnelles ou des actes précis, et il ne me semble nullement nécessaire pour prouver le désintéressement, la loyauté et le dévouement de Gœthe, de démontrer que ses amis furent des monstres d'ingratitude ou d'égoïsme. Souvent aussi M. D. parle de relations que Gœthe a déclinées dès le début, et il essaie de le

Quelque soient les motifs de l'opposition des imprimeurs aux changements de l'orthographe cette opposition était sérieuse. G. des Autels

au XVI siècle comme auparavant et, comme depuis, il y avait en français comme deux langues,ˣ l'une composée des mots tirés directement du Latin par les savants ou empruntés alors à l'Italie avec la noblesse, qui s'écrivaient conformément à l'orthographe latine ou à la prononciation de la langue d'où ils venaient l'autre composée des mots anciennement usés qui s'écrivaient conformément à la prononciation



456

et ~~l'orthographe~~

nonciation traditionnelle

et aussi à certaines innovations

~~moyennant quelques con~~

orthographiques déjà anciennes,

~~ventions dont nous allons~~

~~parler.~~ et qui consistaient

principalement dans l'emploi

de consonnes qui ne se pro

nonçaient plus ou qui ne

s'étaient jamais prononcées,

dans des assemblages de voyelles

qui rappelaient l'étymo

logie

graphe étymologique n'était
elle pas contestée. On écrivait
dictes et dit, soubz, et soutz.
L'inconvénient de notre ortho
graphe actuelle est, suivant
toute probabilité, fort ancienne
Elle ne diminua pas au
XVIe siècle. L'admiration
qu'inspirait l'antiquité
conduisit à multiplier les
lettres étymologiques dans
les mots de la langue vulgaire
pour les rapprocher du Latin
~~et~~ ou du moins à conserver
celles qui s'y étaient déjà
introduites. On sait que les
tentatives faites par Meigret
Peletier, Ramus Baïf pour
~~rapprocher~~ conformer l'écriture à la
prononciation échouèrent



458

devant la puissance de l'usage et les préjugés des érudits^x. Aux qui viennent la confusion de notre écriture, dit Meigret ... H. Estienne et Pière avaient prédestiné pour le Français de la même orthographe comme ils disent. La typographie exerça aussi son influence et une influence peu favorable à une réforme. L'emploi de l'S pour marquer l'e fermé et les voyelles longues le doublement des consonnes pour marquer l'e ouvert dispensaient de caractères spéciaux où la voyelle aurait été accentuée.

x et aussi les habitudes des imprimeurs.

Il est naturel d'écrire comme l'on prononce, et l'on commence toujours par là. Peletier a déjà fait au XVIe siècle la remarque que... Cette conformité n'a jamais été rigoureuse chez nous, comme elle l'a été chez les Grecs, et même en grande partie chez les Latins. De bonne heure le c et le g latins avaient perdu leur prononciation gutturale devant l'e et l'i, l's était devenue douce z entre deux voyelles, l'e avait trois prononciations différentes; l'i consonne était devenue j; le c était devenu ch devant l'a,

Sibilla delle Ditte
Benoist (Sirius)

0148^a*
Dial. 84

Aristote Eth. Nic.
1112 a 34

l'u n'était distingué du v.



des sons nouveaux, s'étaient produits pour lesquels l'alphabet latin ne fournissait pas de signes, le ch, le j, l'l mouillée, l'n mouillé. Ce désaccord originaire entre l'orthographe et la prononciation fut fort augmenté par les changements de la prononciation et la tendance des scribes à se rapprocher de l'étymologie latine. Ostensiblement même au XVIe siècle, on continuait à écrire oi quoiqu'on prononçait oè. On écrivait faictes, escript quoiqu'on ne prononçât plus ni le c ni le p ni l's à cause du latin factus, scriptus. En cette ortho-

Il y avait aussi ce quel l'on ce qu'il l'on prononçait an en

Il y avait aussi ceci de, les voyelles devant l'm et l'n ~~suivant~~ se nasalisent plus ou moins complètement.

Orthographe

Dans son sens propre le mot <u>orthographe</u> désigne la conformité de la manière d'écrire les mots avec l'usage établi. Dans son sens dérivé (et alors il est accompagné d'un qualificatif) il désigne la manière quelconque d'écrire les mots.

L'usage établi en France est-il bon ou mauvais?

Le but de l'écriture phonétique est de représenter la prononciation. À ce point de vue tout caractère doit représenter un son, tout son doit être représenté par un caractère, chaque caractère ne doit représenter qu'un son.

Or en français 1° beaucoup de lettres représentent des sons qui ne se prononcent pas, ainsi les lettres doubles et les consonnes finales; 2° il y a souvent <u>homophonie</u>, le même son est représenté par différents caractères eau, ô, au, <u>an</u>, <u>en</u> etc. 3° il y a souvent <u>poly-</u>

phonie, le même caractère représente des sons différents, ainsi l's savoir et rose, le c car et Cicéron.

~~Au 16e siècle Meigret, Ramus, Pelletier, au 18e Duclos et Dumarsais ont essayé de rapprocher l'orthographe de la prononciation. Ces tentatives n'ont pas prévalu. Cependant l'orthographe est aujourd'hui plus voisine de la prononciation qu'autrefois.~~

Le désaccord entre l'orthographe et la prononciation provient de ce que la prononciation de l'ancienne langue a subi un changement profond qui a consisté principalement dans la suppression d'un grand nombre de consonnes, dans l'altération de quelques autres et dans la confusion d'un certain nombre de voyelles et de diphthongues. L'usage a maintenu dans l'écriture des consonnes qui étaient prononcées autrefois et a conservé comme distinctes les sons qui se prononcent aujourd'hui de la même manière, et

comme semblables des sons qui se sont prononcés d'une manière différente.

X Ramus, Pelletier, Meigret au 16e siècle; Duclos, Dumarsais, Voltaire au 18e siècle.

Toutes les fins de non-recevoir opposées aux innovations qui ont pour but de rapprocher l'orthographe de la prononciation sont frivoles excepté une, c'est que beaucoup de mots se confondraient dans l'écriture; ainsi: cent, sans, sang, sent, pan, pend, paon etc. mais cette confusion se rencontre déjà (son (suus), son (furfur), son (sonus)); et on pourrait la diminuer, en écrivant toujours la consonne finale qui se prononce d'ailleurs quelquefois.

voir Grammaire générale de Port-Royal 1re partie ch. V, et les observations de Duclos.

Il n'est pas vrai que l'usage doive régler souverainement l'orthographe comme il règle la langue; car l'écriture est de pure convention, comme le système des poids et mesures.

Il n'est pas vrai qu'on doive



ne pas chercher à rapprocher l'orthographe de la prononciation parce que la prononciation ne peut jamais être reproduite exactement par l'écriture. ~~Mais~~ il ne s'agit que du possible et non de l'impossible. Il n'est rien qu'on puisse représenter avec une exactitude absolue; il ne s'ensuit pas de là qu'une représentation plus exacte ne soit pas préférable à celle qui l'est moins.

L'écriture fait connaître l'étymologie. — à ceux qui la savent. et pour beaucoup de mots, pour presque tous les mots usuels, l'orthographe n'est pas conforme à l'étymologie (par exemple eut et habuit, annuler). Cet argument n'a guère valeur que pour l'orthographe des mots techniques tirés du Grec, que l'on comprendrait plus difficilement si leur orthographe n'était pas conforme ~~[illegible]~~ au Grec.

Il est rationnel et avantageux que l'orthographe soit conforme à la prononciation ou du moins aussi voisine que possible. mais la puissance de l'usage est un obstacle invincible à toute tentative de réforme un peu générale et radicale; et ~~toute~~ aucune réforme partielle et incomplète ne serait assez avantageuse pour compenser la gêne momentanée qu'elle apporterait.

en fait l'orthographe s'est rapprochée de la prononciation depuis le 16e siècle, ce qui s'est fait peut donc se faire.

L'alphabet latin

avait le c, le k, le q pour désigner le même son la gutturale forte.

Il avait l'i pour désigner l'i voyelle et l'i consonne

le u pour désigner l'u voyelle et l'u consonne.

Dans les langues Romanes, c, k, qu désignèrent la gutturale forte, × g et gu la gutturale douce.

l'i servit pour l'i et le j, l'u pour l'u et le v.

L'i consonne, l'ou consonne et l'u consonne n'eurent pas de signes propres.

On n'eut pas de signes pour l'l mouillée et l'n mouillée.

voyelles a et â, o et ô, eu et eû, é, è, e féminin — voyelles nasales — accent — quantité.

× le c désigna l's forte devant l'e et l'i, le g le j devant l'e et l'i, le s, le z entre deux ~~ces~~ voyelles.

On employa le ch pour désigner le son pris par le c devant l'a.



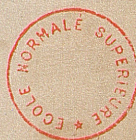
on ne distingue pas les différentes espèces d'a, d'o, d'eu ni d'e. On ne marque ni l'accent ni la quantité, ni le son nasal.

467

orthographe française

L'orthographe la plus satisfaisante est celle des manuscrits d'oeuvres poétiques (par exemple Chrétien de Troyes) exécutés à la fin du XIIe et au commencement du XIIIe siècle

G. Paris Bulletin du Bibliophile juin et septembre 1868 (XXXIV) p. 325



Ensuite on a cherché à
se rapprocher de l'étymologie,
et on a imaginé des modes
que l'on croyait plus agréables
à l'œil. Inscriptions externe
actes du parlement de Paris de
1389 (université d'Orléans

. faictes. dictes et dit. traictiez. tranquillité escript
soubz. quicte quictent. adroict
condempné

plaiz debatz delitz poids
d'armes. diz avoir tatuz estu-
diants frans droits

appellans appelans apel. appellations
acoustumés avoir avoit
icelles ialles deffense - indemn-
endaux nepveurs. tansons
comis. inrepparables. oppositions
umetent.



declarasmes exposasmes
transportasmes feismes
ueusmes

eulx oultre yeulx
lesquelx parz

umbre inconveniens
quelzcunques. Andrieu
Endrieu. pendent

yeulx yelles icelles
roy grey delay ay icelui
hayne.

é, è, ê

esle

esguillette Palsgrave R. Est.

~~este~~, beste, thesme, esgual

esse, enne, ette — Peletier

vers Tabourot 16, Ramus Baïf,

— tempête (Plantin) —

Desportes 1604, 1608 — l'e

fermé rarement marqué au

milieu (Maupas 9) privément

— Chiflet armé, comme

dément, créés — Corneille 1663

— anonyme de 1682 les impri-

meurs n'ont autre chose à dire

sinon que cela ne se pratique

point dans l'imprimerie —

Meunier Dangeau D. 19 · Saint

Pierre (1730) (64)

H. Est. 12 : l'e fermé se met
ainsi ajouté à la
pour faire sonner l'e masculin
conjointement
on met vulgairement un
s au lieu d'un accent
aigu meschant estincelle
estroit Behourt 39



past

é final et contrairement — prenez, rendez — beautez

— esgual — beste, gesne,

thresmes — belle, bulle, dicte

on prononce tempête

i et y diphthongues

finales essay, ennuy, ~~autour~~

les ~~monosyllabes~~ roy, toy.

— cette orthographe a subsisté

dans les noms propres Gournay,

Annecy

Ramus proposa de distinguer

l'i du j, l'u du v. — en usage à l'étranger en Hollande particulièrement

on écrivait v au commencement

des mots u au milieu et à

la fin

ai mettais parfois à marquer

Me ouvert en rapprochant de l'étymologie, clair, pair, et même à-mais.

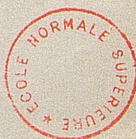
ei seigle

oi quoiqu'elle se prononçât oet oè (mais lo-i-n)

au servant pour ô aumelette, étymologique aureille, taureau

oeu étymologie - moeurs,

voeu, boeuf



Consonnes superflues

c étymologique faict, c
d'ct – Devoit (Niort) — tu fais des faicts

mis devant qu, atacquer
picquer, chocquer, et quelquefois
chocq — doigt et doit

x de dérivation dixième,
étymologique soixante
au moyen âge = us, dieux

d. fausse étymologie advantage.

p. ensepvelir, compte — corps et cors

b debte, debvoir

l placé après l'u pour
le distinguer du v ou de l'n — mieulx, peult
ou pour marquer la longueur
d'un — aultre, haulte

s marque la quantité, ou la voyelle
grave.



ss [il] fasse pour face

tt abattre

pp atrappe, couppe

ff biffe, étoffe, coiffe,

chauffe
ll salle, ~~hotte~~ aller

rr pour allonger la voyelle

qu'à dents et marquer

l'r gutturale

Meigret l'escriture françoise (1545)

ceux qui prennent la paresse A7
deffens (de notre escriture) ont
de coustume de se remparer
et fortifier premierement
de l'usage ... secondement
ilz ont pour un fort que
pour marquer la différence
des vocables il n'y a point
de danger d'abuser d'aucunes
lettres. Vrayment ils s'efforcent
de deffendre la superfluité
des lettres pour monstrer la
dérivaison et source d'ung
vocable tyré d'une autre langue

doigt, dict il
je fais
des faicts
un fait
un faix





Ponctuation



Ponctuation

Θέσεις. positurae (Isid. Origg. I, 19).

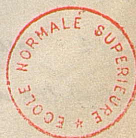
Aristote, Rhet. III, 5. φησὶ γὰρ (Héraclite) τοῦ λόγου τοῦδ' ἐόντος ἀεὶ ἀξύνετοι ἄνθρωποι γίγνονται. ἄδηλον γὰρ τὸ ἀεὶ πρὸς ὁποτέρῳ διαστίξαι.

D. Thr. p. 630, 6 στιγμαί εἰσι τρεῖς· τελεία, μέση, ὑποστιγμή. καὶ ἡ μὲν τελεία στιγμή ἐστι διανοίας ἀπηρτισμένης σημεῖον, μέση δὲ σημεῖον πνεύματος ἕνεκεν παραλαμβανόμενον, ὑποστιγμὴ δὲ διανοίας μηδέπω ἀπηρτισμένης ἀλλ' ἔτι ἐνδεούσης σημεῖον. — τίνι διαφέρει στιγμὴ ὑποστιγμῆς; χρόνῳ· ἐν μὲν γὰρ τῇ στιγμῇ πολὺ τὸ διάστημα, ἐν δὲ τῇ ὑποστιγμῇ παντελῶς ὀλίγον.

Schol. 760, 19 Ἀπόλλωνι ἄνακτι, τὸν ἠΰκομος τέκε Λητώ· ἐν γὰρ τῷ ἄνακτι τὴν μέσην τίθεμεν.. αὐτὰρ ἔπειτ' αὐτοῖς βέλος ἐχεπευκὲς ἐφιεὶς βάλλεν· ἐν γὰρ τῷ ἐφιεὶς τίθεμεν τὴν ὑποστιγμήν.

Quintilien XI, 3, 35 et suiv.

Nicanor, contemporain d'Hadrien, 8 signes (Schol. p. 763 et suiv.).



488.

Keil 329, 5 (K. 437, 10)

Donat, Diomides, Isidore.

Isidore orig. I, 19/20. ubi . . in ista pronuntiatione nondum plena pars sensus est, et tum respirare oportet, fit comma . . . punctusque ad imam litteram ponitur et vocatur subdistinctio. ubi autem in sequentibus iam sententia sensum praestat, sed adhuc aliquid superest de sententiae plenitudine, fit colon mediamque litteram puncto notamus, et mediam distinctionem vocamus . . . Ubi vero iam per gradus pronuntiando plenam sententiae clausulam facimus, fit periodos, punctumque ad caput litterae ponimus, et vocatur distinctio.

Thomas de Capoue cum diu incubuerit: sic est coma . i. punctum planum cum virgula superius ducta . . . ut sit nobis apud Deum religio ibi est cola . . punctum planum sine virgula . . . cum autem adiicio et est parentibus ac patriae servamus, ibi est periodus, scilicet punctum cum virgula inferius flexa

Estienne Dolet né en 1509 † 1546

(~~traité~~ de la ponctuation de la langue ~~Françoise~~ 1541)

L'Empereur cognoissant que paix valoit mieux que guerre, a faict appoinctement avec le Roy, et pour plus confermer ceste amitié, allant en Flandres A passé (chose non esperée) par le Royaume de France: ou il a esté receu en grand honneur, et extrémement désiré du peuple.

Le poinct à queue (ou virgules ne sert d'autre chose que de distinguer les dictions, et tenir l'une de l'autre, et ce soit en adiectifs, substantifs, verbes, ou adverbes simples ou avec adiectifs joincts aux substantifs conjoinctement, ou avec adiectifs gouvernans un substantif: ou avec verbes regissans cas: ce que nous appelons Locutions. Exemples



de l'adjectif simple, il est tous beaux advenant, jeune, et riche. … subst. simple il est plein de grand'bonté, beauté, adresse, jeunesse et richesse … verbe simple il ne fait rien que manger, boire, et dormir … adverbe = … adjectif joint au subst. il est de grand courage, de prudence singulière … il a toujours vescu bien … servant Dieu … il est charitable de bien servir Dieu … point à queue ne mis devant … ou … et … sot, ou sage qu'il soit, il me plait … sans savoir et sans vie, l'homme n'est point à plaire … ou … et sont aucune fois doubles ; alors ou premier membre il n'y a point aucun point à queue soit ou puis mes en partir, le strong est le plus … Il a toujours été gentil et en bonne fortune et en mauvaise.

Le comma (deux points) se met
en sentence suspendue, et non
du tout finie : et aucunes fois
il n'y en a qu'un en une sentence,
et aucunes fois deux ou trois... et
est bon de n'offenser personne :
car il n'est nul petit ennemy :
et chacun tâche de se venger
quand il est offensé.

Quant à la parenthèse
c'est une interposition qui a
son sens parfait... devant, ou
après la parenthèse, il n'y eschet
aucun poinct à queue, ou final.
Et dedans y en eschet aussi
peu : s'il n'est un interrogant,
ou un admiratif

poinct final ou termine
dit poinct rond
poinct interrogant, admiratif



Ponctuation

Du Val 128

la virgule s'est employée sinon pour monstrer, que sans interruption du sens de l'oraison, il nous faut arrester où elle est, et prendre garde qu'en la suitte de nos mots nous ne joignions point une diction avec une autre, si toutes deux ne sont d'une mesme clausule.

De cette virgule et du point nous ~~formons~~ formons une autre marque appellée Cay, en cette manière (;) et nous en usons lorsque nostre période n'est pas pleinement arrestée et que pour l'accomplir il reste encores quelque chose necessaire pour l'intelligence parfaite du sens et sans laquelle le precedant seroit manqué.



... peu de gens en usent

entre eux se contentant des comma ou deux points

qui leur semble aussi propre

pour le peu de distance

qu'ils establissent entre l'un

et l'autre

Si nous avons commencé

a dire quelque chose et que

nous recognoissions que nostre

periode se soutient d'elle mesme

plus avant que nos pensées

nous ne la peuvent pousser,

nous avons accoustumé de

la couper en deux parts

y adioustant deux points

en ceste façon : ainsi poursuivant

nostre periode nous

la menons jusqu'à la fin

Les signes de ponctuation servent à marquer les pauses et à distinguer entre elles les propositions ou leurs parties constitutives.

Cf. Brachet III, 10.

Beaucoup de pauses ne sont pas marquées par la ponctuation (ainsi l'hémistiche dans les vers). On ne marque que celles qui servent à distinguer les propositions et leurs parties constitutives.

Le point marque ~~un~~ à repos ~~complet~~ le plus long et une séparation complète. Il ne faut pas le prodiguer. Il y a 3 points : ~~interrogatif~~ point, interrogatif, d'exclamation.

Virgule (comma). — Elle sépare soit les parties constitutives d'un terme composé, quand elles sont construites sans conjonction, soit des propositions ~~très courtes~~ indépendantes qui se rapportent à la même pensée.

...Le fer, le bandeau, la flamme est toute prête.

On menace, on court, l'air gémit, le fer brille,

Quand les parties constitutives d'un terme composé sont unies par une conjonction, on ne les sépare par une virgule que si elles ont une certaine étendue qui oblige à reprendre haleine. — Il fallait vaincre ou mourir — rien n'était si formidable que de voir toute l'Allemagne déployer ses étendards, et marcher vers nos ~~fron~~ frontières pour nous accabler par la force après nous avoir effrayés par la multitude,



La virgule sépare deux propositions unies par des conjonctions de coordination ou de subordination, quand elles ne sont pas subdivisées par des signes de ponctuation — on croit qqfois haïr la flatterie mais on ne hait que la manière de flatter. — si nous n'avions point de défauts nous ne prendrions pas tant de plaisir à en remarquer dans les autres.

Les vocatifs sont séparés par la virgule du reste de la proposition

Les participes en apposition, l'apposition complexe, l'épithète ~~attributive~~ apposée (qui précède) × sont séparés par une virgule : soumis avec respect à sa volonté sainte, je crains Dieu, cher Abner ... doux, familier, agréable, autant que ferme et rigoureux, ~~[illegible]~~ ~~raffiné~~ les poètes et les politiques [illegible] infatigables partout ... du vrai ..

La proposition relative qui ne ~~[illegible]~~ forme pas avec l'antécédent ~~une~~ partie intégrante du sens× est séparée par une virgule quand aurons nous de tels ministres dont les débats soient de se montrer dignes de la foi ! — celui qui met un frein etc — Il n'y a presque point d'homme dont le jugement soit supérieur à ses passions

Les compléments d'un mot sont séparés par des virgules du reste de la proposition.

~~× la proposition qui est avec son complément (l'épithète) qui a valeur d'une proposition et qui est placée devant la proposition qu'il modifie ... pour un paon volé le premier était~~

de la [illegible] affligé ... toutes les dignités que tu m'as demandées je te les ai fait donner et sans délai accordées p. 13

× qui ne modifie pas l'étendue de l'antécédent

La virgule sert à marquer la suppression d'un mot dans l'ellipse incomplète

Le regret consiste dans le sentiment de quelque perte ; le repentir, dans celui d'une faute.



(semicolon)

Le point # et # virgule est employé quand la virgule marquerait une séparation trop faible, et le point une séparation trop forte.

Quand les parties constitutives d'un terme composé sont subdivisées par des virgules, elles sont distinguées entre elles par le point et virgule : autour d'elle volaient les noirs soucis ; ... l'avarice, qui se ronge elle-même ; le dépit, qui se déchire de ses propres mains ; l'ambition forcenée, qui renverse tout.

Les propositions indépendantes étroitement liées par le sens ou par des conjonctions qui sont subdivisées par des virgules, ou qui ont une certaine étendue sont distinguées par le point et virgule.

Bossuet or. fun. pp. 8. 9

Vous verrez avec quelle prudence elle traitait les affaires ; et une main si habile eût sauvé l'État, si l'État eût pu être sauvé. — Le roi son mari lui a donné jusqu'à la mort ce bel éloge, qu'il n'y avait que ... et confirmant

Quand Dieu [illegible] ... : il [illegible] dans ses [illegible] de fonder



505

(colon)
Les deux points indiquent une citation, ou annoncent une explication, ou résument une énumération.

Le roi dit à Mentor: j'oublie que vous êtes des Grecs.

Il fit deux mauvaises actions: il brûla Persépolis et tua Clitus.

Le péril extrême où se trouve mon fils; la guerre qui s'échauffe tous les jours; la crainte que l'on a des mauvaises nouvelles, et la curiosité qu'on a de les apprendre: tout cela me déchire, me tue.

Les deux points servent à séparer des propositions subdivisées par le point et virgule: Bossuet Oraison de la reine d'Angleterre p.6-7 Vous qu'elle a été heureuse etc.

Quand Dieu laisse sortir...: il déter-mine etc. p.14

Disc. sur l'hist. univ. III, 6, p. 244
Je n'entreprends pas ici de vous dire

Disc. sur l'hist. univ. III, 5, p. 223
mais si vous le comparez

(espèce d'hyperbate hopos)
Parenthesis est interposita ratiocinatio divisae sententiae ut ~~aeneas~~ (Virg. I, 643)
Aeneas neque enim patrius consistere mentem
passus amor rapidum ad naves praemittit Achatem
(Donat ars gr. III p. 1777)



508

509

Les éditeurs mettent généralement

les propositions relatives entre deux virgules. Ils séparent par la virgule toute propon dépendante

Ils n'emploient le point et

virgule (les Allemands :) qu'entre

deux propositions étroitement liées

par le sens et la contraction, par exemple

~~l'opposition sans conjonction~~ devant un asyndète adversatif

les deux points pour annoncer un

discours ou un asyndète explicatif.

virgule en Grec - Matthiae §59

point en haut. employé comme

le point et virgule et le ! latins

513



514

